11e ANNÉE — T. 21

N° 468 — 6 AVRIL 1929

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

LES « QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

GLOIRES MILITAIRES

La mort et les funérailles du maréchal Foch [1] (1851-1929)

Le mercredi 20 mars 1929, à la suite d'une longue maladie, le maréchal Foch est mort à 17 h. 45 dans son hôtel, 158, rue de Grenelle.

M. Raymond Poincaré, à la fin de la séance de la Chambre du 20 mars 1929 (*J. O.*, 21 mars 1929, pp. 1169-1170), en annonçait la nouvelle en ces termes :

M. Raymond Poincaré, *président du Conseil.* — J'ai la profonde douleur d'annoncer à la Chambre la mort de M. le maréchal Foch. (*MM. les députés se lèvent.*)

La France ne perd pas seulement un grand soldat. Elle perd un grand citoyen. (*Applaudissements.*) Je ne doute pas que la Chambre ne s'associe dès maintenant au deuil national. (*Nouveaux applaudissements.*)

M. le Président (2). — Messieurs, tenter l'éloge du maréchal Foch serait, certes, amoindrir l'éclat que sa mémoire gardera dans les cœurs de tous les Français reconnaissants.

Je suis sûr d'être l'interprète de la représentation nationale en lui adressant un suprême hommage et en exprimant à sa famille nos condoléances émues. (*Applaudissements.*)

(1) La *Documentation Catholique* a publié un certain nombre de documents concernant le maréchal Foch. En voici l'énumération :

Le chrétien : Le croyant : t. 1er, p. 393 ; — Consécration des armées alliées au Sacré Cœur : t. 1er, pp. 32, 468-470, 473-474 ; t. 2, p. 272 ; — Aux fêtes anglaises de la victoire, édifie par sa foi : t. 2, p. 270 ; — Manifestations de sa foi catholique (Tarbes, Argelès, Lourdes, collège des Jésuites de Saint-Etienne, Invalides) et déclarations sur l'action de la Providence durant la Grande Guerre : t. 3, pp. 530-531 ; — Appel aux Américains en faveur de nos églises dévastées : t. 3, p. 477 ; — Nommé directeur de l'Ecole de guerre malgré ses croyances religieuses : t. 6, p. 586 ; — Sur la science et la relig., t. 17, p. 464.

Le soldat : Elève des Jésuites, n'en a pas moins rivalisé victorieusement avec les officiers prussiens (Daudet, *Action Française*) : t. 2, p. 316 ; — Sur la discipline : t. 14, p. 120 ; — Discours sur Napoléon et l'art de la guerre : t. 5, pp. 522-524 ; — Sur sa nominat. comme généralissime. Attitude de Nivelle à son égard (Lettre de Nivelle) : t. 11, pp. 1239-1243 ; — Etats de services durant la Grande Guerre (Poincaré) : t. 2, pp. 158-159.

Foch et le traité de paix : Ce qu'il en pense : t. 1er, pp. 590-591 ; — Système militaire qu'il propose pour l'Allemagne, écarté par la Conférence de la Paix : t. 2, p. 285 ; — Pour la frontière au Rhin : notes des 27. 11. 18 et 10. 1. 19, fondement du Mémoire français (Tardieu) du 25. 2. 19 : t. 2, p. 288 ; — A-t-il été tenu au courant des suggestions de la Chambre en vue de désarmer l'Allemagne ? (Lefevre) : t. 2, p. 539 ; — Les propositions de la Commission du budget de la Chambre sur le désarmement de l'Allemagne lui sont-elles parvenues ? : t. 3, p. 95 ; — Controverse avec M. Tardieu sur l'armistice de 1918 et le traité de Versailles : t. 4, pp. 418-436 ; — Ses griefs contre le traité de Versailles : t. 7, pp. 945-8 ; — Attitude dans les négociat. de paix 1919 : t. 10, pp. 1030, 1103-5, 1108.

A l'Académie française : Sa réception : t. 3, pp. 226-233, 269-274, 274-279.

(2) M. Pierre-Etienne Flandin, vice-président de la Chambre.

BRÈVES NOTES BIOGRAPHIQUES

Ses origines, sa jeunesse, ses études [1].

Le 2 octobre 1851 naissait à Tarbes Ferdinand Foch, fils de M. Bertrand-Jules-Napoléon Foch, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, et de Marie-Sophie-Jacqueline Dupré.

La famille Foch était originaire de Valentine, village de la Haute-Garonne situé à 3 kilomètres de Saint-Gaudens, et dans l'idiome du pays son nom veut dire « Feu ». Le père du futur maréchal abandonna bientôt l'administration pour entrer dans les Finances, et il fut envoyé successivement à Tarbes, à Rodez, à Saint-Gaudens, à Saint-Etienne et à Metz (2).

Ferdinand Foch fit successivement ses études aux lycées de Tarbes et de Rodez, à Saint-Gaudens au collège de Polignan, à Saint-Etienne au collège Saint-Michel dirigé par les Jésuites, et enfin au collège Saint-Clément à Metz.

De la vie scolaire de Ferdinand Foch il y a très peu à dire. Quand la gloire illumina son nom, on fouilla les archives des collèges où il avait passé, on sollicita les souvenirs de ceux de ses maîtres qui avaient pu survivre et de ses condisciples.

« C'était, a dit l'un de ces derniers, un élève à la fois énergique et doux, sauvage et cordial, impétueux et pensif, cheveux blonds et menton carré, allant volontiers le front baissé, mais regardant toujours les gens en face. »

Par d'autres, on apprit qu'il se plongeait, à douze ans, dans la sévère *Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers et que son professeur de mathématiques, en quatrième, avait dit de lui : « Esprit géométrique, il a l'étoffe d'un polytechnicien. » A la distribution des prix de 1862, il avait obtenu un quatrième accessit de thème latin, un quatrième accessit d'histoire et de géographie, un deuxième de récitation classique et d'instruction religieuse, ce qui n'indiquait point de vocation bien marquée.

Le jugement de son professeur de quatrième avait pourtant fourni une indication. Il devait tenter l'admission à Polytechnique. Parmi les institutions qui préparaient alors aux grandes écoles, il en était peu d'aussi réputées que le collège Saint-

(1) Pour ces notes biographiques, la *D. C.* a utilisé les articles parus dans la presse et notamment ceux du *Temps* (22. 3. 29) et de la *Croix* (22. 3. 29).

(2) La famille Foch comptait quatre enfants : Génie, l'aînée, restée vieille fille ; Gabriel, qui devint avoué ; Ferdinand, le futur maréchal ; enfin, Germain, le plus jeune, qui entra dans la Compagnie de Jésus, et pour lequel le maréchal avait une affection particulière.

Clément de Metz, établissement religieux désaffecté sous la Révolution, qui avait été rendu par Napoléon aux Jésuites. De toutes les parties de l'Europe, et notamment de Pologne, les élèves affluaient.

Préparation à Polytechnique.

Il passe l'examen dans une atmosphère de bataille.

Ferdinand Foch arriva à Metz à l'âge de 18 ans, pour entrer comme interne au collège Saint-Clément. Dès la première année, il obtint, par le vote unanime de ses condisciples, le grand prix de sagesse. Il avait pour maître le P. Lacouture et le P. Saussier — un ancien officier de marine qui avait conservé l'habitude de fumer sous le froc comme à son ancien banc de quart, — qui appréciaient leur élève et escomptaient son succès aux examens qui approchaient. Ces examens allaient se dérouler dans une émouvante atmosphère. La France avait déclaré la guerre le 15 juillet, mais ce n'était pas, comme de nos jours, la mobilisation de toute une nation. La vie « civile » poursuivait son cours tandis que les armées de métier s'affrontaient.

C'est à Metz, pendant « l'écrit » du concours d'entrée à l'Ecole polytechnique — a raconté Foch à M. Ch. Le Goffic, — que s'est précisée ma vocation. On nous avait donné à développer cette pensée de Kléber : « Il faut que la jeunesse prépare ses facultés. » Je ne sais pas comment je m'en suis tiré. Ce que je sais, c'est que le lendemain, 7 août, qui était un dimanche, jour de congé, rôdant par la ville et déjà mal à l'aise, la gorge serrée, comme s'il était vrai que l'air devînt subitement moins respirable à l'approche des grandes catastrophes, j'appris tout à coup, par des camarades qui revenaient de la gare, que l'empereur, débarqué dans la nuit même à Metz pour rejoindre son quartier général, s'était rembarqué aussitôt à la nouvelle du double désastre de Forbach et de Wissembourg. Le palais du Gouvernement, tout pavoisé la veille au soir, ruisselant de lumières, était fermé, les volets mis et, sur les murs, s'étalait une affiche... une affiche toute fraîche... Je pourrais encore vous en réciter le texte de mémoire, oui... avec sa faute de ponctuation : « Le maréchal de Mac-Mahon a perdu une bataille sur la Sarre. (Or, Mac-Mahon ne s'était pas battu sur la Sarre et le point aurait dû être placé après bataille.) Le général Frossard a été obligé de se retirer. La retraite s'opère en bon ordre, etc. » Et c'était signé : « Napoléon... » Ce jour-là, devant cette affiche, j'ai senti que je serais soldat...

Soldat, je le fus, en effet, dès cette guerre même, mais si peu !... Le collège avait été licencié, les élèves rendus à leurs familles... Quelle pagaille tout le long de la route, les gares embouteillées, les régiments, débandés, refluant sur les voies... partout le désordre, la panique, l'idiotie... Ne s'était-on pas avisé d'appeler à Paris les pompiers des départements pour en former une espèce de garde mobile ? Ces pauvres gens étaient les mieux intentionnés du monde : ils ne demandaient qu'à se battre. Mais, avec leurs casques de légionnaires romains et leurs fusils du temps de la Ligue, quelle aide pouvaient-ils apporter à la défense ? On les renvoya ; leurs trains encombraient les voies, ajoutaient à la pagaille... Moi, à peine à Saint-Etienne et mon père consulté, je m'engageai au 4e de ligne, 24e compagnie du 4e bataillon... Expédié à Chalon-sur-Saône, l'armistice m'y surprit avec mon bataillon, avant que nous eussions vu le feu... Et la paix me trouva simple élève caporal... Joli début ! N'importe, je ne me décourageai pas. « Qu'est-ce que tu vas faire ? me demanda mon père. — Retourner à Metz, dis-je, puisque le collège Saint-Clément a rouvert ses portes, et reprendre le concours de l'école. » Ça n'alla pas tout seul. Trois jours de voyage pour commencer, car les trains ne roulaient pas la nuit. Puis, à Metz, une surprise douloureuse : l'autorité militaire allemande avait réquisitionné une partie du collège ; un détachement du 37e poméranien y casernait, et ces brutes en profitaient pour passer les élèves « à tabac ». Protester ? Regimber ? Peine perdue. Il fallait ravaler sa colère, attendre... Et c'est là, devant ces beautés de la « kultur », que j'ai pris conscience de ma dignité de Français et je me suis juré de ne pas la laisser s'amoindrir.

Ferdinand Foch passa l'examen de Polytechnique à Nancy, alors occupée par Manteuffel, qui logeait dans les appartements de Bazaine. Le chef du corps d'occupation allemand faisait circuler des retraites militaires en musique sur le cours Léopold et la place Stanislas. C'est au son d'une de ces musiques offensantes que Ferdinand Foch eut à terminer sa dernière composition.

J'étais, a-t-il dit par la suite, dans un état d'exaspération qui me faisait redouter de perdre une partie de mes moyens ; mais je crois au contraire que cette exaltation me servit, tant j'avais hâte de devenir officier.

Quarante-deux ans plus tard, lorsqu'il fut nommé commandant du 20e corps de Lorraine, il ordonna, pour le jour de son entrée à Nancy, le 23 août 1913, une grande retraite en musique à laquelle participèrent les musiques et les fanfares de six régiments de la ville. Les accents de *Sambre-et-Meuse* et de la *Marche lorraine* devaient effacer ce souvenir douloureux de 1871, qui l'avait, toute sa vie, poursuivi.

Sa carrière militaire.

Foch entra avec le numéro 76 du classement à l'Ecole polytechnique le 1er novembre 1871.

A la fin de son cours il avait gagné 19 rangs.

Il passa ensuite à l'Ecole d'application d'artillerie à Fontainebleau en 1873. Il la quitta en octobre 1874 avec le numéro 3 et le grade de sous-lieutenant. Il choisit la garnison de Tarbes, où était le 24e régiment d'artillerie.

De 1876 à 1878, le jeune lieutenant fit son stage à l'Ecole de cavalerie de Saumur. De Saumur il passa à Rennes, instructeur (30 mars 1878) ; puis, comme capitaine (30 septembre 1878) au 10e régiment d'artillerie, fut appelé à Paris comme chef adjoint du service du personnel au dépôt central d'artillerie (24 décembre 1879), passa au 9e régiment en 1881 et entra en 1885 à l'Ecole de guerre. Il en sortit quatrième en 1887. Stagiaire à l'état-major du 16e corps (31 décembre 1887), employé à l'état-major de la 31e division (Montpellier), il revint à Paris en 1890 au 3e bureau (opérations) de l'état-major de l'armée et fut promu chef d'escadron (27 février 1891). En février 1892, il prenait le commandement d'un groupe de batteries à cheval du 13e à Vincennes et recevait la croix de la Légion d'honneur par décret du 8 juillet 1892. Il avait 41 ans.

En février 1894, le commandant Foch était à nouveau affecté au 3e bureau de l'état-major général de l'armée, et l'année suivante il était nommé professeur adjoint d'histoire militaire, stratégie et tactique appliquée à l'Ecole supérieure de guerre.

Trois ans plus tard il était titularisé et promu lieutenant-colonel (10 juillet 1898).

Professeur et directeur à l'École de Guerre.

Dans un article que lui consacre le général Nudant, son passage comme professeur à l'Ecole de guerre est ainsi apprécié (*Temps*, 22. 3. 29) :

D'avoir été son élève à l'Ecole de guerre, d'y avoir professé ensuite sous sa haute direction, d'avoir servi en guerre sous ses ordres et, pour l'exécution des conditions de l'armistice, d'avoir été son bras droit restera pour nous l'orgueil de notre vie militaire, et l'hommage que nous lui apportons ici, les appréciations que nous nous permettons de porter sur l'homme et sur son œuvre ne seront qu'un témoignage nouveau de notre admirative déférence.

Comme le maréchal Fayolle, qui l'a précédé dans la tombe, le maréchal Foch s'était, lui aussi, imposé à nos générations par le cours de stratégie et tactique générale qu'il professait à l'Ecole de guerre, où se révélaient une puissance de synthèse, une volonté d'action, un recours constant à l'énergie intellectuelle qui ne pouvaient manquer d'imprégner profondément des esprits neufs et prêts à s'ouvrir aux suggestions de sa logique et de sa psychologie profonde.

Que l'on n'imagine pas cependant que le commandant Foch fût toujours facile à comprendre. Précisément parce que c'était un esprit synthétique, sa pensée traduite par sa parole était ramassée, condensée en des phrases d'apparence parfois sibylline et qui nous déconcertaient, tout d'abord, mais que bien vite nous apprîmes à mettre au clair et d'où nous tirions, pour notre plus grand plaisir et profit, la « substantificque moëlle ».

De cet éducateur émane un fluide incontestable qui empoigne et convainc, comme il empoignera et convaincra plus tard, devenu chef illustre, non seulement ses collaborateurs français, mais ses collègues alliés. On sent que chez lui la volonté réfléchie prime tout, cette volonté que rien n'abat, même le pire, et qui lui permettra de toujours dominer les événements dans toutes leurs vicissitudes. Quand il dit : « Attaquez ! » alors que tout plie, entendez que se défendre c'est encore attaquer et qu'à tout prix il faut se défendre sur place. Logique de la volonté qui ne nous surprenait pas, nous qui avions suivi ses leçons et compris sa parole, mais qui laissa bien souvent pantois, dans les circonstances difficiles, aux heures pénibles du Kemmel, par exemple, nos amis anglais, mal préparés à pareille tactique.

Aux temps lointains que nous évoquons dans ce milieu si vibrant qu'est l'Ecole de guerre, nous nous sentions en présence d'une force, et nous attendions des circonstances qu'elles lui permissent de se manifester. Dans le même temps et tout à côté couvait une force analogue, mais de caractère différent, que les événements devaient mettre également en lumière. Pétain était là, lui aussi : la ténacité du Picard poursuivait les mêmes buts que l'ardeur mystique du Tarbais.

D'autre part, dans les notes biographiques écrites par le *Temps* (22. 3. 29), le jour même de la mort du maréchal, nous lisons :

La période du professorat de Foch à l'Ecole de guerre devait être une des plus marquantes de sa vie, celle où il a pu donner, pour la première fois, la mesure de son génie militaire, attirer l'attention sur sa personnalité et, ce qui était plus important à ses yeux, commencer par une action profonde et directe la formation du corps d'officiers supérieurs dont la France aurait besoin à l'heure de la tourmente.

Ses auditeurs d'alors ne peuvent oublier l'emprise de ce maître au parler grave, rude, un peu monotone, difficile à suivre par la richesse de sa dialectique, poussant la logique jusque dans ses retranchements mathématiques, mais illuminant ses exposés par d'inoubliables images, des aphorismes taillés au diamant, faisant appel à toutes les ressources de l'intelligence française pour faire de la guerre, le jour où elle se présenterait, non plus un jeu monstrueux et cruel où la ruse se fait collaboratrice de la force brutale, mais une science qui puise dans le cerveau et dans le cœur sa puissance décisive.

A ses élèves de l'Ecole supérieure de guerre, il avait coutume de dire en commençant son cours : « On vous demandera plus tard d'être le cerveau d'une armée. Je vous dis aujourd'hui : Apprenez à penser », et il ajoutait :

« En réalité, commander n'a jamais voulu dire être mystérieux, mais bien communiquer, au moins aux exécutants en sous-ordre immédiat, la pensée qui anime la direction.

» Si quelqu'un put être mystérieux, c'était bien Napoléon, à l'autorité incontestée, qui assumait la tâche de penser et de décider pour toute son armée. Or, par sa correspondance, il exposait aux commandants de corps d'armée ses vues et son programme de plusieurs jours. Qu'on se rappelle encore maintes de ses proclamations, on verra ses troupes initiées à la manœuvre. Souvarof l'a déjà dit : « Il faut que chaque soldat sache sa ma-
» nœuvre, convaincu qu'on obtient tout d'une troupe à
» laquelle on parle, parce qu'elle sait alors ce qu'on lui
» demande et qu'elle ne demande pas mieux de le
» donner. »

Il aimait à rappeler la pensée napoléonienne : « En règle générale, le commandement en chef ne doit indiquer que la direction générale, déterminer simplement les buts à atteindre ; quant aux moyens à employer pour y parvenir, ils doivent être abandonnés au libre choix des organes d'exécution, sans quoi le succès est impossible. »

A cette conception « altruiste », si l'on peut dire, du haut commandement qui fait confiance à ceux qui vont prendre la responsabilité de l'action, Foch ajoutait une autre direction essentielle, l'hostilité instinctive et formelle aux théories et hypothèses que l'expérience préalable n'était pas venue étayer. Il condamnait la doctrine allemande d'un plan établi sur la conduite logique et rationnelle de l'ennemi.

Foch répondait : « Se renseigner, puis agir. »

C'était l'école de la réalité contre l'école de l'hypothèse. Il avait une formule qui lui était familière et qui, chez lui, était devenue une manière de *leitmotiv* : « Et d'abord, de quoi s'agit-il ? »

Elle n'était pas de lui, car il l'avait empruntée à Verdy du Vernois arrivant sur le champ de bataille de Nachod : « Au diable l'histoire et les principes ! *Après tout, de quoi s'agit-il ?* » Mais il l'avait faite sienne, car elle résumait à ses yeux toute la discipline mentale à laquelle il voulait dresser ses élèves.

On se divertissait parfois un peu au retour de la fameuse interrogation, qu'on attendait comme une vieille connaissance, mais inconsciemment l'enseignement faisait son œuvre et les étincelants axiomes et aphorismes captivaient les esprits :

« La victoire va toujours à ceux qui la méritent par la plus grande force de volonté et d'intelligence. »

« Une bataille gagnée, c'est une bataille dans laquelle on ne veut pas s'avouer vaincu. Victoire égale volonté. »

« Les réserves sont des magasins de force où l'on puise pour suppléer à l'usure qui se produit. L'art consiste à en avoir encore quand l'adversaire n'en a plus. »

« A la guerre, il y a autre chose que les principes : il y a le temps, les lieux, les distances, le terrain, il y a le hasard, dont on n'est pas maître. Ce n'est pas impunément qu'on viole les principes ; la fortune se lasse, l'esprit reprend bientôt ses droits sur la matière et le hasard. »

« Il ne suffit pas de faire des projets ; ils ne sont viables qu'à la condition qu'on tienne compte des entraves que l'ennemi peut y apporter. »

« L'art de la guerre ne consiste pas uniquement, pour les chefs d'un rang élevé et pour les commandants d'avant-garde, à foncer sur l'ennemi comme des sangliers. »

« Loin d'être une somme de résultats directs et partiels, la victoire est une résultante d'efforts, les uns victorieux, les autres en apparence infructueux, qui convergent tous néanmoins vers un même but, tendant au même résultat : la décision ou le dénouement, qui seuls donnent la victoire. »

Ces formules, prises au hasard parmi toutes celles qui illustrent ses deux ouvrages : *De la conduite de la guerre* et *Des principes de la guerre*, montrent sur quelle base large et avant tout intellectuelle et morale il fondait sa doctrine.

Il semblait avoir prévu que la guerre future dépasserait le cadre étroit de la stratégie et de la tactique pures et que l'essentiel était de former des intelligences prêtes à s'adapter à ses conditions inattendues et à résoudre des problèmes que ni le passé ni les livres ne pourraient donner en exemple.

L'on peut dire que les centaines d'officiers, choisis parmi l'élite de notre armée, qui passèrent sur les bancs de l'Ecole de guerre de 1895 à 1901 trouvèrent dans les leçons du lieutenant-colonel Foch la clarté conductrice (1).

La politique, malheureusement, devait interrompre pendant un certain temps cette carrière d'enseignement. En 1900, le général Bonnal avait succédé au général Langlois comme commandant de l'Ecole supérieure de guerre. C'est l'époque troublée de la loi sur les associations, des animosités confessionnelles. Le lieutenant-colonel Foch est catholique pratiquant, l'un de ses frères appartient à l'Ordre des Jésuites. Cela suffit à rendre sa situation difficile à un moment où les passions sont déchaînées et où la politique pénètre dans l'armée.

Il quitte l'Ecole de guerre pour le 29e d'artillerie, à Laon, puis pour le 35e d'artillerie, à Vannes.

Il est promu colonel le 12 juillet 1903.

En 1905, il est appelé, comme chef d'état-major du 5e corps, à Orléans.

Le 20 juin 1907, il est promu général de brigade et prend le commandement de l'artillerie du 5e corps d'armée, tout en entrant au comité technique de l'artillerie.

C'est alors que M. Georges Clemenceau, qui vient de prendre la présidence du Conseil (1908) et qui doit chercher un remplaçant au général Maunoury au commandement de l'Ecole supérieure de guerre, songe au général Foch, que tous les avis lui indiquent comme le plus apte (2).

Parmi les réformes qu'il y apporta, il importe de signaler la création du « centre des hautes études militaires », où furent réunis non pas de jeunes capitaines, mais des chefs de bataillon, lieutenants-colonels et colonels, en vue de suivre des cours spéciaux de tactique et de stratégie. C'est ce que l'on a appelé « l'Ecole des maréchaux », dont l'un des plus brillants produits devait être le lieutenant-colonel Weygand, le futur collaborateur, l'inappréciable chef d'état-major du maréchal pendant la guerre.

Sa carrière de 1911 à 1914.

Du *Temps* (22. 3. 29) :

Le 2 août 1911, il prenait le commandement par intérim de la 13e division d'infanterie, à Chaumont, recevait la troisième étoile le 21 septembre, passait, le 17 décembre 1912, à la tête du 8e corps d'armée à Bourges, et, le 23 août 1913, à celle du 20e corps à Nancy.

Au cours de cette laborieuse carrière, il avait, comme tant d'autres officiers, passé de garnison en garnison : Tarbes, Saumur, Rennes, Montpellier, Laon, Vannes, Orléans, Chaumont, Bourges, prenant contact avec les hommes des recrutements les plus divers ; son temps d'Ecole de guerre, comme professeur et comme chef, lui avait fait connaître la jeune élite du commandement. Il se trouvait ainsi admirablement averti des ressources

---

(1) Dans un article de M. C.-J. Gignoux dans la *Journée Industrielle* (22. 3. 29), à propos de l'enseignement de Foch à l'Ecole de guerre, nous trouvons les lignes suivantes :

« On publie des extraits ou des analyses de l'enseignement du maréchal Foch à l'Ecole de guerre ; à côté de principes techniques qui échappent naturellement au profane, il semble que la génération formée par lui recueillit d'autres enseignements de méthode et d'action qui débordent largement l'art militaire : l'hostilité instinctive et formelle aux théories et hypothèses que l'expérience n'est pas venue étayer, l'esprit d'analyse et de construction. Foch y joignait quelque chose de beaucoup mieux dont témoignent d'innombrables anecdotes : la foi dans les destinées de son pays et la toute-puissance de la volonté. »

(2) Le 23 décembre 1914, les agences publiaient une note ainsi conçue, recueillie par la *Grande Guerre du XXe siècle* (n° 5 de juin 1915, pp. 35-36) :

« M. Clemenceau, raconte la *France de Bordeaux*, avait à pourvoir notre grande Ecole militaire d'un directeur. Mais qui choisir ? Le ministre était perplexe. Beaucoup de généraux, sans doute, pouvaient occuper la fonction avec honneur. Mais M. Clemenceau voulait un homme supérieur, et surtout un homme tout court. Parmi ceux qui lui furent désignés, il décida de choisir lui-même, en dernier ressort.

» Le tour vint du général Foch de conférer avec le président, qui retint le général à déjeuner. Pas une minute la conversation ne roula sur l'Ecole de guerre, et le général Foch ne savait pas qu'on avait prononcé son nom à ce propos.

» Tout à coup, entre la poire et le fromage, M. Clemenceau dit au général, à brûle-pourpoint :

» — J'ai à vous annoncer une bonne nouvelle : vous êtes nommé directeur de l'Ecole de guerre...

» — Directeur de l'Ecole de guerre ? Mais, Monsieur le Président, je ne suis pas candidat.

» — C'est possible, mais vous êtes nommé, et je sais que vous ferez là d'excellente besogne. »

» Le général Foch, un peu abasourdi tout de même, remercia M. Clemenceau, mais un scrupule lui vint :

» — Vous ne savez peut-être pas tout de moi, Monsieur le Président, dit-il. J'ai un frère qui est Jésuite.

» — Votre frère est Jésuite ! s'écria M. Clemenceau, mais je m'en f..., général..., pardon, Monsieur le Directeur, car vous êtes directeur de l'Ecole de guerre, tous les Jésuites n'y feront rien.

» Ce trait en dit long sur le caractère du général Foch, mais il honore aussi M. Clemenceau. »

Rappelant le même fait, le *Temps* (22. 3. 29) écrit :

« Il y a de la rencontre de ces deux grands hommes [Foch et Clemenceau], qui n'avaient pas précisément le même *credo*, une version qui est devenue classique, mais qui ne serait que légendaire. Au général qui se déclarait surpris que le choix d'un ministre libre-penseur ait pu se porter sur un officier dont un frère était Jésuite, le « Tigre » aurait répondu : « Je le sais, mais je » m'en ... Vous ferez de bons officiers, c'est la seule » chose qui compte. » Le maréchal Foch a démenti, il n'y a pas très longtemps, cette histoire en déclarant que les choses s'étaient passées d'une façon toute différente, qu'il raconterait plus tard, ce qu'il ne fit pas à son interlocuteur de ce jour-là.

» En attendant que ses proches en fassent confidence, si M. Clemenceau ne le narre pas lui-même, il reste établi que c'est sous le ministère Clemenceau que le général Foch, dont les convictions religieuses n'étaient un secret pour personne, fut appelé à la direction de l'Ecole de guerre. »

de notre pays et préparé à la tâche que le destin lui réservait.

En 1878, alors qu'il était capitaine à Rennes, il avait épousé Mlle Julienne Bienvenue, de Saint-Brieuc, qui lui donna trois enfants, un fils et deux filles (1). Il avait acquis, près de Morlaix, à Traonfeunteniou, un petit domaine où il alla jusqu'à la fin de sa vie passer ses vacances, se livrant aux plaisirs du jardinage et aux passions de la chasse. C'est là qu'il se trouvait, en juillet 1914, permissionnaire du 18 juillet au 2 août, en compagnie de ses deux gendres, les capitaines Fournier et Bécourt, et de leurs enfants, quand un ordre ministériel le rappela, le 26 juillet, à Nancy. L'ultimatum autrichien à la Serbie, le 23 juillet, et la rupture entre Vienne et Belgrade, le 25, avaient montré aux plus optimistes l'imminence du danger. Il fallait être prêt à y faire face.

La guerre de 1914.

Le 20e corps, que commandait le général Foch, faisait partie de la 2e armée (général de Castelnau) et comprenait la 11e division (division de fer) et la 39e (division d'acier).

Au moment du redressement de la Marne, le maréchal Joffre confia la 9e armée au général Foch, et c'est à la tête de cette armée qu'il participa à la bataille de la Marne.

Foch a présidé à ce qu'on a appelé la « course à la mer ».

Le maréchal Joffre — écrit le *Temps* (22. 3. 29), — en l'investissant, après la Marne, des fonctions d'adjoint au commandant en chef, lui avait fait quitter la 9e armée pour lui confier le G. A. N. (groupe d'armées du Nord). Il resta à sa tête pendant la fin de 1914, toute l'année 1915 et une partie de 1916, ayant son quartier général à Doullens, à Cassel, à Frevent et enfin à Dury, aux portes d'Amiens.

A cette période de la guerre appartiennent les durs combats des Flandres, la collaboration avec l'armée belge et l'armée anglaise sur l'Yser, les jours angoissants où la ligne parut céder, où Foch se rend chez le maréchal French en le suppliant de tenir coûte que coûte en attendant les renforts qu'il va lui envoyer, et où le vieux camarade de guerre britannique écrit, au verso du papier où le général français a écrit : « Primo : où sont les troupes, qu'elles s'arrêtent ; secundo, qu'elles s'y plaquent, qu'elles s'incrustent, n'importe comment et quoi qu'il arrive », ces simples mots : *Pour exécution*, suivis de sa signature.

Même confiance de la part de l'état-major belge, qui réalise le barrage des eaux lâchées dans la plaine sur une suggestion fugitive du général.

Il y a eu plus tard de petits froissements d'amour-propre au sujet de quelques jugements un peu sommaires attribués au maréchal. Il était cavalier au propre comme au figuré, et ses visions rétrospectives manquaient parfois de nuances, mais pour qui a vécu ces jours-là près de lui, il n'est point de souvenir de discordance entre les alliés.

Le commandant du G. A. N. ne mâchait pas ses mots, mais on connaissait sa manière et l'on ne s'en formalisait pas, devant la grandeur du but à atteindre.

Après l'Yser, c'est l'Artois et c'est la Somme. Verdun vient distraire l'attention vers la droite de notre ligne.

(1) Son fils Germain, aspirant, sorti de Normale, fut tué au début de la guerre. Ses deux filles épousèrent deux officiers, le capitaine Fournier, depuis colonel, et le lieutenant Bécourt, devenu commandant, ce dernier tué également à l'ennemi. Pour que le nom de Foch ne disparût pas, le Conseil d'Etat avait autorisé, en juin 1927, qu'il fût adjoint à celui de ses petits-enfants.

Le front unique.

Au 30 septembre 1916, le général Foch était maintenu sans limite d'âge dans la première section de l'état-major de l'armée, et, quittant le commandement du G. A. N., allait, avec ses collaborateurs immédiats, dont le colonel Weygand et le commandant Desticker, mort il y a quelques mois, à Senlis d'abord, puis dans l'Est, organiser une sorte de bureau des grandes questions militaires interalliées. Sans qu'on voulût l'avouer, c'était une sorte de disgrâce. La percée espérée n'avait pas été réalisée. Mais le destin faisait bien les choses. En permettant au général Foch de distraire son esprit des problèmes tactiques limités d'une portion du front pour lui fournir le vaste champ de l'ensemble des fronts alliés, on le préparait à son rôle décisif, celui de commandant en chef.

Il faut brûler les étapes dans le récit d'une telle activité. C'est la préparation de l'envoi des renforts en Italie, c'est la nomination, le 15 mai 1917, comme chef d'état-major général de l'armée, c'est la campagne d'Italie, c'est la création du comité militaire interallié de Versailles, c'est enfin, à la fin de mars 1918, la conférence de Doullens où M. Clemenceau et lord Milner tombent d'accord pour confier à Foch le commandement suprême, décision à laquelle le général Pershing se rallie en venant déclarer au nouveau chef :

« Je viens pour vous dire que le peuple américain tiendrait à grand honneur que nos troupes fussent engagées dans la présente bataille.

» Je vous le demande en mon nom et au sien. Il n'y a pas en ce moment d'autre question que de combattre. L'infanterie, l'artillerie, l'aviation, tout ce que nous avons est à vous. Disposez-en comme il vous plaira. Il en viendra encore d'autres, aussi nombreuses que nécessaires. Je suis venu tout exprès pour vous dire que le peuple américain sera fier d'être engagé dans la plus grande et la plus belle bataille de l'histoire. »

A l'offensive allemande de l'Aisne et de la Champagne, Foch répond, le 18 juillet, par celle de Mangin débouchant de la forêt de Villers-Cotterets. Conjuguée avec celle des Franco-Anglais à l'Est d'Amiens, elle ébranle définitivement l'édifice allemand. [...]

Le 6 août, M. Clemenceau propose d'élever le général Foch à la dignité de maréchal de France, décret que M. Poincaré signe le jour même. Le 23 août, en présence de MM. Clemenceau, Leygues, Loucheur, et d'officiers des armées alliées, le président de la République lui remettait le bâton étoilé d'or, en terminant l'allocution où il rappelait ses éminents services par ces mots : « Nous voulons vaincre. Nous vaincrons ! »

Le 11 novembre, l'armistice signé dans son wagon, à Rethondes, consacrait la victoire.

En ce même mois de novembre 1918, le maréchal Foch, après une motion du Parlement, joignant à son nom celui de M. Clemenceau, et déclarant qu' « ils avaient bien mérité de la patrie », était élu, sans concurrent, à l'Académie des sciences et à l'Académie française ; il recevait celles des plus hautes décorations alliées qu'il ne possédait pas encore ; mais sa joie suprême devait être, aux premiers jours de décembre, de rentrer en triomphateur dans Metz redevenue française. Ceux qui avaient, en âge de comprendre et de souffrir, vécu le drame de 1870-71 ont connu, en ces jours de la fin de 1918, dans les villes-symboles Metz et Strasbourg, la plus intense des émotions humaines. Pour un officier comme Foch, dont toute l'existence avait été étreinte par ce deuil de la patrie mutilée, et qui, sans l'agression allemande d'août 1914, eût pris sa retraite au moment où l'âge inexorable vous raye de l'annuaire, sans avoir réalisé ce pourquoi il avait vécu et travaillé, l'entrée dans Metz était la joie au delà de laquelle on n'en imagine pas d'autres.

Après la guerre.

Le maréchal Foch était entré, vivant, dans la gloire. Il fut fêté à Londres, où le Gouvernement britannique le fit *field-marshal*. Il reçut des lauriers d'or ciselé, des adresses reconnaissantes et louangeuses, de Pologne (où il avait reçu le maréchalat), de Portugal, d'Amérique, de Roumanie ; les villes de Leeds et de Manchester le firent citoyen d'honneur, on l'acclama partout où il se rendit, à Morlaix, à Arreau, à Bordeaux, Tarbes, Bergues, Dunkerque, Saint-Etienne, Lille, Tourcoing, Nancy, Lyon, Abbeville, Beauvais, Boulogne, Colmar, etc. On le convia à Valentine, le village de ses ancêtres, on l'invita à Bruxelles, à Rome, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie, en Algérie, au Maroc, aux Etats-Unis, il se rendit à plusieurs reprises en Angleterre soit comme hôte d'honneur, soit pour y rendre le dernier devoir à ses collaborateurs et amis de la grande guerre, Wilson et Douglas Haig.

Dans l'esprit de l'actuelle génération française et étrangère, le maréchal Foch avait redonné au génie militaire français une suprématie comparable à celle de Bonaparte. Ces deux grands soldats n'ont pourtant pas eu à envisager des problèmes similaires, et l'unité du commandement ne s'est pas exercée de la même manière ; mais il faut aux foules un nom qui concrète la victoire. Dans la réponse que M. Poincaré lui adressa le 5 février 1920, lors de sa réception à l'Académie française (1), il lui dit :

« Soldat respecté non seulement par toutes les nations de l'Entente et par les jeunes Etats européens, mais par nos ennemis d'hier. Vous et vos armées vous avez sauvé notre vieille civilisation latine, notre langue, nos chefs-d'œuvre, notre passé et notre avenir. »

En juillet dernier le maréchal assistait à l'inauguration à Cassel de sa statue équestre, comme il avait vu, deux ans auparavant, un autre monument s'élever à sa gloire : Bouchavesnes.

LA MALADIE, LA MORT

Les premières atteintes de la maladie qui devait emporter le maréchal Foch remontent au samedi 12 janvier 1929. Longtemps on espéra que sa forte constitution surmonterait le mal. Malheureusement, un affaiblissement progressif ne laissait que peu d'espoir de le sauver.

Voici d'après la *Croix* (22. 3. 29) le récit de ses derniers moments et de sa mort.

Mercredi [20. 3. 29] après-midi, le maréchal se sentait mieux.

Sans se faire illusion sur l'extrême gravité du mal et l'imminence du danger, les médecins affirmaient qu'il y avait une légère amélioration, mais ils savaient combien le cœur restait faible ; à chaque instant, une syncope était à redouter.

Vers 16 h. 30, le malade désira se lever et s'approcher de la fenêtre ; aidé de la fille du maréchal et d'une infirmière, l'interne Jean Falaize transporta le malade dans son fauteuil à rallonge ; pendant trois quarts d'heure, le maréchal devisa gaiement, regarda par les fenêtres le va et vient dans la cour de son hôtel. Il reçut la visite de ses filles, Mmes Fournier et Bécourt, et parla à ses petits-enfants.

Le malade demanda, vers 17 h. 40, si son lit était prêt. Cinq minutes après, il se décida à quitter le fauteuil ; l'interne recula de quelques centimètres le fauteuil, et soudain il vit le maréchal pâlir, lever la tête comme pour regarder le ciel : c'était la syncope.

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 269-279.

En hâte, on appela les médecins et l'on fit prévenir le clergé de Sainte-Clotilde. C'est M. l'abbé de l'Epinois, colonel durant la guerre, et entré ensuite dans les Ordres, qui vint donner au mourant une dernière absolution (1). Les piqûres prescrites pour les cas désespérés n'eurent aucun effet : le cœur cessa de battre. Le maréchal était mort. [...]

Dans son lit de cuivre, il est revêtu de sa tenue de campagne, d'un gris bleu. Au côté droit, il porte la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur, que le général Gouraud est venu lui attacher A son côté gauche, trois rangées de rubans représentent toutes les médailles de toutes les nations alliées, le premier ruban est celui de notre médaille militaire. Le corps du maréchal, face aux deux fenêtres de la chambre, est recouvert jusqu'au bas de la poitrine du manteau qu'il portait lorsqu'il entra dans Metz. Dans ses mains croisées sur la poitrine, il tient son crucifix, qui contient une relique de la vraie Croix.

La fin chrétienne.

Dans l'*Echo de Paris* (17. 1. 29), sous le titre « Le P. Lhande chez le maréchal », on lisait la courte note suivante, qui a trait à la première crise de la maladie qui devait emporter l'illustre soldat deux mois plus tard :

Le maréchal Foch a reçu hier la visite du P. Lhande. Interrogé par nous, l'éminent religieux s'est borné à déclarer que, lorsqu'il fut appelé dimanche soir, au plus fort de la crise, chez l'illustre malade, celui-ci leva son bras droit d'un geste haut et long, et murmura dans un souffle : « Le ciel ! »

Après quoi, il se prépara à tout événement avec une parfaite lucidité et une admirable foi.

D'autre part, la *Croix* (22. 3. 29) donnait après la mort du maréchal quelques détails plus précis sur la fin chrétienne du grand soldat :

Ce grand chrétien n'avait pas attendu, pour remplir ses devoirs, l'heure dernière. Régulièrement, avec une simplicité touchante, il se rendait dans une communauté voisine pour se confesser. Durant sa maladie, il avait reçu à plusieurs reprises le P. Lhande ; avant-hier, c'était le P. Doncœur.

Nous avons rapporté le dialogue touchant entre le maréchal et le P. Lhande, à la fin de janvier, quand une crise subite mit les jours du glorieux soldat en danger : « Ce n'est rien, Monsieur le Maréchal », lui disait-on pour l'encourager. Mais rempli de sang-froid, le bras levé vers le crucifix, le maréchal Foch s'écriait : « Le ciel ! »

Le 14 février, ce chrétien exemplaire recevait des mains du P. Lhande l'Extrême-Onction. Avec une lucidité parfaite, il veillait à tout, suivait les détails des cérémonies, répondait lui-même aux prières.

D'un instant à l'autre, il savait qu'il devait paraître devant le Souverain Juge.

(1) Dans l'*Echo de Paris* (21. 3. 29), nous lisons ces déclarations faites par M. l'abbé de l'Epinois : « Il était 5 h. 1/2 quand on vint me chercher de la part de la maréchale pour apporter les derniers sacrements au mourant. J'arrivai aussitôt et le trouvai dans le coma, immobile, étendu sur son lit. A peine étais-je arrivé dans sa chambre que Mme Foch, en larmes, se précipita vers moi. Je donnai au mourant l'Extrême-Onction et, doucement, il s'éteignit... J'avais pour le maréchal, ajoute l'abbé de l'Epinois, une profonde admiration. J'ai servi sous ses ordres pendant la guerre et je l'avais accompagné à Cassel pour l'inauguration de sa statue équestre. »

Sur la fin chrétienne du maréchal Foch l'*Echo de Paris* (21. 3. 29) écrit, sous le titre « La mort d'un croyant » :

Les derniers instants du maréchal Foch s'écoulèrent dans la même simplicité, dans les mêmes sentiments, avec la même foi qui avaient marqué toute sa vie.

Le monde entier connaissait la ferveur religieuse du grand capitaine. Chacun savait qu'au Grand Quartier une demi-heure de la matinée, chaque jour, appartenait à la méditation dans l'ombre de la petite église (1). Nous-même, au carême de Notre-Dame, notamment au dernier Vendredi-Saint, l'avons vu profondément recueilli. Et personne d'ailleurs ne s'étonnait de cette religion profonde chez l'ancien élève de Saint-Clément de Metz, disciple d'une des maisons qui firent mentir une prophétie regrettable en formant pour une bonne part les futurs vainqueurs du germanisme prussien.

Depuis longtemps déjà, le maréchal s'était préoccupé de sa dernière heure. A fin janvier, puis le 14 février, il demanda et reçut la visite du P. Lhande, qui demeura frappé de sa lucidité et qui même lui donna rendez-vous dans les huit ou dix jours qui suivraient.

Le maréchal, avec son habituel esprit de foi, était résolu à prendre toutes ses dispositions, et comme le religieux lui disait en entrant dans la chambre :

— Mais, Monsieur le Maréchal, ce n'est rien...

Il répondit avec sang-froid :

— Je me considère comme appelable devant le Souverain Juge d'un instant à l'autre.

Le Père évoqua alors les âmes des millions de morts, de morts glorieux — certains disent de martyrs — qui tombèrent pendant la Grande Guerre.

— Quel cortège, Monsieur le Maréchal, que celui de ces braves que vous avez aimés et qui vous ont aimé !

Et il parla des témoignages de sympathie qui parvenaient pour lui de toutes les régions du globe, de ceux que recevait particulièrement d'Amérique le cardinal de Paris. Le maréchal eut alors un geste large vers les pavillons des armées alliées qui fleurissaient la tête de son lit, puis il étendit le bras vers le crucifix et prononça seulement — c'était la seule chose désormais qui comptait :

— Le ciel !

Puis ce chrétien exemplaire, répondant lui-même, au cours des rites, aux versets que récitait le prêtre, accomplit son devoir jusqu'au bout.

Avant-hier, il devisa quelques instants avec le P. Doncœur.

Hier, la maréchale fit prévenir le clergé de Sainte-Clotilde. Ce fut un vicaire de garde qui vint administrer à nouveau les derniers sacrements. Par une coïncidence, ce prêtre, M. l'abbé de l'Epinois, s'appelait, il y a quelques années, le colonel de l'Epinois, avant que sa femme, infirmière, n'eût été tuée et qu'il ne fût entré au séminaire.

Pendant ce temps, on prévenait M. le chanoine Verdrie, curé de la basilique, et le P. Lhande. [...]

(1) La *Croix* (22. 3. 29) écrit de son côté :

« Pendant la guerre, le généralissime des alliés résida plusieurs mois au château de Bombon, près de Mormant, en Seine-et-Marne, siège de son grand quartier général, où il suivit les habitudes chrétiennes de toute sa vie.

» A quelques centaines de mètres du château, tout au haut de la route montueuse qui traverse le petit village, s'érige, humble, l'église paroissiale.

» Chaque dimanche, au son de la cloche qui appelle les fidèles à la messe de 8 heures, le maréchal en prenait le chemin. Et les humbles fidèles de cette campagne perdue le voyaient s'asseoir au milieu d'eux, suivant attentivement dans son livre les prières de la messe. »

C'est également cette assiduité à la prière que rappelle le cardinal Charost, ancien évêque de Lille, dans son télégramme de condoléances à Mme la maréchale Foch (*Croix*, 26. 3. 29) :

« Ancien évêque de Lille rendue à la France par la manœuvre géniale conçue, commandée par Foch, et qui brisa le front allemand, prie Mme la maréchale d'agréer ses condoléances respectueuses, profondément émues, et prie pour le grand capitaine qui priait chaque jour église Cassel.

» Cardinal CHAROST. »

Citons enfin ces lignes du *Temps* (24. 3. 29) :

« Au cours d'une réunion du comité des sociétés catholiques, le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, rendant hommage à la mémoire du maréchal Foch, a déclaré :

« Il nous laisse à tous l'exemple d'un fervent et loyal » catholique qui a toujours manifesté ouvertement sa » croyance en Dieu et sa confiance en la Providence » divine. »

» Le cardinal Bourne a rappelé qu'à l'occasion de la marche triomphale des armées alliées dans Londres il y a dix ans, Foch, comme le cardinal lui disait l'admiration que tout le monde éprouvait pour lui, avait répondu par ces simples mots : « C'est entièrement la Providence de » Dieu. »

« C'était un grand soldat et un grand catholique », a ajouté le cardinal Bourne. »

LES FUNÉRAILLES

Vote du projet de loi.

C'est à la première séance de la Chambre du 21 mars 1929 que fut déposé, avec demande de discussion immédiate, par M. Painlevé un « projet de loi relatif aux funérailles nationales du maréchal Foch ».

Par l'organe de son rapporteur général, M. Louis de Chappedelaine, la Commission des finances donna un avis favorable au projet, qui, mis aux voix, fut aussitôt adopté à mains levées.

Le même jour, le Sénat se prononçait à son tour sur le même projet. M. Clémentel, président de la Commission des finances du Sénat, puis M. Albert Mahieu, rapporteur général, prirent la parole pour s'associer à la demande du Gouvernement.

Le projet fut adopté au Sénat à l'unanimité des 295 sénateurs présents (1).

(1) Nous devons mentionner que M. Louis DUMAT, député de Paris, avait, à la 2e séance du 22 mars, déposé la proposition de loi suivante, qui avait recueilli l'adhésion d'un grand nombre de ses collègues (dont nous publions les noms ci-après) :

« *Exposé des motifs.* — Messieurs, ayant souci que *tous* les Français aient la possibilité d'assister aux obsèques nationales de M. le maréchal Foch ou de se recueillir en ce jour où la France entière pleurera le libérateur de son territoire, désirant donner au monde entier le spectacle de l'union dans la douleur de tous les citoyens de notre pays, nous avons l'honneur de vous soumettre la proposition de loi suivante :

» *Proposition de loi.* — ARTICLE UNIQUE : La journée des obsèques de M. le maréchal Foch est déclarée jour de deuil national. »

Présentée avec demande de discussion immédiate, conformément à l'article 96 du règlement de la Chambre, la proposition de M. Dumat fut, en fin de séance, renvoyée à la Commission du travail. A la date des obsèques du maréchal Foch elle n'était pas venue en discussion. Voici les noms des signataires de la proposition :

MM. Louis Dumat, About, Adam, François Albert, Camille Amet, Amidieu du Clos, Geoffroy d'Andigné, Paul Anquetil, Antier, Antoine, Appourchaux, Bertrand d'Aramon, duc d'Audiffret-Pasquier, Henri Auriol, Ballu, Barbot, Etienne Baron, Béluel, Berger, Bergerot, Blacque-Belair, Blaisot, Bloud, Louis Bonnefous, Bouat, Bouëssé

Texte de la loi du 23 mars 1929.

La loi votée par les deux Chambres a été signée le 23 mars et publiée au *Journal Officiel* du 24. 3. 29. En voici le texte :

Loi accordant des funérailles nationales à M. le maréchal Foch.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ART. 1er. — Il sera fait à Ferdinand Foch, maréchal de France, des funérailles nationales qui seront célébrées par les soins de l'Etat aux frais du Trésor public.

ART. 2. — Il est ouvert au ministre de la Guerre, sur l'exercice 1929, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 30 décembre 1928, un crédit de trois cent mille francs (300 000 fr.) applicable à un chapitre nouveau du budget de son département portant le n° 60 *bis* et intitulé : « Frais de funérailles nationales du maréchal Foch. »

Il sera pourvu à ce crédit au moyen des ressources du budget général de l'exercice 1929.

ART. 3. — Le maréchal Foch sera inhumé aux Invalides.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 23 mars 1929.

GASTON DOUMERGUE.

Par le président de la République :

Le président du Conseil,
RAYMOND POINCARÉ.

Le ministre des Finances,
HENRY CHÉRON.

Le ministre de la Guerre,
PAUL PAINLEVÉ.

Le ministre des Pensions,
LOUIS ANTÉRIOU.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
PIERRE MARRAUD.

Bouligand, Bouteille, Braise, Bravet, Georges Bret, Brom, Auguste Brunet, Cadic, lieut.-colonel Callies, Calvet, Camuzet, Capron, Cautru, Cazaud, Charlot, Chassaigne-Goyon, Adrien Constans, Courtehoux, Coutel, Cravoisier, Daniélou, Delabarre, Delorme, Delport, Delsol, Joseph Denais, Desgranges, Dessaint, Didry, Dormann, Louis Dubois, Duboys-Fresney, Duclaux-Monteil, Dumaine, Dupin, Durafour, Auguste Durand, Alexandre Duval, Duval-Arnould, Fernand Engerand, Escartefigue, Paul Escudier, Evain, Faget, Emile Faure (Seine), de Fels, Désiré Ferry, Ernest Flandin, Etienne Fougère, Henry Fougère, Fould, Fournier-Sarlovèze, Charles Gallet, Gaumet, Jean Goy, commandant de Grandmaison, Groussau, Guérin, de Haut, Henry Haye, André Hesse, Alphonse Honnorat, Inizan, Join-Lambert, La Chambre, marquis de La Ferronnays, de La Groudière, Lamazou-Betbeder, de Lasteyrie, Le Corbeiller, Jean Le Cour Grandmaison, Lefas, Léglise, Le Guen, Henry Le Mire, Lerolle, Yves Le Trocquer, Le Vezouët, Lévy-Alphandéry, Lissar, Henri Lorin, commandant de Ludre, des Lyons de Feuchin, Macoin, Manaut, Marcombes, Louis Marin, Mathieu, Menil, Merlant, Léon Meyer, Mistler, Moncelle, de Monicault, de Montaigu, comte de Moustier, Louis Nicolle, Nominé, Odin, Jean Ossola, Ernest Outrey, Péchin, Peissel, Pernot, Pezet, Pfleger, colonel Picot, Piétri, lieut.-colonel Plichon, de Polignac, Pouzet, Queinnec, Quesnel, Paul Reynaud, Rillart de Verneuil, Robert, Roquette, des Rotours, Henry Roulleaux-Dugage, Sabatier, général de Saint-Just, Sallès, Scapini, Schleiter, Jammy Schmidt, Robert Sérot, Paul Simon, Edouard Soulier, Tailliandier, Taittinger, de Tinguy du Pouët, Tranchand, Trémintin, Xavier Vallat, Vallette-Viallard, Edouard de Warren, François de Wendel, Weydmann, Wolff, Ybarnégaray.

L'exposition du corps sous l'Arc de Triomphe.

Le corps du maréchal resta exposé à l'hôtel de la rue de Grenelle du jeudi après-midi jusqu'au dimanche matin.

Le public fut admis à défiler une partie de l'après-midi du jeudi et le vendredi à partir de 9 heures. La mise en bière a eu lieu durant la nuit de vendredi à samedi en présence de la maréchale Foch, de Mmes Bécourt et Fournier, ses filles, des généraux Weygand, Baratier, des docteurs L. de Gennes, Heitz-Boyer et Davenières, et des officiers de son état-major. La foule a été admise à défiler dans la chapelle ardente, dressée dans le grand salon du rez-de-chaussée, à partir de 14 heures.

D'après les dispositions prises par le Gouvernement, le corps du maréchal fut transporté le dimanche matin à 9 heures sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, où il est resté jusqu'au soir à 11 heures, afin de permettre à la population parisienne d'apporter un dernier hommage au vainqueur de la Grande Guerre.

Le *Temps* (25. 3. 29) fait le récit suivant de la cérémonie du transfert et de l'exposition sous l'Arc de Triomphe :

Cette cérémonie, d'où tout faste était banni, a revêtu un caractère poignant dans sa simplicité. Malgré l'heure matinale, de nombreux Parisiens avaient tenu à venir assister au transfert du corps. Massée devant l'hôtel, allongée le long des rues, des ponts et des avenues, une foule silencieuse, recueillie, s'est découverte au passage du corps, montant vers l'Arc de Triomphe y recevoir l'hommage populaire.

A 8 heures, les personnalités officielles arrivent rue de Grenelle. Tour à tour, pénètrent dans l'hôtel MM. Renard, préfet de la Seine ; Guichard, directeur de la police municipale ; le général Simon, commandant la place de Paris ; M. Maginot, ministre des Colonies ; le général Weygand et sa famille ; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et le colonel Picot ; M. Scapini à la tête d'une délégation de députés anciens combattants ; MM. Loucheur, ministre du Travail ; Laurent Eynac, ministre de l'Air ; André François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, et Antériou, ministre des Pensions.

A 8 h. 20, arrivent une compagnie du 5e régiment d'infanterie, sous le commandement du colonel Durrmeyer, et trois pelotons du 11e cuirassiers. Les officiers portent un nœud de crêpe à la garde de leur épée ; le drapeau est cravaté de crêpe et les tambours voilés. Cependant que les cavaliers se rangent rue de Grenelle, les fantassins prennent position dans la cour de l'hôtel.

A 8 h. 25, un commandement retentit. C'est M. Painlevé, ministre de la Guerre, qui, accompagné du colonel Marquis, de son cabinet militaire, pénètre à son tour dans la chapelle ardente. Presque aussitôt, sous les ordres du général Baratier, les officiers de l'état-major du maréchal viennent se ranger face au fourgon qui va emporter la dépouille de leur chef. Sabre au clair, les collaborateurs du maréchal vont lui rendre les derniers hommages.

Quelques minutes après, le cercueil apparaît sur le perron. Il est recouvert d'un drap tricolore sur lequel ont été placés le képi, le sabre et le manteau que portait le maréchal lorsqu'il fit son entrée dans nos provinces reconquises.

Le drapeau s'incline, la clique sonne « Aux champs », les troupes présentent les armes, et la *Marseillaise* salue une dernière fois le maréchal.

Les petits-fils du maréchal montent dans la cabine du fourgon, cependant que la maréchale, Mmes Bécourt et Fournier, ses filles, et le général Weygand prennent

place dans la première voiture, que suivent les voitures des membres du Gouvernement et des parlementaires.

La clique sonne une seconde fois « Aux champs ». Le cortège s'ébranle. Précédé du fanion de commandement du maréchal, qui marche en tête d'un peloton de cavalerie, escorté de cavaliers, le fourgon, par la rue de Grenelle, l'avenue Galliéni, le pont Alexandre et les Champs-Elysées, gagne la place de l'Etoile. Un peloton de cuirassiers ferme la marche.

A 9 h. 15, le cortège arrive place de l'Etoile. La foule forme une immense couronne au centre de laquelle l'Arc se dresse. Les réverbères ont été voilés de crêpe ; des gardes républicains, en grande tenue, ceinturent la place.

Sous la voûte de l'Arc de Triomphe, que de puissants projecteurs éclaireront ce soir, au centre du monument, derrière la tombe du Poilu inconnu, dans l'axe des avenues de la Grande-Armée et des Champs-Elysées, un canon de 75, la gueule tournée vers la Concorde, a été placé, flanqué de quatre torchères. Au pied de chaque torchère, un officier supérieur de la garnison, sabre au clair, se tient au garde à vous. Quatre boy-scouts — la génération qui vient rendant hommage à la génération de la guerre — attendent également. Devant le canon, un seul drapeau : celui de l'Association des médaillés militaires.

Le cercueil est descendu de son fourgon et placé sur la pièce. Le fanion du maréchal est attaché à la tête du cercueil par le lieutenant-colonel de Mierry et le commandant Lhôpital. La famille et les amis du maréchal se recueillent un instant, puis défilent et s'inclinent devant le cercueil. Les troupes du service d'honneur présentent les armes. La cérémonie est terminée. Précédés de leur drapeau, les aveugles de guerre ouvrent le défilé de la foule.

Ce défilé se continuera pendant la matinée et l'après-midi ; il se prolongera fort avant dans la soirée, jusqu'à 23 heures, heure à laquelle le cercueil sera transporté à Notre-Dame.

C'est au cours de l'après-midi que put se mesurer la ferveur reconnaissante de la foule. Méprisant la cohue, sachant que son effort peut-être serait vain, le peuple de Paris avait voulu voir, rendre hommage. De chacune des avenues qui convergent vers l'Etoile, une foule dense est montée, se massant autour de la place, attendant le moment où il lui serait permis d'aller se découvrir devant les deux héros : le Soldat inconnu sous la dalle, le maréchal sous le drap tricolore.

Le dimanche soir à 23 heures le transfert du cercueil à Notre-Dame de Paris fut salué de 21 coups de canon et se fit sans aucun défilé ni cérémonie. Le corps fut déposé dans une des chapelles latérales de droite, transformée en caveau provisoire.

Le lendemain, dès l'ouverture de l'église, les fidèles vinrent si nombreux s'incliner devant la dépouille du grand soldat qu'un service d'ordre dut êre organisé. A midi les portes furent fermées, et seuls les prêtres et des religieuses furent admis à venir prier auprès du corps.

La journée du 26 mars 1929.

D'après un communiqué officiel, le Conseil des ministres avait arrêté les dispositions suivantes, conformément aux vœux exprimés par la famille :

Programme officiel des funérailles.

La cérémonie religieuse.

Mardi, 26 mars, aura lieu la cérémonie religieuse à Notre-Dame. Elle commencera à 9 heures, aussitôt après l'arrivée de M. le président de la République.

Des places seront réservées dans la nef aux représentants personnels des chefs d'Etats étrangers, aux ambassadeurs, aux membres du Gouvernement et du Parlement, au corps diplomatique, aux représentants de l'armée, aux délégations des corps constitués et des anciens combattants, aux représentants de la presse.

Le cortège de Notre-Dame aux Invalides.

Le cortège se formera à l'issue de la cérémonie religieuse et se dirigera vers les Invalides. Il marchera dans l'ordre suivant :

Deux pelotons de la Garde républicaine à cheval ;
Un général ;
Une batterie d'artillerie à cheval ;
Un bataillon d'infanterie avec musique et drapeau ;
Les détachements des armées françaises et alliées ;
Les délégués des anciens combattants avec leurs drapeaux ;
Les porte-drapeau des régiment dissous ;
Le cheval et le fanion du maréchal ;
Le corps du maréchal, porté sur une prolonge d'artillerie traînée par six chevaux, et encadré de part et d'autre par une compagnie d'infanterie ;
Des adjudants porteurs des décorations du maréchal et ses infirmières ;
La famille du maréchal ;
M. le président de la République ;
Les représentants personnels des chefs d'Etats étrangers ;
Les ambassadeurs ;
Les présidents du Sénat et de la Chambre ;
Les membres du Gouvernement ;
Le corps diplomatique ;
Le bureau et les membres du Sénat ;
Le bureau et les membres de la Chambre ;
Les membres de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et de l'état-major général ;
Les grands-croix et les grands officiers de la Légion d'honneur ;
L'Académie française ;
L'Académie des sciences et l'Institut de France ;
Les délégations des corps constitués selon le rang qui leur est assigné ;
Un peloton de la Garde républicaine à cheval ;
Les associations d'anciens combattants ;
Un peloton de la Garde républicaine à cheval.

Les cordons du poêle seront tenus par de hauts dignitaires suivant les règles protocolaires et notamment par un représentant des anciens combattants, par le secrétaire perpétuel de l'Académie française, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, un amiral, les maréchaux de France, les maréchaux et généraux des armées alliées, le ministre de la Guerre.

L'itinéraire.

L'itinéraire sera le suivant :

Pont d'Arcole, place de l'Hôtel-de-Ville, rue de Rivoli, place de la Concorde, avenue des Champs-Elysées, avenue Alexandre-III, pont Alexandre-III, avenue du Maréchal-Galliéni.

La terrasse des Tuileries en bordure sur la rue de Rivoli sera réservée aux anciens combattants, aux veuves de guerre et aux pupilles de la nation.

Le cortège passera devant la statue de Jeanne d'Arc et la statue de Strasbourg, qui seront ornées de fleurs et de drapeaux.

La *Marseillaise* sera jouée au passage devant la statue de Strasbourg.

La cérémonie aux Invalides.

Le président de la République, les représentants personnels des chefs d'Etats étrangers, les ambassadeurs, les membres du Gouvernement et du Parlement, les membres du corps diplomatique, les délégués des corps

constitués, etc., etc., prendront place dans les tribunes ouvertes qui auront été édifiées en cet endroit.

M. Raymond Poincaré, président du Conseil, prononcera un discours.

Le défilé des troupes aura lieu ensuite.

Après le défilé des troupes, le corps du maréchal sera transporté à l'intérieur des Invalides. Il sera inhumé dans l'église des Invalides, auprès de Turenne, en présence de M. le président de la République, des membres de la famille, des collaborateurs du maréchal, du Gouvernement, des maréchaux de France et des personnalités qui auront tenu les cordons du poêle.

La messe, l'absoute.

Le programme s'est exécuté tel qu'il avait été fixé. Dans le chœur on remarquait trois cardinaux : Leurs Eminences les cardinaux Luçon, archevêque de Reims, Dubois, archevêque de Paris, et Binet, archevêque de Besançon; S. Excellence le nonce apostolique; quatre archevêques, NN. SS. Herscher, Baudrillart, de Guébriant, Saliège, dix-sept évêques, NN. SS. Pelt, Julien, Le Senne, Lecomte, Roland-Gosselin, Ginisty, Neveux, de Durfort, Audollent, Courcoux, Crépin, Chaptal, Feltin, Genoud, Mennechet, Bahabanian, Rémond, Mgr Pouey, vic. capitulaire de Tarbes et Lourdes, le Révérendissime Dom Gabarra, abbé Bénédictin, un grand nombre de prélats, presque tous les curés de Paris.

Du compte rendu de la *Croix* (27. 3. 29) reproduisons ce passage :

A 8 h. 50, l'orgue, que touche le maître Vierne, organiste de Notre-Dame, retentit. S. Em. le cardinal Dubois, précédé de la croix et des enfants de chœur, accompagné de ses vicaires généraux et de M. le chanoine Delaage, archiprêtre de Notre-Dame, s'achemine vers le grand portail. Déjà les membres du Gouvernement sont là. Successivement, l'archevêque de Paris accueillera S. A. R. le prince de Galles, le prince Charles de Belgique et M. Doumergue, président de la République. A 9 heures, très exactement, le *De profundis* monte vers les hautes voûtes. S. Em. le cardinal Dubois procède à la levée du corps.

Puis il gagne sa stalle, tandis que le président de la République prend place à l'entrée de l'avant-chœur, du côté de l'Epître, le prince de Galles, dans son uniforme rouge, et le prince Charles de Belgique lui faisant vis-à-vis. La famille du maréchal et les membres du Gouvernement sont assis au premier rang, derrière le catafalque, où l'on voit également M. Clemenceau et le général de Castelnau.

Et la messe commence. Elle est dite par le M. le chanoine Verdrie, curé de Sainte-Clotilde, selon le vœu de l'illustre défunt. Des chants admirables l'accompagnent, exécutés et soutenus par l'orchestre et les chœurs de la Société du Conservatoire, que dirige M. Gaubert ; le Chœur mixte de Paris, placé sous la direction de M. Marc de Ranse ; la Maîtrise de Notre-Dame, que conduit M. l'abbé Merret. Successivement retentissent le *Kyrie* de Fauré, le *Dies irae* en faux-bourdon, la Marche funèbre de la *Symphonie héroïque*, le *Benedictus* de Cosset, le *Pie Iesu* du *Requiem* de Fauré. Au moment de l'absoute, les chœurs chanteront le *Libera* de Fauré et l'*In Paradisum*.

Sur la foule on sent planer une émotion profonde. On la devine saisie par la grandeur, le recueillement, la piété qui se dégagent invinciblement d'une telle cérémonie, du sacrifice d'un Dieu offert pour une grande âme parée d'immortels souvenirs.

Tandis que l'officiant regagne la sacristie, S. Em. le cardinal Luçon a revêtu la chape noire lamée d'argent, sur sa tête couronnée de cheveux blancs on a posé la mitre d'argent des cérémonies de deuil. Les chants de l'absoute ont retenti qui ne cesseront que pour laisser monter vers le ciel la voix claire de l'archevêque de Reims qui entonne le *Pater*. Après avoir lentement et par deux fois fait le tour du catafalque pour l'encenser, puis pour l'asperger d'eau bénite, il revient à l'entrée de l'avant-chœur afin d'y réciter les prières liturgiques habituelles. La cérémonie à Notre-Dame est terminée, et tandis que, lentement, la foule des assistants s'écoule pour aller prendre sa place dans le cortège qui s'organise devant la basilique, l'orchestre exécute la *Marche héroïque* de Saint-Saëns.

L'assistance.

Durant la cérémonie, les personnages officiels et les représentations étrangères occupaient dans la basilique les emplacements suivants, d'après le compte rendu du *Temps* (27. 3. 29) :

Le président de la République, accompagné du général Lasson et de M. Jules Michel, secrétaires généraux de la présidence, est venu occuper l'estrade à lui réservée, sur la gauche, en avant du catafalque, près du chœur. Du côté opposé étaient les membres de la famille, le R. P. Foch, et le général Weygand. Non loin, un officier, le lieutenant Bredin, tenait le fanion endeuillé du généralissime ; un autre officier portait un drapeau. La maréchale Foch et ses filles étaient à gauche ; derrière elles, sur le bas-côté gauche : le corps diplomatique, les corps constitués, l'Institut de France.

A droite du catafalque, immédiatement après le général Weygand, avaient pris place : le général prince de Monaco, le prince de Galles, accompagné, à son arrivée, par l'amiral Sir Lionel Halsey, le comte de Flandre, etc. Dans le groupe des attachés militaires, citons : le fieldmarshal Methuen, représentant le duc de Connaught, le lieutenant-colonel Grisfield, le général Sir Maurice, le colonel John Brown, tous de la British Legion, le général Sir Robert Hutchinson, représentant M. Lloyd George ; les généraux belges Bernheim et Biebuye, le général letton Danker, le général Pechich ; le lieutenant-colonel George Varnier, Canadien, représentant le 22e régiment de Québec, dont le maréchal Foch était colonel honoraire ; le général Lill, Esthonien ; le général Charpin, chef de la mission militaire du Chili en Europe ; le général Barcelé, les colonels Saez, Sepulveda et Godoy ; le major Jenscke, les capitaines Cabezon, Valenzuela, Carmona, Calvo, Contreras, Bravo, Millaff, Puegar, Jacobelli, etc.

Etaient aussi présents : le fieldmarshal Sir George G. Milne, ce dernier chef d'état-major impérial britannique ; l'amiral de la flotte Wemyss et le vice-amiral Hagard, représentant la marine royale et l'Amirauté britannique ; le maréchal de l'air Trenchard, représentant l'aviation anglaise. La délégation civile belge se composait de M. de Broqueville, ministre de la Défense nationale, et du chef d'état-major général de l'armée. MM. Calonne, Lamborelle et le duc d'Ursel représentaient le Sénat belge ; la Chambre des députés était représentée également.

MM. Udrzal, président du conseil de Tchéco-Slovaquie ; Slominski, président du conseil municipal de Varsovie, et Wiezynski, vice-président, étaient au premier rang, près du catafalque.

Près du pilier, sur le même rang, MM. Fernand Bouisson, président de la Chambre ; Paul Doumer, président du Sénat ; Raymond Poincaré, président du Conseil, entouré de tous les membres du Gouvernement. Sénateurs et députés garnissaient la nef, tandis que les délégations d'anciens combattants garnissaient les bas-côtés. Le Conseil municipal, ayant à sa tête son président, M. Lemarchand ; le Conseil général et son président, M. Fleurot ; le préfet de la Seine, M. Renard, et tous les hauts fonctionnaires de la préfecture occupaient les places à eux réservées.

Au pied du catafalque, quatre adjudants au « garde à vous » portaient sur des coussins les décorations du maréchal. A gauche du catafalque, l'une derrière l'autre, les personnalités civiles et militaires qui tiendront tout à l'heure les cordons du poêle : le fieldmarshal lord Plumer, le général Pershing, le général polonais Romer, le général tchéco-slovaque Syrovy, le général roumain Prézan, M. Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, l'amiral Violette, le maréchal Lyautey ; à droite : le maréchal Caviglia, représentant l'Italie, le général belge de Ceuninck, le général yougoslave Hadjitch, le général portugais Garcia Rosado, M. Rossignol, représentant les anciens combattants, M. René Doumic, représentant l'Académie française, le maréchal Franchet d'Esperey, le maréchal Pétain et M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre.

Le cortège.

A l'issue de la cérémonie à Notre-Dame, le cortège s'organise sur le parvis. Précédant le canon de 75 portant le corps du maréchal a pris place le clergé : un clerc portant la croix de procession, les évêques des régions envahies, S. Exc. le nonce apostolique Mgr Maglione et LL. EE. les cardinaux Dubois et Binet en manteau de deuil violet.

Le reste du cortège est composé suivant le protocole qui avait été fixé.

Sur le parcours, place de l'Hôtel de Ville, rue de Rivoli, place de la Concorde, Champs-Elysées, avenue et pont Alexandre III, avenue du Maréchal-Galliéni, une foule immense était massée que l'on estime à plus de deux millions. Ainsi la France et les nations alliées ont fait au maréchal d'inoubliables funérailles.

Un peu après 11 heures le premier coup de canon annonçant l'arrivée de la tête du cortège retentit. A midi 10 le défilé à travers Paris est terminé. Le canon de 75 sur lequel est placé le corps du maréchal s'arrête face à la grille des Invalides, devant une petite tribune d'où M. Poincaré prononce le seul discours prévu à cette cérémonie. Nous en donnons le texte ci-après :

DISCOURS DE M. POINCARÉ

président du Conseil.

Monsieur le Président de la République,
Altesses,
Messieurs,

Durant les longues semaines où, par un dernier prodige de vigueur physique et morale, le maréchal Foch a résisté pied à pied aux assauts de la mort, la France, refusant jusqu'au bout de le croire vaincu, n'a pas mesuré le vide que devait laisser dans le monde la perte de ce grand homme. Nous voici maintenant en présence de la douloureuse réalité et, tout de suite, nous comprenons que la flamme qui vient de s'éteindre était une des plus ardentes et des plus pures qui eussent jamais jeté leur éclat sur la terre.

Un tel homme laisse derrière lui un exemple impérissable.

Comme beaucoup d'autres nations, la nôtre compte dans ses annales un grand nombre d'illustres capitaines, et Foch retrouvera plusieurs d'entre eux dans la célèbre chapelle où il va dormir son dernier sommeil. Il avait certes toutes les fortes qualités qu'à l'époque même où Mansard venait d'achever l'église Saint-Louis des Invalides Bossuet énumérait comme les traits caractéristiques d'un héros, « valeur, magnanimité, bonté naturelle, vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie ». Il possédait par surcroît « ce don inestimable de la piété » que l'orateur catholique considérait « comme le tout de l'homme ». Mieux que personne aussi, il savait que « dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire et laisser venir la gloire après la vertu ». Mais, avec tous ces mérites, il en a eu d'autres, qu'il a reçus en partie de sa propre conscience, en partie des événements et des mœurs contemporaines, et qui lui ont donné par rapport à ses prédécesseurs une immortelle supériorité. Porté, sans avoir recherché cet honneur, au commandement de millions de soldats alliés, il a conduit à la bataille des peuples entiers, non par orgueil, mais par obligation morale, non pour la conquête d'un sol étranger, mais pour la délivrance de pays envahis. Il n'a eu d'autre ambition que de servir ; il n'a voulu d'autre récompense que le sentiment du devoir accompli, et voilà pourquoi le deuil où nous sommes aujourd'hui plongés n'est pas seulement le deuil de ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé, ou de ceux qui l'ont vu à l'œuvre, ou de ceux qui ont servi sous ses ordres ; c'est celui de la France et d'une grande portion de l'humanité civilisée. Il est significatif qu'au premier rang des visiteurs qui sont venus, à la nouvelle de sa mort, saluer sa dépouille mortelle, se soient trouvés l'illustre homme d'Etat qui a été en France le chef du Gouvernement de la Victoire et l'admirable souverain qui, dès le début de la guerre, a incarné devant l'univers l'éternelle justice.

S'il vous avait été donné, Messieurs, de parcourir les messages de sympathie qui sont parvenus ces jours-ci, de tant de points du globe, à M. le président de la République et au Gouvernement, vous éprouveriez, devant cette unanimité de la reconnaissance et du respect, une émotion faite à la fois de tristesse et de douceur, et vous vous diriez qu'un tel homme, si affreuse que soit sa perte, ne disparaît pas tout entier et qu'il laisse derrière lui un exemple impérissable.

La carrière de Foch. Sa doctrine militaire.

Né à Tarbes d'une famille languedocienne, élevé à Saint-Etienne et à Metz, marié en Bretagne, Foch semblait destiné à personnifier, par l'harmonieuse diversité de ses attaches françaises, l'indivisible unité de la patrie. Surpris dans sa dix-neuvième année par la guerre et l'invasion, il quitte le collège messin de Saint-Clément et s'engage pour la durée de la campagne ; mais avant d'être envoyé au feu, il assiste à la défaite et au démembrement de la France. Admis, après la signature du traité de Francfort, à l'Ecole polytechnique, il garde profondément gravé dans la mémoire le souvenir de ces jours tragiques et se promet de consacrer au redressement de la France tout ce qu'il y a en lui d'intelligence et de volonté.

Elève à l'Ecole d'application d'artillerie, à l'Ecole de cavalerie de Saumur, à l'Ecole supérieure de la guerre, il cherche partout à développer ses connaissances techniques et générales, et à mesure qu'il avance dans la carrière militaire, il ne cesse d'enrichir son âme par l'étude et la réflexion.

Lorsqu'en 1895 il revient à l'Ecole de guerre pour y professer lui-même, les leçons qu'il y donne ne constituent pas seulement une savante initiation à la tactique et à la stratégie ; elles contiennent aussi et surtout l'exposé méthodique d'une forte doctrine. Pour Foch, il n'y a de véritable supério-

rité que celle du caractère. Il prend hardiment la défense de « ces grandes abstractions qui sont le devoir et la discipline »; et il résume ses idées maîtresses en quelques définitions saisissantes : « La guerre, département de la force morale; la bataille, lutte de deux volontés; la victoire, supériorité morale chez le vainqueur, dépression morale chez le vaincu. » Il prend soin toutefois d'ajouter que ni la clairvoyance ni l'énergie ne suffisent au chef, il lui faut encore la rare faculté de communiquer l'esprit qui l'anime aux troupes qu'il a sous son commandement. Il doit donc connaître ses hommes, les comprendre, les aimer, et maintenir entre eux et lui cette confiance mutuelle, plus indispensable encore à une armée nationale qu'à une armée de métier, et seule capable de donner à l'obéissance militaire toute sa grandeur et toute sa beauté.

Tel est, en racourci, l'enseignement du maître qu'aux heures incertaines de la paix Georges Clémenceau, par une sorte de divination, a nommé directeur de l'Ecole de guerre. Quelques années plus tard, Foch obtient la troisième étoile et, au mois d'août 1913, il est placé à la tête du vingtième corps, dans cette ville de Nancy, devenue depuis nos échecs la voisine désarmée d'une frontière imposée par la force. Comme tous les Français, il est si éloigné de desseins belliqueux et si peu disposer à caresser des idées de revanche que, plus de deux semaines après l'attentat de Serajevo, le 14 juillet 1914, il va, en permission régulière, demander à sa chère Bretagne quelques jours de repos et de liberté. C'est seulement après la remise à la Serbie de l'ultimatum austro-hongrois qu'il rentre à Nancy, et dès que la guerre nous est déclarée, il prête, comme tous les Français aussi, serment de ne pas déposer les armes avant d'avoir remporté la victoire et libéré nos provinces captives.

La guerre.

Premières batailles.

Mais bientôt les premières batailles lui laissent prévoir que cette victoire exigera de longs efforts et de coûteux sacrifices. Si puissante que soit par elle-même une volonté d'offensive, il lui arrive de se heurter à des moyens matériels si abondamment utilisés qu'ils la paralysent et l'anéantissent. Dans la région de Morhange et sur les hauteurs de Badonviller les vaillantes troupes du 20e corps, division de fer et division d'acier, se brisent contre un ennemi solidement retranché derrière des réseaux de fils barbelés, et protégé par des tirs d'artillerie. Sans se décourager, Foch se hâte de reconstituer ses unités, et lorsque l'armée adverse, cherchant à tourner nos places de l'Est, se propose d'envelopper notre droite et de prendre à revers nos forces principales, engagées dans nos départements du Nord, il est de ceux qui contribuent, avec nos troupes de Lorraine, à lui fermer la trouée de Charmes et à la rejeter, toute meurtrie, sur notre frontière ensanglantée. Parmi tant de morts ensevelis dans les plis de la terre délivrée, il en laisse deux qui lui sont particulièrement chers, son fils, l'aspirant Germain Foch, et son gendre, le capitaine Bécourt. Mais il se détourne de ses douleurs privées pour s'absorber tout entier dans la tâche que lui a confiée la patrie.

Foch aux marais de Saint-Gond.

C'est alors que Joffre, juge impassible de la valeur de ses lieutenants, remet à Foch le commandement d'une armée nouvelle, la 9e, qui, pendant la bataille de la Marne, va résister, près des marais de Saint-Gond, à une formidable poussée allemande. Au plus fort du combat, Foch, qui s'est toujours plu à répéter que le mouvement est la loi de la stratégie, a une de ces inspirations géniales dont il a coutume d'emprunter le germe à la méditation ou à l'histoire. Il prie son voisin, le général Franchet d'Esperey, de l'aider à remplacer en première ligne la 42e division, que commande Grossetti et que trois jours de lutte ont cruellement éprouvée; il la retire du feu, mais la fait aussitôt glisser en arrière de nos lignes et la transporte rapidement face à l'Est, de manière que, désemparé et saisi d'effroi, l'ennemi se sente obligé de reculer devant notre front rétabli.

La bataille des Flandres.

Peu de semaines plus tard, lorsque, vers le Nord et vers l'Ouest, les Allemands cherchent à nous gagner de vitesse pour arriver les premiers à la mer et déborder notre aile gauche, Joffre n'a oublié ni l'heureuse inspiration ni la manœuvre hardie du commandant de la 9e armée; et, le 4 octobre, il confère à Foch le titre d'adjoint au général en chef, avec mission non seulement de coordonner l'action de toutes les troupes françaises engagées entre l'Oise et le littoral de la Manche, mais aussi de concerter leurs opérations avec celles de l'armée britannique, concentrée dans la zone d'Hazebrouck et de Saint-Omer, et de l'armée belge, qui défend avec bravoure, sous les ordres de son roi, les derniers lambeaux de son territoire. Foch installe, d'abord, son quartier général à Doullens; puis, mû par le désir de mieux dominer la vaste plaine des Flandres, il s'établit dans cette jolie ville de Cassel, qui, fière de conserver à jamais le souvenir de son séjour, lui a élevé l'an dernier, avec le concours des populations enthousiastes, un monument symbolique. Si aujourd'hui l'Angleterre et la Belgique sont au premier rang des nations amies pour s'associer au deuil de la France, c'est en particulier parce qu'elles n'ont rien oublié des inappréciables services rendus par Foch à la cause de nos trois pays pendant la bataille de l'Yser et la bataille d'Ypres. Ce serait faire œuvre impie que de vouloir, dans une entreprise collective, diminuer, au profit d'un des alliés, le rôle des autres; mais personne ne conteste, je crois, que du haut de la colline de Cassel Foch ait constamment veillé, avec une incomparable autorité, à la préparation des succès communs.

La bataille de la Somme.

Et voici maintenant que le front s'immobilise et que va commencer, sur d'immenses lignes fortifiées, un long siège de géants, où des peuples arrêtés face à face, seront tour à tour assiégeants et assiégés. Dans cette guerre qui se fige, Foch, comme tant d'autres, cherche vainement la surprise, l'inattendu, l'événement sauveur. Mais pas un instant il ne désespère, et jusqu'à la fin de 1916 il reste le vigilant organisateur de toute la région militaire qui s'étend de la mer à la vallée de l'Oise. C'est lui qui, au printemps de 1915, s'efforcera d'ébranler en Artois les positions allemandes; c'est lui qui, au printemps de 1916, montera sur les deux rives de la Somme une offensive savamment étudiée et la poursuivra sans défaillance durant la bataille de Verdun, dans la seule intention de soulager les troupes françaises qui défendent, au prix de si lourdes pertes, les abords de la glorieuse forteresse lorraine.

Foch chef d'état-major de l'armée.

Deux années se passent. Foch est nommé chef d'état-major de l'armée au ministère de la Guerre ; il dresse les premiers plans de la coopération américaine ; il apporte au Comité de guerre français les précieux avis d'une expérience que chaque jour mûrit et alimente ; il préside magistralement à Versailles le Conseil supérieur interallié : premier pas, bien timide encore, vers l'unité de commandement ; et tout à coup, vers la fin de mars 1918, dans une heure d'alarme, tous les yeux inquiets cherchent un chef et instinctivement, irrésistiblement, se tournent vers Foch.

Le commandement unique.

Foch général en chef des armées alliées.

Le 21 mars, avant l'aube, trente-sept divisions allemandes se précipitent sur le front allié dans l'espoir de briser la charnière où se rejoignent les troupes britanniques et françaises. Violemment assaillie par des forces supérieures, la 5e armée anglaise est contrainte de se replier ; l'ennemi marche sur Montdidier pour s'ouvrir la route d'Amiens et couper toutes communications entre nous et nos voisins de gauche. Faute d'un commandement unique et d'une volonté dominante, l'armée française va sans doute être condamnée à se ramasser vers le Sud et l'armée anglaise acculée à se rabattre sur ses bases maritimes. Le 25 mars, Lord Milner et le général Wilson alertés par le maréchal Haig, arrivent sur les lieux. Les deux Gouvernements et les deux états-majors se rencontrent le 26 mars à Doullens, et d'un commun accord Foch est officiellement chargé de coordonner dorénavant l'action des deux armées alliées. Le 3 avril, cette décision salutaire, mais encore incomplète, se précise et s'améliore à Beauvais. Foch reçoit effectivement la direction stratégique des opérations militaires et, quelques jours plus tard, le titre de général en chef consacre définitivement aux yeux de tous la reconnaissance de son autorité suprême.

Aussitôt investi de ce commandement, qui va s'exercer de la mer du Nord à la plaine d'Alsace, sur une ligne continue de quatre cents kilomètres, et qui met entre les mains d'un seul homme le sort de plusieurs millions de ses semblables, Foch veut que du centre où il s'installe sa pensée rayonne à tout instant jusqu'aux cellules extrêmes du prodigieux organisme dont elle doit être l'animatrice ; il faut qu'elle parvienne au soldat dans la tranchée, à l'artilleur près de sa batterie, à l'aviateur dans les airs ; il faut qu'elle inspire à tous la même énergie et la même foi. Ne craignons rien. Foch est prêt ; et ce miracle s'accomplira.

Le Chemin des Dames, la seconde Marne.

De son quartier général de Sarcus, il tient toutes les commandes du mécanisme qu'il dirige. Il est présent partout et rien ne lui échappe. Après avoir assuré la défense de la Somme, il est obligé d'envoyer des renforts français dans les Flandres pour barrer aux Allemands la route de Calais ; et lorsqu'il a fait échouer ces deux tentatives, c'est du côté du Chemin des Dames qu'il est brusquement appelé à conjurer un désastre. Quatre mille pièces d'artillerie, massées en un court espace, ont enveloppé dans d'épais nuages d'ypérite nos troupes de première ligne ; et d'excellentes divisions allemandes, jetées sur la vallée de l'Aisne, ont traversé la rivière, écrasé tout sur leur passage, franchi la Vesle, et menacé pour la troisième fois les approches de Paris. Mais bientôt, secondées par les divisions américaines, nos troupes, reprises en main, retiennent l'ennemi dans la large poche aux bords sinueux, où il s'est imprudemment engouffré ; et déjà Foch, en pleine possession de sa puissante et sage méthode, s'apprête à des combats plus vastes et plus décisifs.

Quelques indices concordants lui donnent à penser qu'à l'Est et à l'Ouest de Reims les Allemands méditent une double attaque. Loin de s'émouvoir de ces signes précurseurs, Foch comprend tout de suite que s'il réussit à maîtriser les adversaires leur situation se trouvera singulièrement compromise dans l'impasse où ils se sont aventurés. Il donne ses instructions à Pétain ; Pétain assigne à Gouraud et à Mangin leurs rôles respectifs ; tout est en place. Vienne l'ennemi, il trouvera à qui parler. Il arrive, remporte quelques succès partiels, mais ne parvient pas à s'emparer de la montagne de Reims, s'arrête décontenancé devant nos 10e et 6e armées et leur livre, en moins d'une journée, huit cents canons et douze mille prisonniers.

La victoire.

« Dans toute guerre, a dit Foch, il y a un moment où une armée se sent portée en avant, comme si elle glissait sur un plan incliné. » C'est au chef qu'il appartient de saisir alors l'occasion fugitive. Au mois de juillet 1918, Foch a entendu le premier appel de la victoire. Il a vu que l'ennemi commençait à chanceler ; il s'est promis de le bousculer sans trêve et sans merci. « L'Entente, s'écrie-t-il, doit frapper maintenant à coups redoublés. » A sa voix, Belges, Anglais, Américains, Portugais, tous nos autres alliés, redoublent de courage et d'entrain. Amiens est dégagé, Montdidier reconquis ; Bapaume et Péronne sont enlevés ; St-Mihiel et une partie de la Woëvre sont délivrés ; Gouraud s'avance en direction de Rethel et de Mézières ; et bientôt, dès les premiers jours d'octobre, la forte ligne de bastions derrière laquelle se sont réfugiés et retranchés les Allemands commence à céder et à crever çà et là. Foch n'en est que plus fortement déterminé à précipiter ses attaques. Il sait qu'en Italie le général Diaz prépare lui-même une vigoureuse offensive ; qu'en Orient Franchet d'Esperey a déjà contraint les Bulgares à demander un armistice ; que l'Autriche faiblit et s'épuise. Il s'empresse donc de repartir au pas de charge, et dorénavant, de jour en jour, les victoires succéderont aux victoires ; les Belges rentreront triomphalement à Ostende et à Bruges ; Lille et Valenciennes seront libérées d'une longue captivité ; le drapeau étoilé flottera aux lisières de l'Argonne. Deux armées françaises seront disposées en Lorraine sous le commandement de Castelnau et se prépareront à tourner la place de Metz par l'Est, dans la direction de Sarrebrück, pour couper la retraite aux Allemands. A partir du 31 octobre, c'est d'heure en heure que s'accentue la progression des alliés. Nos adversaires déconcertés se résignent à un repli général. Foch les poursuit l'épée dans les reins et ne leur permet pas de reprendre haleine. Pour éviter de succomber sur la Meuse ou d'en être réduite à capituler en rase campagne, l'armée allemande envoie des parlementaires à Rethondes et sollicite la suspension des hostilités.

L'armistice.

« Maître d'étrangler l'ennemi, il n'a pas voulu, par humanité, conseiller de plus longues hécatombes. »

Le 11 novembre 1918, Foch était maître d'étrangler l'ennemi : mais dans la conviction qu'un armistice permettrait de régler, à la complète satisfaction du droit, les conditions de la paix future, il n'a pas voulu, par sentiment d'humanité, conseiller de plus longues hétacombes. Pour ce soldat français, pour ce soldat chrétien, la guerre n'était pas un but ; elle n'était qu'un moyen, et non pas le moyen de procurer à un pays l'enrichissement ou la domination, mais le moyen de maintenir son indépendance et sa pleine sécurité.

Lorsque l'armistice est signé, Foch félicite, en un noble langage, ses officiers, ses sous-officiers et ses hommes, d'avoir gagné la plus grande bataille de l'histoire et d'avoir fait triompher la cause la plus sacrée, celle de la liberté du monde ; puis, avec sa simplicité native, il arrête et clôt son journal de marche, sans même s'attendre aux hommages du pays qu'il a sauvé. Si, dès le 23 août 1918, il a reçu le bâton de maréchal, si les Chambres ont proclamé qu'il a bien mérité de la patrie, si l'Académie française s'est empressée de l'accueillir dans son sein, il n'a rien demandé à personne, et il paraît étonné, presque gêné, des honneurs qui lui viennent de France ou de l'étranger. Dans la paix comme dans la guerre il n'a qu'un désir, toujours le même, celui de servir, au poste qui lui est assigné. Ce qui le préoccupe désormais, c'est le maintien, dans l'avenir, de cette sécurité qu'il a demandée à la victoire. A la tête de la Commission militaire interalliée, il reste un contrôleur attentif et informé ; il ne néglige rien pour renseigner les Gouvernements intéressés ; il ne laisse passer aucun abus ; mais jamais ses observations ne lui sont suggérées par l'esprit impérialiste, par la rancune ou par la haine.

Aujourd'hui que la guerre est finie, il n'entend plus être que le soldat de la paix.

Le chrétien.

Inclinons-nous devant celui qui, en servant la France, a servi l'humanité.

Bonté naturelle, modestie charmante, discret effacement, qui ont bien souvent ému ceux qui l'ont fréquenté ou seulement approché. Il avait l'esprit vif, et ses propos ne manquaient ni de verve, ni d'ironie. Mais, pour le bien juger, il ne fallait pas croire qu'il mît dans ses boutades familières le meilleur de lui-même ; il fallait pénétrer plus profondément en lui et savoir reconnaître que, si alerte que fût son intelligence, il était surtout un homme de cœur et de conscience. Dans la vie publique comme dans la vie privée, il a eu de grandes joies et de grandes tristesses. Il n'a jamais été ni enivré par les unes, ni accablé par les autres. Il avait cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire. Négliger, devant ces draperies funèbres, des traits aussi saillants de son caractère, ce serait, par réticence ou par restriction, trahir la vérité. Nous devons à la mémoire de Foch, nous devons à ceux qui le pleurent ici, à la noble femme qui a été sa conseillère et son soutien, à ses enfants, à son frère, à ses amis, de ne laisser dans l'ombre aucune ligne de sa grande figure et de le montrer tel qu'il a été. Ceux mêmes qui ne partageaient pas ses croyances n'ont jamais pu se défendre d'admirer en lui, outre de merveilleux talents militaires, l'épanouissement des plus belles vertus civiques et le trésor des plus hautes qualités morales. Inclinons-nous, Messieurs, devant les restes sacrés de celui qui, en servant la France, a servi l'humanité et qui vivra, d'une vie sans cesse rajeunie, dans l'esprit de la postérité.

CONDOLÉANCES ET HOMMAGES

A peine la mort du maréchal Foch était-elle connue que les hommages et les condoléances affluèrent de toutes parts : le monde entier, peut-on dire, prenait part au grand deuil qui frappait la France.

Ainsi que l'écrit M. René Lara (*Gaulois*, 22. 3. 29), ce fut « un élan magnifique » :

Les hommages du monde entier ont déferlé, hier, en vagues grandioses et pathétiques autour du lit funéraire où le maréchal Foch, calme comme aux heures de repos pris entre deux batailles, dort son éternel sommeil.

Si quelque chose pouvait ajouter à l'émotion qui étreint tous les cœurs français, ce serait bien la perception de ce frémissement parti des plus lointaines contrées du monde et qui, amplifié de minute en minute, arrive vers la France en deuil.

Souverains, chefs d'Etats et de Gouvernements, ministres, diplomates, chefs d'armées, présidents d'assemblées parlementaires, municipalités, corporations de toutes sortes, sans compter l'innombrable foule anonyme des anciens compagnons de lutte et de gloire, tous les peuples, tous les rangs confondus, apportent le témoignage de leur douleur et de leur respect.

Devant cette dépouille glorieuse, une fois de plus s'accomplit le miracle de l'union sacrée des peuples qui entendirent claquer leurs étendards au souffle de la victoire commune, dont Foch fut l'organisateur et l'animateur. Une fois de plus, le prestige de la France, incarnée dans le plus simple, le plus modeste et le plus grand de ses fils, traverse d'un rayon l'atmosphère oppressée de ces journées d'affliction... Suprême fierté que donne à son pays le grand capitaine. [...]

S. S. Pie XI.

Nous lisons dans la *Croix* (22. 3. 29) :

S. Exc. Mgr Maglione, nonce apostolique, qui avait été prévenu mercredi dans la soirée, au nom de la maréchale, par le R. P. Lhande, s'est rendu jeudi matin auprès de la dépouille du maréchal et a prié longuement.

La maréchale Foch, qu'entouraient ses enfants et le R. P. Foch, a été particulièrement touchée de cette démarche. Elle a répété à Mgr Maglione l'émotion profonde du maréchal quand il reçut, par l'entremise de S. Em. le cardinal Dubois, la bénédiction du Souverain Pontife.

A maintes reprises, le maréchal exprima dans la suite sa vive reconnaissance au Pape, et la douce consolation, dans la maladie, que lui fut ce gage de la bienveillance du Saint-Père et de la miséricorde divine.

D'autre part, le *Temps* (25. 3. 29) écrivait :

Le président de la République a reçu, hier après-midi, Mgr Maglione, nonce apostolique à Paris, chargé par le pape Pie XI de lui exprimer ses condoléances à l'occasion de la mort du maréchal Foch.

Télégrammes de condoléances des souverains alliés.

Angleterre.

Le président de la République a reçu de Sa Majesté le roi George V le télégramme suivant (1) :

Craigweil House Bognor, 21 mars.

Avec la peine la plus grande, je vous offre, Monsieur le Président, ainsi qu'à la nation française ma profonde sympathie à l'occasion de la mort du maréchal Foch. La France pleure son plus grand soldat, mon pays, la perte de celui dont le nom honorait la liste des fieldmarshals britanniques. Pour toujours, il laissera le souvenir du chef illustre qui conduisait les armées alliées à la victoire et sa mémoire sera chérie de tous les soldats des forces de l'Empire qui combattirent pendant la guerre mondiale.

GEORGE, R. I.

Belgique.

Le geste le plus touchant a été certainement celui qu'a tenu à accomplir le roi Albert de Belgique :

« Par une délicatesse de sentiment, dit la *Croix* (23. 3. 29), qui a profondément ému la famille du maréchal et l'ensemble du peuple français, le roi des Belges tint à saluer, sans aucun retard, la dépouille mortelle de l'illustre chef. Ayant pris à Bruxelles le train de Paris à 13 heures, il arrivait en gare du Nord à 17 h. 10.

» Le roi, qui portait la grande tenue de lieutenant général, fut reçu par l'ambassadeur de Belgique. Il se rendit aussitôt rue de Grenelle. Comme il descendait de voiture devant la maison mortuaire, la foule ne put contenir son enthousiasme et des ovations éclatèrent, mais il les arrêta immédiatement d'un geste de la main.

» Accueilli par le général Weygand, dont les yeux rougis se mouillent chaque fois qu'on lui parle de son deuil, le roi, qui ne cachait point sa peine, fut conduit dans la chapelle ardente. La maréchale essaya d'esquisser une révérence, mais, l'arrêtant, le souverain lui baisa la main.

» A 17 h. 30, il quittait l'hôtel de la rue de Grenelle, salué par de nouvelles acclamations, et se rendait à l'Elysée pour faire, sans apparat, une visite de courtoisie au président de la République. A 19 h. 30, il repartait pour Bruxelles. »

États-Unis.

Les dépêches de Washington ont fait connaître le profond regret des milieux officiels pour la perte faite par la France dans la personne du maréchal Foch.

Dans une déclaration officielle, le président Hoover a dit :

J'ai appris avec un sincère regret la mort du maréchal, avec lequel j'avais été en rapport pendant la guerre.

Je me rends compte combien cette perte sera vive pour le peuple français, qui recueillera, en cette circonstance, toute la sympathie du peuple américain.

Le département d'Etat a chargé M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, d'exprimer, au nom du président, à Mme Foch, la sympathie du Gouvernement américain (2).

(1) *Temps*, 23. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 22. 3. 29.

Italie.

C'est par l'organe du *Duce*, M. Benito Mussolini, que l'Italie a présenté ses condoléances, adressées à M. Painlevé par la dépêche suivante :

Au grand deuil de l'armée et de la nation françaises pour la perte douloureuse du maréchal Foch, l'armée italienne s'associe avec une vibrante cordialité. L'armée italienne, qui garde vive la mémoire des actions puissantes du chef allié pendant la Grande Guerre victorieuse, adresse, par mon intermédiaire, ses condoléances émues, empreintes de la cordialité la plus franche.

Japon.

L'empereur a adressé à M. Doumergue la dépêche suivante (1) :

J'apprends avec une profonde douleur la mort du maréchal Foch et m'empresse d'offrir à Votre Excellence mes vifs sentiments de condoléances.

HIROHITO.

Maroc.

Dès que le résident général a eu connaissance du décès du maréchal Foch, il a adressé au ministre des Affaires étrangères le télégramme suivant (2) :

Sa Majesté le Sultan me charge de vous prier de transmettre à M. le président de la République le télégramme suivant :

« Notre Majesté s'associe, ainsi que notre makhzen et le peuple marocain, au deuil de la France protectrice à l'occasion de la mort du maréchal Foch, dont le nom restera entouré de la vénération universelle due au chef suprême qui, en conduisant à la victoire les armées alliées, a assuré le retour de la paix, avec le triomphe du droit, et par là s'est acquis une gloire immortelle. Nous prions Votre Excellence d'agréer pour le Gouvernement de la République et de transmettre à la famille du maréchal Foch les condoléances profondément émues de Notre Majesté Mahomed ben Youssef au nom du Gouvernement du protectorat et de tous les Français du Maroc, et l'expression de notre douloureuse émotion et nos profonds regrets. »

Pologne.

Le président de la République de Pologne, docteur Ignace Moscicki, a adressé au président de la République française le télégramme suivant (3) :

C'est avec la plus vive émotion que j'exprime à Votre Excellence la part très sincère que je prends avec la Pologne entière au deuil cruel qui frappe la France par le décès de l'un de ses plus grands fils, Ferdinand Foch, maréchal de France et de Pologne.

La gloire et les mérites de l'illustre défunt, ami éprouvé, demeureront à jamais dans tous les cœurs polonais.

Voici également le texte du télégramme que M. Paderewski, ancien président de la République de Pologne, a adressé à la maréchale Foch (4) :

Pendant de longs mois vous avez lutté, Madame, avec un courage sans exemple pour sauver la vie du sauveur des peuples. Les efforts inlassables, les fatigues surhu-

(1) *Temps*, 24. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 23. 3. 29.
(3) *Ibid.*, 24. 3. 29.
(4) *Ibid.*, 25. 3. 29.

maines de la guerre ont malheureusement eu raison de ce corps merveilleux, bâti pour vivre cent ans. La grande lumière s'est éteinte. Le grand cœur a cessé de battre. Accablée par le malheur vous voyez les grands de ce monde s'incliner devant votre deuil et le partager. Veuillez me permettre de joindre ma faible voix à celle des multitudes.

Je suis de ceux qui ont eu l'insigne et l'enviable honneur d'approcher souvent celui que vous pleurez. L'affection que j'ai et que j'aurai pour lui, jusqu'à la fin de mes jours, n'a pas de bornes. Ce n'est pas seulement le sauveur de votre pays, le bienfaiteur du mien, mais le plus grand et le plus généreux des hommes que je pleure aujourd'hui, du plus profond de mon cœur.

A vos pieds, Madame, je mets l'hommage de mon indicible douleur et de ma vénération.

PADEREWSKI,
ancien président de la République polonaise.

Portugal.

Le général Antonio Oscar de Fragoso Carmona, président de la République portugaise, a télégraphié au président de la République française ses condoléances en ces termes (1) :

En ce moment si douloureux pour la France, qui vient de perdre un de ses plus héroïques et nobles soldats, le maréchal Foch, sous les ordres duquel l'armée portugaise a eu l'honneur de se battre pour le droit, je prie Votre Excellence de recevoir mes plus sincères compliments de condoléance et croire que le peuple portugais, vivement ému, prend part au grand deuil du peuple français.

Roumanie.

Le Conseil de régence a télégraphié en ces termes au président de la République française (2) :

Au nom de Sa Majesté le roi, nous vous prions de recevoir nos plus vives condoléances pour la perte que la France vient de faire dans la personne d'un de ses plus glorieux fils, le maréchal Foch, ancien commandant en chef des armées alliées.

Cette perte est profondément ressentie par le peuple roumain tout entier, dont la réalisation de l'union nationale a été si étroitement liée à la victoire des armées du droit et de la liberté conduites par l'illustre maréchal.

Son nom restera à jamais gravé dans le cœur de tous les Roumains.

NICOLAS, *prince de Roumanie,*
MIRON, *patriarche de Roumanie,*
GEORGES BUZDUGAN.

Yougoslavie.

Le roi Alexandre a adressé au président de la République ses condoléances en ces termes (3) :

C'est avec une douloureuse émotion que j'apprends que la France vient de perdre, en la personne du maréchal Foch, une de ses plus belles et plus pures gloires, le grand capitaine et le valeureux soldat.

Je prie Votre Excellence d'accepter l'expression de mes condoléances les plus vives et sincères et de croire à la part que nous prenons, tout mon peuple, mon armée et moi-même, au deuil qui frappe l'armée française et toute la nation amie et alliée.

ALEXANDRE.

Autres télégrammes de souverains et chefs d'État.

Espagne.

Dès le 21 mars, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, a envoyé au président de la République un télégramme ainsi conçu :

Je tiens à vous transmettre, mon cher Président, mes condoléances les plus sincères et celles de la reine, pour la mort du maréchal Foch, qui a rendu de si grands services à votre noble patrie, avec l'expression réitérée de la part que nous prenons au profond deuil de la France.

ALFONSO RE.

Bulgarie.

Le roi Boris de Bulgarie, absent de Sofia, a chargé le maréchal de la cour de présenter à M. Cambon, ministre de France à Sofia, ses condoléances à l'occasion de la mort du maréchal Foch.

Tchéco-Slovaquie.

Le président de Tchéco-Slovaquie, M. Thomas G. Masaryk, a adressé à M. Doumergue le télégramme suivant :

Profondément ému de la nouvelle de la mort du maréchal Foch, je m'associe avec toute la nation tchécoslovaque au deuil de la France. Le grand et noble vainqueur restera à jamais l'exemple du grand soldat et du grand chef militaire. La Tchéco-Slovaquie reconnaissante ne l'oubliera pas.

Parmi les autres souverains ou chefs d'Etat qui ont envoyé leurs condoléances au président de la République, mentionnons encore S. Exc. le Dr Miguel Abadia Mendez, président de la République de Colombie, le général Juan-Vicente Gomez, président de la République du Vénézuéla, le président de la République de Bolivie, le Dr L. Kr. Relander, président de la République de Finlande, S. M. Reza Chah Pehlevy, chah de Perse, S. M. Sidi Mohammed El Habib Pacha, bey de Tunis, Fouad Ier, roi d'Egypte, le président de la République du Chili, enfin le président de la République du Nicaragua.

M. Doumergue a reçu également le comte Ehrensvard, ministre de Suède à Paris, venu lui apporter les condoléances du roi Gustave V.

Une démarche semblable a été faite par le chargé d'affaires de la République de Libéria, au nom du président King.

Condoléances des Parlements français et étrangers.

France.

Nous avons déjà reproduit les paroles prononcées par M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et M. Pierre-Etienne Flandin, vice-président de la Chambre, à la deuxième séance du 20 mars 1929.

Au Sénat, M. Paul Doumer, au début de la pre-

---

(1) *Temps*, 24. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 24. 3. 29.
(3) *Ibid.*, 23. 3. 29. — Citons également ce télégramme du roi Alexandre adressé à Mme la maréchale Foch : « J'apprends avec une profonde émotion la douloureuse nouvelle du décès du grand et illustre maréchal de France. C'est de tout cœur que nous nous associons, la reine et moi, à la profonde douleur que vous cause, ainsi qu'à la France tout entière, la perte du grand homme dont le souvenir inoubliable restera toujours gravé dans notre mémoire.
» ALEXANDRE. »

mière séance du 21 mars 1929, a prononcé l'éloge suivant, écouté dans un profond silence (1) :

Mes chers Collègues,

Le maréchal Foch est mort. (*MM. les sénateurs se lèvent et écoutent debout les paroles de M. le président.*)

La France entière ressent la douleur de cette perte cruelle et le Sénat prend sa large part du deuil de la nation.

L'événement retentit d'ailleurs bien loin, hors de nos frontières, causant l'émotion de tous, avec l'affliction profonde des peuples amis dont le sang se mêla au nôtre dans la Grande Guerre.

Depuis longtemps renommé pour sa science militaire, Foch donne la preuve de sa valeur dans l'armée française, à Nancy, en Champagne, sur l'Yser, sur la Somme. Il se montre le digne chef — et ce n'est pas peu dire — de ses admirables soldats. Aux jours périlleux de 1918, d'un assentiment unanime le commandement suprême des forces alliées est créé pour lui. En une bataille presque ininterrompue de six mois, il rejette l'ennemi hors du sol national et conduit ses immenses armées à la victoire décisive.

La France, le monde sont sauvés d'une brutale hégémonie !

Plus s'écoulera le temps, plus l'œuvre et la figure de Foch apparaîtront grandes et belles. Elles brilleront dans l'histoire en des pages que nos descendants liront avec orgueil.

Devant la mémoire de ce glorieux soldat, de cet illustre enfant de notre patrie entré dans l'immortalité, nous nous inclinons avec une patriotique reconnaissance. (*Applaudissements unanimes et prolongés.*)

M. Painlevé, ministre de la Guerre, s'est associé en ces termes à l'hommage rendu par M. Doumer :

Le Gouvernement s'associe aux éloquentes et émouvantes paroles que le Sénat vient d'entendre en l'honneur du grand chef qui, par la victoire, a libéré le territoire national, et dont la gloire immortelle est inscrite dans l'histoire. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

La séance a été ensuite levée en signe de deuil.

Belgique.

Le 21 mars, en ouvrant la séance de la Chambre de Belgique, devant tous les députés debout, le président baron Tibbaut a prononcé l'allocution suivante :

On ne saurait décrire l'émotion qui étreint la Belgique à la nouvelle du décès du glorieux maréchal Foch. On ne peut en subir la douleur sans un respectueux recueillement. Elle est dominée par des sentiments profonds d'admiration et de reconnaissance, car le nom du maréchal Foch reste attaché non seulement à la grande épopée militaire, mais aussi à la libération de la patrie belge. C'est pourquoi nous disons à la France que son deuil est le nôtre, et nous nous inclinons avec respect devant la mémoire d'un de ses fils illustres, dont le nom appartient à l'histoire de l'humanité.

Au Sénat, M. Charles Magnette a, le 21 mars, prononcé cet éloge du maréchal Foch :

Le Sénat, le pays tout entier sont unanimes à déplorer la mort de l'illustre soldat qui vient de disparaître. Chef incomparable et d'une énergie prodigieuse, d'une fermeté absolue jointes à une clairvoyance des plus averties, il fut l'homme de la Grande Guerre, le génial artisan de la victoire de 1918. Le Sénat entier, tous nos compatriotes s'inclinent avec admiration et reconnaissance devant sa tombe : ils s'associent avec émotion au deuil profond qui frappe le Gouvernement de la République française et la grande nation amie, qui perd un de ses meilleurs et ses plus illustres enfants.

Cuba.

A la 2e séance de la Chambre du 21 mars 1929 (*J. O.*, 22. 3. 29), le président a donné lecture de la dépêche suivante, que lui avait envoyée le président de la Chambre des représentants de la République de Cuba :

La Chambre des représentants de Cuba, dans sa séance d'aujourd'hui, et ses membres étant debout, a décidé de rendre un tribut de respect à la noble nation française, en s'associant à la douleur que la mort du généralissime Foch a répandue dans le monde, et de lui envoyer, par l'intermédiaire de son organisme représentatif le plus élevé, le témoignage de sa profonde peine.

Dr Rafaël Guas Inclan,
président de la Chambre des représentants de la République de Cuba.

Grèce.

A la 2e séance de la Chambre des députés du 22. 3. 29 (*J. O.*, 23. 3. 29), le président de la Chambre a communiqué la dépêche suivante du président de la Chambre des députés hellénique :

La Chambre des députés héllénique participe au deuil national de la France pour la mort du maréchal victorieux et chef des armées alliées Foch.

Jean Tsirimokos. »

Pologne.

Le président du Sénat de Pologne, M. Szymanski, et le président de la Chambre des députés polonaise, M. Daszynski, ont chacun envoyé aux présidents du Sénat et de la Chambre française des télégrammes ainsi conçus :

En exprimant mes condoléances les plus profondes, je tiens à assurer Votre Excellence que le Sénat de la République s'associe très sincèrement au deuil qui frappe la France par le décès de son fils héroïque et glorieux le maréchal Foch.

Szymanski,
président du Sénat (1).

En mon nom et au nom de la Chambre polonaise, je vous prie d'agréer l'expression bien sincère de notre profonde douleur à l'occasion du deuil cruel frappant la France alliée et amie de notre patrie, en la privant du maréchal Foch, l'un de ses enfants les plus glorieux, les plus généreux, les plus nobles. En témoignage d'affection et d'admiration pour ce grand Français que pleure ma patrie entière, une délégation de la Chambre polonaise prendra part aux obsèques du grand patriote français.

Daszysnki,
président de la Chambre des députés polonaise (2).

Roumanie.

Les télégrammes envoyés par le Sénat et la Chambre des députés de Roumanie et lus au Parlement français sont ainsi conçus :

Le Sénat roumain et la nation roumaine tout entière sont profondément affligés par la nouvelle du décès de

(1) *J. O.*, 22. 3. 29.

(1) *J. O.*, 27. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 24. 3. 29.

l'illustre maréchal de France Foch, qui, grâce à son génie, en prenant le commandement unique des alliés, a mis une fin victorieuse à la grande guerre et a contribué ensuite puissamment à rétablir le droit et à assurer la paix.

A jamais reconnaissante à son inoubliable grand ami, la Roumanie prend part à l'immense douleur de sa grande alliée la France et s'incline avec piété devant la tombe du grand héros de l'humanité.

Le président du Sénat de Roumanie,
TRAIAN BRATU (1).

L'assemblée des députés de Roumanie et la nation tout entière prennent leur part du grand deuil qui afflige la France par la mort de l'illustre héros à la mémoire duquel nous rattache à jamais le souvenir reconnaissant de la part qu'il prit à la réalisation d'un grand vœu national.

STELAN,
président de l'assemblée des députés de Roumanie (2).

Tchéco-Slovaquie.

Voici le texte, lu à la Chambre et au Sénat le 22. 3. 29, des télégrammes des présidents du Sénat et de la Chambre de Tchéco-Slovaquie :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Profondément ému de la nouvelle de la mort du grand fils de la France, le maréchal Foch, j'exprime, au nom du Sénat de la République tchéco-slovaque, à vous, Monsieur le Président, et au Sénat de la République française, la plus chaleureuse sympathie.

Cette grande perte de la France frappe aussi douloureusement notre patrie, le feu maréchal étant le victorieux commandant en chef des armées alliées dans lesquelles luttait la plus grande part de notre armée à l'étranger.

L'inoubliable mémoire du maréchal restera aussi gravée pour toujours dans l'histoire de notre nation affranchie et de la République tchéco-slovaque, ainsi que dans nos cœurs reconnaissants.

Le président du Sénat,
Docteur HRUBAN (3).

La Chambre des députés de la République tchéco-slovaque, douloureusement émue par la mort du maréchal Foch, grand fils et généralissime victorieux de la République française alliée, ami inoubliable de notre nation, présente aux représentants de la nation française ses plus sincères et plus profondes condoléances. Toutes nos pensées sont à votre pays, dont nous ressentons vivement la douleur, car elle est aussi la nôtre.

MALYPETER,
président de la Chambre des députés tchéco-slovaque (4).

Hommages des Gouvernements.

Angleterre.

Du *Temps* (23. 3. 29) :

M. Baldwin, premier ministre, a envoyé le message suivant au président du Conseil français :

« J'ai appris avec le plus grand regret la mort du maréchal Foch. J'ai pleinement conscience de la perte irréparable que la France vient d'éprouver. Ce grand soldat et ce grand patriote personnifiait aux yeux du peuple anglais le génie militaire de la France et je suis certain que le peuple britannique pleurera sincèrement celui dont les services à la cause alliée sont présents dans les mémoires et dont la personnalité distinguée et inspiratrice a gagné l'affection et la profonde estime de tous les soldats anglais qui ont servi sous ses ordres, et du peuple britannique tout entier. »

Le Gouvernement britannique a envoyé le message suivant au Gouvernement français :

« Le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne a appris avec le plus profond regret la mort du maréchal Foch. Les services inoubliables rendus par le maréchal à la cause alliée et sa supériorité en tant que soldat lui ont assuré un rang noble dans l'histoire. Sa personnalité marquante et son caractère chevaleresque l'ont rendu cher au peuple britannique. Sa mort sera déplorée dans tous les foyers anglais. »

Le Gouvernement a, d'autre part, envoyé le télégramme suivant à la maréchale Foch :

« Le Gouvernement de Sa Majesté a appris avec une profonde émotion l'irréparable perte que vous avez éprouvée par la mort du maréchal Foch et désire vous exprimer sa sympathie la plus sincère et la plus cordiale dans votre grand deuil.

» La nation britannique tout entière pleure cette perte avec la France et honorera la mémoire d'un ami loyal, d'un camarade et d'un chef dont le génie militaire et les grandes qualités militaires personnelles ont gagné son admiration et son affection inaltérable. »

Sir Laming Worthington Evans, secrétaire à la Guerre, a envoyé à M. Painlevé le télégramme suivant :

« L'armée anglaise partage entièrement la douleur de ses camarades d'armes à l'occasion de la mort du maréchal Foch. Elle pleure celui qui était non seulement un grand soldat et son ancien généralissime, mais encore, elle est fière de le souligner, un maréchal britannique dont le nom et les œuvres comme artisan de la victoire sont inséparables de notre histoire militaire.

» Je prie également Votre Excellence d'accepter ma profonde sympathie personnelle. »

Le maréchal Sir George Milne a envoyé le télégramme suivant au maréchal Pétain :

« A l'occasion de la mort de l'illustre commandant en chef de nos armées alliées, les membres de l'Army council se joignent à moi pour porter au conseil supérieur de l'armée française l'expression de leur douleur et de leur sympathie profonde. »

Le maréchal sir H. Trenchard, chef de l'aéronautique, a envoyé au général Debeney le télégramme suivant :

« Au nom de tous les rangs des forces aéronautiques, je vous transmets notre plus profond regret et ma plus vive sympathie à l'occasion de la mort du grand maréchal de France sous le commandement duquel une importante partie des forces aéronautiques eut l'honneur de servir pendant la guerre. »

D'autre part, M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a reçu du premier Lord de l'Amirauté britannique le télégramme suivant (1) :

En cette heure de tristesse, je m'empresse de vous exprimer, ainsi qu'à la maréchale Foch et à toute la nation française, la profonde sympathie du Board of Admiralty pour la mort du maréchal de France Ferdinand Foch. Le conseil d'Amirauté sent que vient de disparaître non seulement le chef victorieux de nos forces alliées, mais une des plus grandes figures parmi tous ceux qui ont embrassé la carrière des armes ; et l'homme qui a gagné à un degré spécial le respect et l'affection de la marine de Sa Majesté.

(1) *J. O.*, 23. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 22. 3. 29.
(3) *Ibid.*, 23. 3. 29.
(4) *Ibid.*, 23. 3. 29.

(1) *Temps*, 23. 3. 29.

Australie.

M. Bruce, premier ministre, a délaré (1) :

J'apprends avec un profond regret la mort du maréchal Foch. Mon regret est partagé par le peuple australien, qui pleurera avec la France la perte d'un de ses plus grands fils.

M. Bruce a envoyé un télégramme de sympathie au Gouvernement français.

Etats-Unis.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a reçu à l'occasion de la mort du maréchal Foch les télégrammes suivants (2) :

Du secrétaire à la marine :

« Veuillez exprimer au ministre de la Marine le profond regret que j'éprouve et qu'éprouve la marine des Etats-Unis de la mort du maréchal Foch. Nous nous joignons à nos camarades de la marine française pour déplorer cette perte. »

De M. Kellogg :

« Veuillez transmettre au nom du président, à Mme la maréchale Foch, l'expression de la sympathie du Gouvernement et du peuple américain, à l'occasion de la mort de son illustre mari. »

Du secrétaire à la guerre :

« Veuillez transmettre le message suivant du secrétaire à la Guerre, des Etats-Unis, au ministre de la Guerre ;

« Notre armée déplore avec ses anciens camarades la » perte du grand et illustre fils de la France, le maré» chal Ferdinand Foch. Nous partageons votre tristesse » comme nous avons un jour partagé avec vous l'hon» neur de servir une cause commune, sous sa haute » direction. »

» Veuillez également transmettre au maréchal Pétain le message suivant du chef de l'état-major général :

« Au nom de l'armée des Etats-Unis, j'envoie à » l'armée française nos plus vives et plus sincères con» doléances pour la mort du maréchal Foch. Les vété» rans de notre armée lui gardent une profonde recon» naissance et conserveront toujours le souvenir de ce » grand soldat sous la brillante conduite duquel les Amé» ricains ont eu le privilège de contribuer à rétablir » la paix du monde. »

Soit à la présidence de la République, soit à la présidence du Conseil, au ministère des Affaires étrangères, aux ministères de la Guerre et de la Marine, des condoléances ont été envoyées par les Gouvernements ou ministres respectifs des pays suivants : Albanie, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chine, Esthonie, Grèce, Japon, Lettonie, Luxembourg, Panama, Pays-Bas, Pérou, République Dominicaine, Suède, Tchéco-Slovaquie, et par le pacha de Marakech.

Hommages des ambassadeurs étrangers près du Gouvernement français.

L'*Echo de Paris* du 26. 3. 29 a recueilli une série d'hommages rendus par les ambassadeurs étrangers à Paris. Nous lui en empruntons le texte :

L'ambassadeur d'Angleterre.

Vous me demandez ce que je pense et ce que je ressens au sujet de votre illustre maréchal Foch.

Pour vous répondre, la difficulté est bien de trouver un langage digne d'un tel sujet. Ce qui a été dit de plus approprié à la mémoire du soldat qui nous a quittés se trouve, me semble-t-il, dans le discours prononcé l'autre jour par mon Premier ministre lorsqu'il a déclaré que nous avions perdu l'un des grands soldats de l'histoire, et, éloge bien plus précieux, une âme noble entre toutes, lorsqu'il a ajouté que nous nous souviendrons toujours du maréchal comme d'un grand soldat, d'un grand chrétien, d'un grand gentilhomme et d'un grand homme.

Rien ne manque à cet hommage, je ne puis que m'y associer.

D. Tyrrell.

L'ambassadeur de Belgique.

Le geste du roi, mon auguste souverain, accomplissant le voyage de Paris pour venir s'incliner devant la dépouille mortelle du grand soldat que la France pleure et lui dire un suprême adieu avant sa descente au tombeau, est plus éloquent que mes vaines paroles.

Que dirai-je des vertus militaires du maréchal Foch qui n'ait été dit ?

Jusqu'en 1914, il n'était connu que par les spécialistes de l'art militaire ; il a fallu les circonstances extraordinaires de la guerre pour le révéler à la France, au monde, à la postérité et peut-être à lui-même.

Au mois de mars 1918, quand tout s'obscurcissait autour de nous, M. Clemenceau, avec l'assentiment des alliés, a élevé le général Foch au premier rang des chefs militaires. Par son énergie poussée jusqu'à l'héroïsme, par l'ascendant qu'il exerçait sur les armées, par sa science militaire, il a sauvé la France de la servitude et, avec elle, la Belgique. Il a été soutenu par la confiance de M. Poincaré, de M. Clemenceau, et par les vœux unanimes des alliés. Mon pays, qui l'admirait et le vénérait, a suivi avec une émotion croissante les péripéties de sa maladie. Jusqu'à ces derniers jours il espérait une guérison qui, hélas ! devenait de plus en plus incertaine. Quand ce grand cœur fut frappé à mort, la Belgique, comme la France, tressaillit de douleur.

Aujourd'hui, mon pays s'associera étroitement à l'ultime et solennel hommage que la France et ses alliés rendront au grand capitaine qui les a conduits à la victoire. L'hommage le plus digne, celui qui, j'en suis sûr, répondrait au vœu du maréchal, serait de dresser sur sa tombe le drapeau de la concorde internationale.

E. de Gaiffier.

L'ambassadeur des Etats-Unis.

Aucun homme n'a plus fait pour assurer la stabilité de la paix dans le monde que le maréchal Foch. C'est un fait plein d'intérêt que les fondations de la paix future reposent sur l'œuvre d'un soldat.

Si Foch avait failli dans sa tâche, aucun des accords internationaux qui sont en train de bannir lentement la guerre du monde n'aurait été possible.

Son sabre a sauvé l'Europe d'une loi autocratique et a permis que le « désir de paix » remplaçât, de la part des peuples, le « désir de guerre » de quelques absolutistes.

Tant que la paix sera chérie, Foch sera honoré.

Myron T. Herrick.

L'ambassadeur d'Italie.

L'Italie prend part au grand deuil de la France avec les mêmes sentiments de fraternité qui ont uni les deux nations dans la grande guerre. Elle s'incline respectueusement devant la dépouille mortelle du grand maréchal qui a délivré sa patrie de l'invasion ennemie et lui a donné la victoire.

Gloire éternelle au maréchal Foch.

G. Manzoni.

(1) *Temps*, 24. 3. 29.
(2) *Ibid.*, 23. 3. 29.

L'ambassadeur du Japon.

Je me fais l'interprète auprès du peuple français des hommages fervents que le peuple japonais rend à la mémoire du grand homme et de l'illustre soldat qu'il pleure unanimement.

Le peuple japonais vénérera à jamais le maréchal Foch, vrai samouraï : loyal et fidèle à ses principes ; peu de paroles, mais droit aux actes ; de volonté farouche alliée à un cœur généreux ; soldat qui vainc l'ennemi, mais sait en être respecté et aimé.

Il est une des plus sublimes étoiles qui guident l'humanité sur son destin parfois périlleux, mais la conduisent toujours à bon port par la route la plus humaine.

M. Adatci.

L'ambassadeur de Pologne.

Le dernier héros de l'ancienne Pologne — Poniatowski, — qui personnifiait toutes les vertus chevaleresques de la nation, fut créé maréchal de France sur le champ de gloire. La Pologne, le jour de sa renaissance, offrit le bâton de maréchal de Pologne au plus grand soldat de la France, au maréchal Foch.

Et cette alliance symbolique des deux nations amies et leur sacrifice commun furent consacrés par la présence du vainqueur de la guerre, le maréchal de Pologne Foch, à l'inauguration à Varsovie du monument de Poniatowski, maréchal de France.

La Pologne, qui sait ce qu'elle doit au maréchal Foch, s'unit à la France dans le grand deuil qui vient de la frapper ; elle s'incline avec une profonde émotion sur la tombe de celui qui représente l'effort glorieux, le sacrifice, la victoire.

La Pologne gardera le souvenir inaltérable de la noble figure du maréchal Foch, qu'elle place au même rang que ses plus chers héros nationaux, et elle restera fidèle à cette admiration qu'elle a toujours ressentie pour les vertus de chef et de patriote qui illustrèrent ce grand fils de la France qui a donné tant de preuves de son sincère attachement et de sa précieuse amitié envers la Pologne.

Alfred Chlapowski.

Le ministre de Roumanie.

Le jour où les alliés consentirent à créer le commandement unique et à le confier au maréchal Foch, ce jour-là, la victoire fut assurée. Dans la Grande Guerre, les efforts de chaque pays sur tous les fronts ont totalisé la victoire.

Pour nous, Roumains, le maréchal Foch n'incarne pas seulement le génie militaire, il était aussi aimé et vénéré en Roumanie qu'il l'était en France, car ce grand soldat d'un prestige unique et d'une volonté si agissante avait des qualités exceptionnelles de simplicité, de droiture et de générosité. Son nom restera inscrit dans l'histoire de mon pays comme son souvenir est gravé dans le cœur de tous les Roumains.

Il fut au-dessus de nous pendant la guerre, à côté de nous à la Conférence de la Paix, comme il fut présent à l'achèvement de l'unité nationale roumaine dans son éclatante consécration au couronnement de nos souverains à Alba-Iulia. Nous le trouvâmes donc toujours près de nous.

Aujourd'hui, le grand soldat est entré dans la gloire immortelle et le grand sage n'est plus.

C. Diamandy.

Le ministre des Serbes, Croates et Slovènes.

Avec le maréchal Foch disparaît la plus belle figure de l'humanité actuelle. Sa bonté égalait son intelligence, son cœur rivalisait avec son esprit. C'est ce que l'on ne saurait dire ni d'Alexandre, ni de César, ni de Napoléon.

Le génie de Foch était celui d'un libérateur et non celui d'un conquérant. Nous lui devons tous l'indépendance dont nous jouissons à présent. Le plus valeureux des soldats et le plus pacifique des hommes, il a enseigné et démontré que les vraies vertus militaires sont les plus hautes vertus civiques et n'ont rien de commun avec les instincts de proie et de destruction. Foch était l'incarnation de la vaillance et de la noblesse de l'âme française.

Le triomphe d'un homme est le triomphe d'une idée. C'est grâce à la victoire de Foch que la guerre a pu, enfin, être mise hors la loi. J'ai entendu ce grand chef de guerre condamner, même avant M. Briand et M. Kellogg, la guerre comme un crime contre la civilisation. « Mais, ajoutait-il, le crime, hélas ! est dans la nature humaine, et il faut être toujours prêt à tenir en respect le criminel, car ce n'est qu'à ce prix-là, pendant longtemps encore, qu'on pourra avoir la paix. »

L'année dernière, à un dîner intime chez le Dr Heitz-Boyer, j'ai eu l'honneur de rencontrer pour la dernière fois l'illustre maréchal, qui nous a tous charmés par la simplicité et la modestie avec lesquelles il retraça, sur l'insistance générale, quelques épisodes de la Grande Guerre. Que l'on m'excuse si, ne pouvant résister à un sentiment naturel de fierté nationale, je reproduis ici le jugement trop élogieux que le maréchal Foch prononça à cette occasion sur l'armée de mon pays, en disant d'une voix vibrante :

— L'infanterie serbe est la première du monde...

— Après l'infanterie française, mon cher Maréchal ! avais-je envie de lui crier, mais je n'ai pas osé l'interrompre alors, comme j'ose maintenant.

M. Spalaïkovitch.

Le ministre de la République tchéco-slovaque.

Le nom du maréchal Foch restera le plus intimement et le plus personnellement lié à la plus grande émotion que la nation tchéco-slovaque ait ressentie et à l'événement le plus divin qu'elle ait vécu.

C'est la volonté indomptable du maréchal Foch qui a permis à la nation tchéco-slovaque de réaliser son rêve. Une émotion plus grande que celle-ci n'est pas de ce monde.

C'est la victoire du maréchal Foch qui a permis à la liberté nationale tchéco-slovaque de naître. Le nom du maréchal évoquera donc à ma nation le souvenir de cette liberté nouvellement née, donc sans histoire, la liberté sans ombre et sans reproche, la liberté dans toute sa beauté et sa splendeur, la liberté pure et intégrale.

C'est une émotion sacrée et un souvenir divin.

Stefan Osusky.

L'hommage de la Ville de Paris.

A l'ouverture de la séance du Conseil municipal, M. Georges Lemarchand, président, a prononcé l'allocution suivante, que l'assemblée a écoutée debout (1) :

Mes chers Collègues,

Je salue, au nom de Paris, la mémoire du maréchal Foch.

Un illustre soldat vient de disparaître, l'un des plus grands capitaines de l'histoire. Sa science, ses qualités militaires, sa diplomatie, son génie lui valurent, d'un consentement unanime, d'être appelé au commandement en chef des armées alliées. Pour tous ceux qui savent, pour tous ceux qui, demain, étudieront l'émouvante épopée, il est, il restera le « Vainqueur ».

Les marais de Saint-Gond, la Marne, l'Yser, la Somme,

---

(1) *Temps*, 23. 3. 29.

l'Artois, autant d'étapes qui, avant les heures triomphales de la libération du sol national, jalonnent son éclatante carrière.

Le maréchal Foch fut, à différentes reprises, l'hôte respecté, acclamé de la Cité. Nous gardons particulièrement le souvenir de cette journée du 13 juillet 1919, où, en notre hôtel de Ville et dans l'enthousiasme de tout un peuple, lui fut remise l'épée d'honneur que lui offrait à la Ville de Paris.

J'incline l'hommage de la capitale reconnaissante devant le héros dont le cœur vient de cesser de battre.

Je vous demande de bien vouloir lever notre séance en signe de deuil.

M. Edouard Renard, préfet de la Seine, s'associe en ces termes aux paroles du président (1) :

Je m'associe aux émouvantes paroles que vient de prononcer le président du Conseil municipal de Paris. Le maréchal Foch était entré vivant dans l'immortalité : à travers les âges futurs, il restera le symbole de toutes les vertus civiques et guerrières

Au nom de l'administration, j'incline mon hommage profondément respectueux et reconnaissant devant ce génial soldat, cet éminent serviteur de la République qui, avec une modestie auréolée de gloire mondiale, put demeurer aussi grand dans la paix que pendant la guerre.

M. Chiappe, préfet de police, s'exprime ainsi (2) :

La préfecture de police s'associe aux émouvantes paroles de votre éminent président et de M. le préfet de la Seine.

Un thème éternel sollicitera désormais la méditation des générations à venir : c'est la gratitude que la France, ses alliés et l'univers civilisé ont justement vouée à la grande mémoire du maréchal Foch.

Il est de ces hommes que l'histoire honore avec un fervent orgueil parce que leur existence fut droite, nette, magnifiquement emplie et sans une ombre.

Avant la sépulture sous le dôme rayonnant que la patrie reconnaissante ouvrira à sa dépouille, cent peuples lui ont ouvert leur cœur, et c'est au milieu de cet éclatant concert d'admiration et de regrets que la préfecture de police joint son douloureux et vibrant hommage à celui de la Ville de Paris et de la nation.

La séance a été levée en signe de deuil.

M. Paul Fleurot, président du Conseil général, a adressé à Mme la maréchale Foch le télégramme suivant (3) :

Le président du Conseil général de la Seine, profondément ému en apprenant le décès de M. le maréchal Foch, vous prie d'agréer, Madame, les condoléances sincères et attristées des membres de l'Assemblée et de la population tout entière du département, qui n'oubliera jamais la dette de reconnaissance contractée envers le grand artisan de la victoire.

Il s'incline respectueusement devant le cercueil du glorieux soldat dont la disparition met l'armée nationale et la France en deuil.

PAUL FLEUROT.

Éloges des Académies.

On sait que le maréchal Foch, après la guerre avait été élu membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences.

Les présidents de ces deux Académies ont tenu à rendre hommage à leur confrère disparu.

(1) *Temps*, 23. 3. 29.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Académie Française.

A la séance du 21 mars, M. Maurice Paléologue, président, a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Le maréchal Foch n'est plus.

Je crois pouvoir dire que, nulle part, notre deuil national n'est ressenti plus douloureusement que dans cette enceinte.

Nos trois maréchaux de France nous composaient une trinité glorieuse, qui était la plus noble parure de l'Académie française, le plus beau fleuron de sa couronne séculaire.

Nous n'en tirions pas seulement un légitime orgueil. La présence de ces trois grands capitaines, siégeant parmi nous, devant l'image du cardinal de Richelieu, nous était aussi une leçon : elle nous rappelait constamment que, par-dessus l'ordre habituel de nos travaux, par-dessus les œuvres les plus brillantes de l'esprit, par-dessus les plus hautes combinaisons de la pensée, par-dessus les plus délicates jouissances de la culture, il y a la France, qui, depuis douze siècles, a toujours besoin d'être défendue ; car, depuis douze siècles, elle est toujours aux avant-postes de la civilisation.

Et voici que l'un de ces trois preux nous quitte. La mort, qu'il a tant de fois regardée en face, tranquillement, a fini par le vaincre. Il était déjà dans la gloire ; il entre dans l'immortalité.

Quant à nous, Messieurs, pleins de gratitude pour l'éclat qu'il a jeté sur notre Compagnie, nous lui conserverons un pieux souvenir. Et je suis sûr de répondre à vos plus intimes pensées en lui adressant, au nom de l'Académie française, l'émouvant adieu de Bossuet au prince de Condé :

« Vous vivrez perpétuellement dans notre mémoire, comme un digne sujet de louanges et de regrets. »

Messieurs, en signe de notre affliction, je lève la séance (1).

Académie des sciences.

Le 25 mars 1929, M. Mangin, président de l'Académie des sciences, a prononcé l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

L'Académie des sciences est de nouveau durement éprouvée. Le maréchal Foch est mort. Cette nouvelle a causé dans le monde une émotion profonde justifiée par le rôle prépondérant joué par notre illustre confrère dans la conduite de la guerre, dont l'enjeu était l'existence même de la France.

Devant un si grand deuil, les paroles sont vaines et nous devons nous borner à saluer la mémoire du soldat

(1) Dans le *Journal* (21. 3. 29), M. MARCEL PRÉVOST, de l'Académie française, a publié ces quelques lignes, qui contiennent une révélation intéressante :

« La nouvelle que vous me transmettez me consterne.

» J'avais pour le maréchal, outre l'admiration que lui témoignaient tous les Français, une vieille et profonde affection.

» Cette affection ne datait pas seulement du moment où il fut notre confrère, simple et si charmant, à l'Académie, mais de la guerre, où, depuis 1917, je fus en relations fréquentes avec lui, comme chef de l'information militaire aux armées.

» Sa mort est un grand deuil national et une grande perte pour la sécurité du pays, car, je puis le dire maintenant, ce fut le maréchal Foch qui, au cours de 1927, publia dans la *Revue de France*, sous la signature de « trois étoiles », l'article intitulé « Un crime contre la patrie » : il s'agissait de l'évacuation prématurée du Rhin.

» Je ne puis en dire davantage pour aujourd'hui, je suis profondément attristé ! »

qui fut le plus grand parmi les grands capitaines : il défendait la justice et le droit.

Son éloge est tout entier dans l'ordre du jour qu'il adressa aux armées alliées au mois de novembre 1918 :

« Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde. Soyez fiers ! D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux. La postérité vous garde sa reconnaissance. »

Et nous, nous conserverons le souvenir de l'aimable confrère, aux conseils pleins de sagesse, qui participait à nos travaux avec cette souriante simplicité qui donnait tant d'attrait à ses entretiens.

J'adresse à sa famille, au nom de l'Académie, avec notre profond respect, l'expression de notre sympathie la plus attristée.

La séance a été ensuite levée en signe de deuil.

Jugements de quelques grands chefs militaires.

Une lettre du maréchal Joffre.

Le maréchal Joffre a assisté au service funèbre de Notre-Dame ainsi qu'à la cérémonie officielle des Invalides ; mais il dut, en raison de son état de santé, renoncer à prendre part au cortège. Il avait tenu d'ailleurs à venir le dimanche soir 24 mars, ranimer la flamme du souvenir sous l'Arc de triomphe, où son compagnon d'armes recevait les hommages du peuple de Paris.

L'*Intransigeant* (23. 3. 29) publie de lui les lignes suivantes :

Paris, le 21 mars 1929.

Le maréchal Foch, mon cher compagnon d'armes, est mort. C'est une perte irréparable pour l'armée et pour moi.

Au cours de la guerre, je n'ai cessé de faire appel à ses services, et dans trois circonstances graves, j'ai eu recours particulièrement à lui. Chaque fois, il a magnifiquement répondu à ce que j'en attendais.

D'abord, au cours de la retraite qui a précédé la bataille de la Marne, je lui ai confié le commandement d'un détachement d'armée qui avait la mission délicate de combler une brèche qui s'ouvrait entre la IV[e] et la V[e] armée. C'est ce détachement, transformé, quelques jours plus tard, en IX[e] armée, qui arrêta l'ennemi dans la région des marais de Saint-Gond pendant la bataille de la Marne.

Là, Foch, au lieu de se laisser absorber par la situation tragique de son armée, qui supportait péniblement de terribles attaques, sut communiquer à tous la foi ardente qui l'animait ; et sa ténacité triompha.

***

Plus tard, lors de la manœuvre qui suivit la Marne, tandis que je m'efforçais d'envelopper la droite ennemie, en prolongeant, à travers les plaines de Picardie, de l'Artois et des Flandres, l'aile gauche de nos armées, je fis encore appel à Foch pour coordonner les opérations sur cette vaste partie du théâtre de la guerre.

Cette fois, le problème stratégique qui se posait à nous se doublait du fait qu'il s'agissait d'improviser, en dehors de tout accord antérieur, la coopération des armées belges, britanniques et françaises. Par son tact, par sa confiance communicative, par la puissance de son intelligence. Il fut vraiment l'animateur de toutes les volontés dans ces terribles mêlées de l'Yser et des Flandres.

***

Enfin, quand, en 1916, nous engageâmes la bataille de la Somme, ce fut encore à Foch que je fis appel pour diriger le groupe de nos armées du Nord, en liaison avec les armées du maréchal Douglas Haig. Instruit par la dure expérience des combats d'Artois du printemps et de l'automne 1915, Foch mena cette opération avec une maîtrise et une volonté qui étaient bien la marque de ce grand soldat. Les résultats de cette poussée victorieuse poursuivie pendant cinq mois et que seul l'hiver vint interrompre, apparurent quelques mois plus tard : dans les premières semaines de 1917, l'ennemi, refusant le combat, ramena ses lignes jusqu'à Saint-Quentin. Cette retraite, et l'aveu que, plus tard, des généraux allemands en ont fait, montrent à quel degré de faiblesse nos offensives de la Somme, jointes à l'héroïque résistance de Verdun, avaient réduit nos adversaires.

Et je me réjouis d'avoir pu obtenir du Gouvernement, avant de quitter moi-même le commandement en chef des armées françaises en décembre 1916, le maintien en activité du général Foch, que la limite d'âge venait d'atteindre.

***

Ces quelques lignes, dans lesquelles j'ai trop sommairement résumé le rôle prépondérant joué par Foch dans la première moitié de la guerre, suffisent cependant à expliquer l'entière confiance que j'ai toujours eue dans sa loyauté et dans son intelligence, et la profonde affection qui nous unissait.

J. Joffre.

Hommage du maréchal Lyautey.

Du *Temps* (22. 3. 29) :

Sur son nom, l'opinion était unanime, sans une discordance. Devant lui, tous, Français, alliés, amis, adversaires, s'inclinaient. Il était celui qui s'impose, celui que la médisance, la calomnie n'ont jamais effleuré, celui qui plane, dans cette sérénité souriante qui aux pires heures ne l'abandonna jamais. Il était l'arbitre suprême, le chef, le chef, et toujours le chef. Ah! comme nos regards vont le chercher, nos voix l'appeler ! Il est déjà celui qui manque.

Déclarations du général Pershing.

Le général Pershing, qui se trouvait à Paris au moment de la mort du maréchal Foch, s'est refusé à recevoir les journalistes, mais il leur a fait dicter les déclarations suivantes (1) :

La mort du maréchal Foch remplit nos cœurs de douleur. Il ne sera pas seulement pleuré par la nation française, mais par tous les peuples dont les armées ont combattu sous son commandement dans la guerre mondiale. La mort de mon ami et camarade me cause un profond sentiment de perte personnelle. Sa personnalité est devenue maintenant l'héritage de l'humanité.

Choisi comme commandant suprême des armées alliées au moment de leur crise la plus grave, il inspira à tous une confiance renouvelée.

Bien que les forces alliées fussent à leur niveau le plus bas, la croissance constante de l'armée américaine amena rapidement la supériorité numérique nécessaire pour enrayer le mouvement de recul et assurer la victoire finale.

Avec une large conception de son devoir, la direction de chaque armée était laissée à son propre commandant en chef. Le maréchal était grand, tout à la fois, d'esprit et d'âme. Ses plus grandes qualités étaient peut-être la sérénité et la confiance en face de l'adversité.

Déclarations du général Gouraud.

Du *Temps* (22. 3. 29) :

La France et ses alliés pleurent le grand chef qui les a conduits à la victoire ; l'Alsace, la Lorraine, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, le grand Français qui les a délivrés.

---

(1) Communiqué par les agences le 21. 3. 29.

Pour lui, resté toujours modeste, il pensa jusqu'à la dernière heure ce qu'il disait souvent pendant la guerre, comme Jeanne d'Arc : les hommes d'armes bataillent ; Dieu donne la victoire.

Un article du général Debeney.

Dans *Excelsior* (21. 3. 29), le général DEBENEY, chef d'état-major général de l'armée, écrit :

Il arrivait au terme d'une carrière bien remplie, mais sans éclat particulier. Sans doute, quelques-uns de ses chefs avaient signalé son rare mérite, et surtout son enseignement à l'Ecole de guerre avait frappé plusieurs générations d'officiers, mais enfin, appelé tardivement aux grades supérieurs, il allait quitter l'armée sans y avoir marqué une empreinte durable.

Brusquement la guerre éclate, le place en vedette et montre l'homme comme un des plus grands capitaines de l'histoire.

Ceci dès la première heure : à la tête du 20e corps en Lorraine ; puis avec un détachement d'armée à Mondement, au cœur de la bataille de la Marne ; enfin, comme commandant de ce groupe d'armées improvisé qui exécute la course à la mer, recueille l'armée belge, épaule l'armée britannique et, par un prodige d'énergie et de ténacité, soude d'une façon définitive le front allié à la mer ; œuvre grandiose et féconde car, par la bataille de l'Yser, les bases maritimes sont couvertes et assurées, ces bases par où la vie va se comuniquer entre les armées alliées, ces bases par où l'alliance va désormais exister. Tout cela en quatre mois, quelle entrée de jeu !

La guerre continue, l'étoile est toujours brillante, mais elle se fixe ; par moment seulement quelques éclats plus vifs : la bataille de la Somme, la mission en Italie, les travaux du comité interallié.

Enfin une nouvelle crise éclate : fin mars 1918, le front allié est enfoncé au point sensible, au point de soudure des armées britannique et française. La crise est grave, plus que grave, elle ne peut être conjurée que par un commandement unique et tous les yeux se tournent vers l'homme de l'Yser, de la mission en Italie, du comité interallié : on le trouve debout, prêt aux responsabilités et donnant déjà le mot d'ordre « tenir d'abord, ensuite attaquer ». C'est le chef.

C'est alors qu'assisté de ces commandants en chef des armées alliées qui, tous, ont prouvé sur les champs de bataille leur haute valeur technique et qui, tous, prouvent leur haute valeur morale par le dévouement superbe dont ils le secondent, c'est alors qu'il conçoit et réalise « sa » bataille, la bataille de France.

Il l'a appelée lui-même « la plus grande bataille de l'histoire » (1). Une bataille de sept mois, où il a manié plus de trois millions d'hommes, actionnant un matériel formidable, une bataille sur un front de 400 kilomètres, une bataille où l'ennemi martelé, enfoncé, battu dans vingt rencontres d'armée, recule de 150 kilomètres, perd 400 000 prisonniers et 6 000 canons sur le champ de bataille même et, acculé sur ses communications, jette ses armes à terre ! Quelle bataille ! et aussi quelle victoire !

Car cette bataille qu'il a conduite de bout en bout, où sa clairvoyance et son énergie se sont employées sans trêve ni répit, elle s'achève dans la clairière de Rethondes où les fils des vainqueurs de 1870 viennent apporter leurs armes, leurs forteresses, leur flotte et les territoires de France jadis arrachés par la force. Oui, la plus grande bataille de l'histoire, car, en décidant du sort d'une lutte gigantesque, elle a sauvé le droit et fait une Europe nouvelle par la délivrance des peuples asservis.

L'homme, lui, était un penseur ; la méditation, chère aux hommes d'action, lui était familière ; elle lui enseignait que la place qu'il avait tenue dans ces grands événements n'était pas exclusive d'autres gloires, et son accueil était resté simple, son cœur droit et bon.

Comme il était pâle et ému le 7 juillet dernier à l'inauguration de sa statue sur la butte de Cassel ! S'entendre ainsi magnifier sur le terrain même où quatorze ans auparavant il avait soudé, par la bataille de l'Yser, cette coalition qu'il devait conduire à la victoire par la bataille de France ! Ses lèvres se serraient, ses épaules frémissaient par moment et son regard restait immobile, obstinément fixé sur l'horizon.

Peut-être regardait-il plus loin que le cavalier de bronze dressé sur l'immense plaine des Flandres et scrutait-il déjà, de son œil perçant, l'éternité de miséricorde divine qui attendait son âme de croyant.

Général DEBENEY.

Appréciation du général Nudant.

Dans un article publié par le *Temps* (22. 3. 29), le général NUDANT rappelle l'enseignement du maréchal Foch à l'Ecole de guerre, son rôle durant la guerre et la façon dont il organisa la victoire. De cet article retenons le passage suivant :

[...] Les valeurs ne donnent leur mesure et ne se révèlent vraiment qu'en présence des difficultés et des dangers soudainement surgis. La Grande Guerre éclate, qui ne nous surprend qu'à demi, car nous la sentions venir, suscitée par la mégalomanie allemande, et, tout de suite, des hommes, des chefs s'imposent par leurs qualités révélées. Foch est de ceux-ci, comme il fallait s'y attendre. [...]

[...] Une offensive décisive était projetée pour le 14 novembre au sud de Verdun, en direction de Metz, de manière à couper les communications des armées allemandes.

On sait le reste. La demande d'armistice. L'armistice signé dans le wagon de Rethondes. La stratégie de Foch avait vaincu.

La tâche du grand soldat n'était pas terminée. Il lui restait à veiller à l'exécution des conditions de l'armistice et à trancher les différends qui pouvaient surgir du fait de l'incompréhension ou de la mauvaise volonté des Allemands. En l'occurrence, l'homme n'était plus le diplomate cordial et fin que nous avons vu en contact avec les Anglais, mais bien le chef vainqueur responsable de l'exécution loyale d'une convention. A Spa, en présence des délégués du Reich, venus lui soumettre leurs doléances ou lui présenter leurs revendications, nous l'avons vu trancher les cas litigieux pour les seuls demandeurs avec cette politesse froide, cette précision, cette haute simplicité qui en imposaient fort à un homme aussi matois cependant que l'était Erzberger.

Ce ne sont plus là que des souvenirs, mais les exemples

---

(1) C'est ici le lieu de reproduire l'ordre du jour daté du 12 novembre 1918 dans lequel le commandant en chef des armées annonçait la victoire à ses soldats. Le voici :

« *Commandement en Chef* » *des Armées alliées.* QUARTIER GÉNÉRAL — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — *G. Q. G. A., le 12. 11. 1918.*

» OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS et SOLDATS DES ARMÉES ALLIÉES,

» Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit.

Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde.

Soyez fiers.

D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux. La postérité vous garde sa reconnaissance.

Le maréchal de France,
commandant en chef des armées alliées,
F. FOCH.

demeurent. Une des grandes figures de l'histoire disparaît, que nos générations vénéreront, et qu'avec nous celles qui viennent admireront. Grand par l'âme et par l'esprit, Foch fut un des sauveurs de la patrie. Il fut tout énergie et toute volonté. Avec tous les soldats de France, avec tous les Français, inclinons-nous devant un grand Français qui n'est plus.

Jugement du général Hellot.

Du *Figaro* (21. 3. 29) :

Le nom du grand soldat qui vient de disparaître restera, dans l'histoire, étroitement associé à la victoire de 1918 ; il en fut l'artisan principal par ses talents, par sa volonté tenace, par le prestige incontesté dont il jouissait auprès des généraux alliés. Sa mort met en deuil le pays, l'armée, ses compagnons d'armes ; elle est vivement ressentie par toutes les nations qui se battirent avec nous.

La stratégie offensive du maréchal Foch, en 1918, fut caractérisée par l'étendue croissante des attaques, par leur durée ininterrompue, par la convergence des actions qui avait pour résultat de réduire progressivement les fronts d'attaque, permettant ainsi de récupérer des réserves pour les attaques suivantes. Elle est nettement supérieure à celle de Ludendorff, qui procède par des attaques que séparent d'assez grands intervalles de temps ; ces intervalles, qui laissent à l'adversaire le loisir de se reprendre, sont d'ailleurs obligatoires, parce que, contrairement à ce qui se passe chez nous, l'exécution des attaques est confiée à des unités spéciales qu'il faut mettre au repos après l'assaut.

Le maréchal a lui-même divulgué quels furent ses procédés de commandement. Il ne se contentait pas de faire remettre ses directives aux généraux alliés, il se rendait fréquemment auprès d'eux, leur expliquait ce qu'il voulait, les persuadait, et parvenait ainsi à faire d'eux des collaborateurs comprenant bien toute sa pensée. Aux arguments qui lui étaient opposés, touchant la fatigue des troupes ou la diminution des effectifs, il répondait en montrant la grandeur du but à atteindre, et en faisant valoir que l'ennemi était dans une situation encore pire. Et ainsi il communiquait à chacun une partie de sa ténacité.

La France peut être fière de ce que ce soit un de ses fils qui ait été choisi pour conduire à la victoire les armées alliées ; elle devra conserver son souvenir comme celui d'un de ses plus glorieux et de ses plus grands serviteurs, et exalter sa mémoire parmi les générations futures. Le maréchal laisse un grand exemple : il a montré qu'à la guerre l'intelligence et le talent sont peu de chose s'ils ne sont pas mis au service d'une forte volonté. Il nous trace aussi la voie que nous devons suivre, c'est de nous efforcer de ne pas perdre le sens de nos traditions nationales, et de garder comme un bien précieux les qualités de notre race, celles qui ont fait la France grande dans le passé, et que lui-même a possédées à un si haut degré.

Général Hellot.

Appréciation du lieutenant-colonel Rousset.

Du *Gaulois* (21. 3. 29) :

Des hommes de cette qualité sont rares, et les pays qui les produisent s'en honorent à jamais. Il semble qu'ils devraient être immortels, tant ils sont partie intégrante de la vie d'un peuple, qui, elle, ne finit pas. Qu'ils subissent le sort commun des hommes, c'est quelque chose qui choque nos sentiments intimes, et nous anéantit de douleur. [...]

Il a incarné magnifiquement le génie guerrier de la race française, et s'il a sauvé de la barbarie son pays et l'univers, c'est que la victoire, loin d'être, comme d'aucuns le prétendent, une fée capricieuse et volage, récompense toujours d'un sourire ceux qui ont su la mieux mériter. Et si cette victoire n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle, ce n'est point la faute de celui qui l'a remportée. « Plaise à Dieu, disait M. Poincaré à l'illustre soldat en le recevant à l'Académie française, qu'on n'ait jamais à regretter de n'avoir point suivi vos avis dans la paix ! »

***

On sait comment il reçut le commandement suprême. Le 21 mars 1918, une puissante ruée allemande avait fait écrouler le front anglais au Nord de La Fère et ouvert entre nos alliés et nous une large brèche. Le danger put par miracle être conjuré. Mais tout le monde comprit qu'un chef unique devenait indispensable. Les généraux anglais eux-mêmes, Wilson surtout, puis lord Milner, désignaient Foch. M. Clemenceau le nomma.

Dès lors, les choses prirent un nouvel aspect. A la pression des événements commença à faire obstacle un esprit capable de les prévoir et une volonté sachant les maîtriser. Ludendorff avait trouvé son maître dans cet adversaire insaisissable qui, à ses coups de massue désordonnés, allait opposer les ressources infinies d'une stratégie sagace et redoutable autant par sa souplesse que par les fermes contours de ses desseins. La surprise, un peu négligée jusque-là, allait retrouver son rôle essentiel, et la combinaison subtile des deux modes d'action, offensif et défensif, ruiner définitivement les espoirs germaniques, après rupture du rempart qui les abritait.

L'histoire a déjà dit, et redira, comment Foch enserra successivement, comme dans un étau, les poches que le quartier-maître général allemand s'efforçait de creuser sur notre front, avec l'intention de les souder ensemble. Elle rangera à côté des plus belles cette manœuvre continue qui finit par faire tomber à genoux l'adversaire haletant.

Mais nous, qui pleurons ce grand mort, nous ne glorifierons jamais assez sa grandeur d'âme, la beauté de son caractère antique, la noblesse de son cœur si français. Et dans la douleur qui nous étreint, nous nous arrêtons les yeux pleins de larmes. La plume nous tombe des mains.

Lieutenant-colonel Rousset.

Hommage de l'Alsace.

De l'*Echo de Paris* (26. 3. 29) :

Aujourd'hui, à 11 heures, pendant qu'à Paris la France et ses amis rempliront leurs devoirs envers celui qui fut le maréchal Foch, en la cathédrale de Strasbourg l'Alsace lui prouvera une fois de plus sa reconnaissance. Déjà d'eux-mêmes, sans qu'aucun mot d'ordre ait été donné, dans toutes les rues de la ville, les drapeaux montent la garde funèbre ; la province entière porte le deuil. La raison et la science militaire, le monde et l'histoire reconnaissent dans le chef disparu l'intelligence et la volonté qui, grâce aux efforts, aux mérites, aux immolations des vivants et des morts, conquirent définitivement, avec la victoire, la paix et la restauration du droit. Moins que personne, les Français de ce pays ne peuvent l'oublier. Toujours aussi l'Alsace voudra se souvenir de ce dont elle est redevable à la décision personnelle de celui que nous pleurons. C'est lui-même qui, dédaigneux de toute gloire inutile, accepta que dès le 11 novembre 1918 l'armistice fût signé. Ainsi grâce à lui, sans attendre davantage, l'Alsace put se jeter dans les bras de la France ; grâce à lui, dès ce jour, les horreurs de la bataille furent épargnées à ce pays ; grâce à lui furent plus tôt libérés ses enfants, contraints alors de servir sous le drapeau allemand ; grâce à lui, beaucoup d'entre eux sont encore vivants que la continuation des hostilités aurait exposés à la mort. Cette modération du Français, cette sagesse de l'homme, cette charité du chrétien ont achevé de gagner au triomphateur

toutes les âmes. Elles voient en lui un frère, un membre de la famille alsacienne, citoyen d'honneur de Strasbourg et du pays. Un jour, le pape Benoît XV, en parlant de sainte Jeanne d'Arc, disait : « Quand je pense à elle, je regrette de n'être Français que par le cœur. » L'Alsacien, lorsqu'il évoque le souvenir de Foch, est heureux d'être son compatriote et il demande à Dieu de le demeurer toujours.

Aux croyants, aux chrétiens, aux catholiques d'Alsace, il est permis de se sentir davantage encore en pleine communion de sentiments avec le maréchal. Sa foi religieuse le rapproche de ceux qui ont la même foi. Or, elle ne fut pas quantité négligeable dans sa vie. Autant que son amour de la patrie, l'amour de Dieu, de l'Evangile et de l'Eglise a fait de l'illustre défunt ce qu'il fut. Les convictions religieuses expliquent le caractère et l'âme de Foch, donc par là même sa vie, son action et son œuvre. Il n'eut rien, certes, d'un factieux, et les hommes politiques les plus jaloux des droits de l'autorité civile n'ont à lui reprocher aucune parole, aucun geste. Mais ce qu'il pensait, personne en France ne l'ignore, et les catholiques d'Alsace lui savent gré de l'avoir pensé. Fidèles, prêtres, évêque, le remercient d'avoir, en même temps, servi son Dieu et son pays, en s'agenouillant à leurs côtés, en prenant part à leurs fêtes religieuses, en exhortant leur chère jeunesse à remplir son devoir, tous ses devoirs. Sa piété profonde, pendant qu'à Strasbourg, à Colmar et à Mulhouse, il assistait à nos cérémonies religieuses, prouve à plus d'une âme inquiète que la France d'hier se survit dans la France d'aujourd'hui. Dieu seul entendait la supplication de cette âme. Mais on est sûr de ne pas se tromper si on lui attribue cette prière : « Seigneur, unissez toujours davantage les cœurs, la province recouvrée et la mère-patrie. Faites que toutes les promesses soient tenues et toutes les espérances réalisées, que la France assure toujours le bonheur de l'Alsace et que l'Alsace travaille toujours au bonheur de la France. » Si enfin, au cours des dernières rencontres que nous avons eues avec ce grand chrétien, nous lui avions demandé ce que nous devions faire après sa mort, nul doute, il nous aurait invités à prier pour lui et à consolider l'œuvre dont il avait été l'instrument providentiel en 1918.

Monsieur le Maréchal,

Toutes nos vies d'Alsaciens catholiques et français s'emploieront à réaliser cette dernière volonté. C'est pour exécuter la première que cette ville se réunit en cette cathédrale, à la cime de laquelle vous avez ramené notre drapeau et où, vous-même, vous avez voulu faire hommage de la victoire à Celui qui la donne, pendant que bataillent les hommes d'armes. Vos frères rendus pour jamais par vous à la patrie supplient Dieu pour votre bonheur éternel, par votre intercession auprès du Très-Haut, travaillez encore avec nous au bonheur de l'Alsace et de la France.

† Charles Ruch.
évêque de Strasbourg.

FOCH CHRÉTIEN

Le R. P. Lhande, qui chaque dimanche du Carême donne une causerie religieuse que diffuse la station Radio-Paris, a, le 24 mars, parlé du maréchal Foch. Nous publions cette causerie d'après la *Croix* (27. 3. 29).

Mes Frères,

Vous vous attendez aujourd'hui — je le sais — à d'autres paroles que celles par lesquelles je commente, chaque dimanche, l'Evangile du Pauvre. Mercredi dernier, le speaker de Radio-Paris interrompait brusquement le concert du soir pour prononcer cette laconique communication, d'une voix plus lente et plus solennelle : « Le maréchal Foch est mort aujourd'hui à 17 h. 55. » Seul, notre chant national suivit cette annonce : puis ce fut le silence.

Il est juste qu'à cet hommage civique le grand auditoire religieux de Radio-Paris joigne un hommage chrétien. C'est pourquoi je viens, aujourd'hui, docile à votre vœu à tous, vous parler du grand chrétien que Dieu vient d'appeler à lui. Ceci ne sera pas un panégyrique, ni même un éloge funèbre, mais simplement le récit de ceux de mes souvenirs qui ne touchent, ni de près ni de loin, au domaine intangible de la conscience, dont le secret n'appartient qu'à Dieu.

Le maréchal et les sans-filistes.

Bien souvent, au cours de ces deux derniers mois, en me plaçant devant ce micro — deux ou trois fois même en quittant le chevet de l'auguste malade, — j'ai eu la pensée de vous parler de lui comme je lui ai parlé plusieurs fois de vous. Vous devinez à quels devoirs de la plus élémentaire réserve j'ai obéi en ne le faisant point, quand il était vivant. Maintenant que la mort vous a révélé les relations qu'il eut, en ces dernières années, avec celui qui est aussi votre confident et un peu votre pasteur, je puis vous révéler, à mon tour, les relations qu'à votre insu vous avez eues avec lui. Je l'avais associé, en effet, depuis longtemps, aux prières que tant de fois et en si grand nombre vous offrez à mes intentions, si bien qu'en priant pour moi et pour mes pauvres c'est aussi pour lui que vous avez prié. Les mal lotis de la banlieue et le plus illustre général du monde se sont ainsi rencontrés devant Dieu. A l'une de mes dernières visites, je lui parlai de ce grand concert de prières où il avait sa part de choix. Il ne parlait plus. Mais il eut un grand sourire dans son masque émacié, une pression de cette main, débile maintenant, qui a dompté le monde. C'était son merci. Je vous le transmets.

Vous n'attendez pas de moi que je vous parle du rayonnement prodigieux du maréchal Foch dans le domaine de la stratégie ou de l'histoire. Ces aspects de sa vie dépassent immensément le champ de ma compétence. Je vous parlerai plutôt de l'homme tel que j'ai pu le connaître, non pas, une fois encore, par ce qui ne relève que de Dieu, mais par nos relations extérieures, surtout dans les deux mois qui ont précédé sa mort.

Foch fut un homme de foi profonde et ardente.

Il savait allier ses devoirs d'état à ses convictions.

Fils d'une race qui croit et d'un peuple traditionnel, gîté depuis des siècles dans les vallées et les monts pyrénéens, Ferdinand Foch fut, toute sa vie, un chrétien à la foi profonde et ardente, d'autant plus attaché à ses croyances et à ses pratiques qu'il n'en faisait pas étalage.

Donner à Dieu tout ce qu'il demande de soi ; ne rien sacrifier ni de ses convictions ni de ses devoirs, et pourtant revêtir, dans ses fonctions historiques, là où elles ne sont pas en conflit avec la conscience, une sorte d'universalité voulue : tel est le secret qui appartient aux hommes publics absolument supérieurs ; tels nous apparaissent, par exemple, dans notre histoire, une Jeanne d'Arc, un Turenne, un Condé.

Personnage mondial, lui aussi, et dès lors, appartenant à tous les hommes, de quelque opinion philosophique ou religieuse qu'ils fussent, Foch posséda cet art, dépouillé de toute diplomatie, qui consiste à être soi, à réserver inexorablement le domaine de la conscience privée intégrale, et cependant se donner à tous, sans que nul ne fût froissé dans ses convictions individuelles.

Il réalisa splendidement la « hiérarchie des facultés ».

Au-dessus de tout, la raison.

On peut résumer en une formule la grande supériorité de cet homme : *c'était un être humain harmonisé dans les hauteurs.* Je veux dire qu'il réalisait splendidement, et à un degré de puissance de beaucoup supérieur à la moyenne, ce qu'un humaniste a appelé d'un terme un peu rigide : la « hiérarchie des facultés ». Au-dessus de tout — comme le vol de l'aigle, — la raison. Non seulement la raison raisonnante, la logique inflexible, la claire vue des enchaînements des faits et des causes, mais aussi la raison intuitive et, pour ainsi dire, bondissante qui, d'un coup d'aile, dépasse tous les échelons intermédiaires pour saisir, pour empoigner les conclusions, les résultats, le but. Une « manière » de Foch, qui semblait un tic et qui était un réflexe contrôlé, consistait à arrêter son interlocuteur presque dès la première phrase et à lui dire, en étendant la main d'un geste péremptoire : « Attendez ! » Avec cet homme, il fallait toujours attendre. Mais alors la formule juste et sobre, comme une formule mathématique, était soudain jetée en trois ou quatre mots exprimant très nettement ce que vous étiez en train de diluer dans toute une phrase et vous donnant, par surcroît, la réponse à cette phrase elle-même. Foch n'avait rien d'un poète, je veux dire pour la forme et les procédés, car, pour le fond, les cimes de la pensée rejoignent les cimes de l'art dans les sphères où le grand tacticien comme le grand philosophe fraternisent avec l'homme inspiré. Ses mots faisaient image, non par des épithètes chargées de couleur, mais par des expressions nerveuses et d'une sobriété suprême. Dès lors, chez lui, l'imagination était bien une servante, mais non une esclave réduite à néant.

Puis les facultés affectives et émotives.
Sous son masque de froideur, il était essentiellement bon.

Quant à ses facultés affectives et émotives, elles étaient délicates et profondes, mais elles ne s'affichaient pas. On sentait qu'une volonté souveraine les tenait en bride et les lâchait juste dans la mesure où elle voulait qu'on sût qu'elles existaient. Même maintenant, dans l'état de maladie, elle étaient puissamment endiguées, mais volontairement accessibles. C'était la sensibilité frémissante du fort : le frisson rapide dans le masque froid. Je revois ce grand geste du bras levé, rigide comme un épée, par lequel, dans la nuit même de sa première crise, Foch répondait à l'appel encourageant du prêtre pénétrant dans sa chambre et lui disant : « Allons, Monsieur le Maréchal, on en sortira !... » J'entends ce souffle murmurant : « Le ciel ! » Je revois à quelque temps de là cet autre geste, large comme un geste qui donne, indiquant sur la panoplie du mur les emblèmes des nations amies qui venaient d'être évoquées... Il y avait, dans ce double mouvement, un élan intense, et pourtant contrôlé, de foi, de bonté, de reconnaissance et d'amour. J'ai entendu, dans la chambre mortuaire, l'homme placé au tout premier poste de l'Etat rappeler au frère vénéré du grand défunt (lui-même religieux éminent) *la bonté* de son frère. C'est le mot juste. Cet homme, qu'on a voulu représenter comme un chef inexorablement dur, était un homme essentiellement bon. Une de ses plus humbles auxiliaires, petite téléphoniste placée à son service pendant quarante-huit mois de guerre, lui a rendu ce témoignage si beau dans sa simplicité :

« Tout le monde parle de son génie... Laissez-moi vous parler de sa bonté... Sa froideur apparente cachait un cœur exquis... Tout son entourage l'adorait... D'ailleurs, il connaissait jusqu'aux humbles parmi ceux qui le servaient. On ne s'en doutait pas... On croyait qu'il planait bien au-dessus... Et puis l'on s'apercevait tout à coup qu'il était tout près de nous, qu'il savait notre nom, notre personnalité et notre âme... Cette connaissance approfondie des êtres qui l'approchaient se révélait soudain dans un éclair qui nous éblouissait et qui nous charmait... »

Humain, il arrêta quand il le fallut les hécatombes sanglantes.

Lui qui conduisait, c'est vrai, des millions d'hommes armés à la lutte nécessaire, à l'effusion indispensable du sang, il a aimé profondément l'humanité. Une heure, il ne tint qu'à lui, à lui seul, de s'assurer, par un coup rapide et cruel, le fruit immédiat de sa victoire. Lui, lui seul, plutôt que d'ajouter au martyrologe des peuples des victimes de quelques jours de guerre de plus, préféra faire confiance à l'avenir et s'en remettre à la sagesse d'hommes dont il n'estimait pourtant que médiocrement les conciliabules et les palabres. On ne saurait citer de Foch ni une de ces paroles ni une de ces attitudes qui, venant d'un tel homme et visant des êtres très inférieurs à lui, auraient pu être des paroles et des attitudes qui tuent. Par là encore, il appartient à ce vieux fond d'un peuple qui a toujours professé et exercé le sublime ministère de l'universelle bonté.

Le peuple de France l'a compris.
L'hommage des humbles.

Le peuple de France ne s'y est point trompé. Pour le comprendre, il suffit d'avoir vu, tous ces jours derniers, la multitude immense, composée, à peu près toute, de petites gens qui se pressaient aux abords de la rue de Grenelle, silencieuse comme dans un temple, grave, douce, docile aux prescriptions de la force publique comme les petits soldats de la guerre aux ordres du maréchal. Combien de milliers de gens du peuple ont ainsi stationné pendant deux, trois ou même quatre heures, piétinant doucement sur le trottoir, avançant de quelques centimètres de minute en minute, pour la simple consolation de jeter un peu d'eau bénite sur le catafalque et s'en aller aussitôt.

Dans la chambre mortuaire, j'ai observé l'émouvant spectacle. Ils entraient, le petit commis, la ménagère au panier, l'ouvrier en bourgeron, le curé de banlieue avec sa sacoche en bandoulière, l'aviateur du Bourget, la midinette, la petite-main d'atelier, le garçon boucher... Ils entraient lentement et tout de suite ce regard sur la grande chose tricolore barrée par le petit crucifix, piquée par trois petites médailles, petites et si grandes ! Arrivés en face du catafalque, la sublime seconde, tant désirée,

tant attendue, si bien gagnée ! La seconde où la main du pauvre prend le goupillon d'argent, le lève et trace le signe de la croix... C'est fini, le rêve s'éteint, l'humble s'en va, heureux du geste accompli, et c'est encore, jusqu'à la porte de sortie, ce regard élargi, fixe, insistant, enveloppant, sur le grand linceul bleu, blanc et rouge, qui recouvre l'homme du peuple de France devenu l'homme le plus grand de l'humanité.

Non ! Sous l'Arc de Triomphe où l'on vient, il y a quelques heures, de dresser le soldat prestigieux auprès des cendres du Soldat Inconnu, et où l'assiège la houle incessante de tous les peuples du monde, venant apporter leur hommage, la présence éclatante du grand maréchal ne jure pas avec celle, plus obscure, du petit soldat qu'il a conduit à la victoire. Tous deux, le maréchal et le simple poilu, représentent bien le peuple de France, sa bonté fière, qui consent à l'œuvre de la guerre, mais ne s'abaisse jamais à l'attaque déloyale et à l'inutile cruauté.

L'hommage du passé.

De ce Thabor de gloire, où l'érige la reconnaissance des peuples unis pour leur droit et pour la liberté du monde, il descendra ce soir, le grand mort, vers le grand sanctuaire national, maison de la Vierge qu'il a priée, sanctuaire de la France qu'il a servie, tabernacle somptueux du Christ qu'il a aimé. Avec la nuit, les portes de Notre-Dame se fermeront sur l'auguste nef silencieuse et vide... Vide ? Non ! Ce sera alors le défilé prodigieux des saints descendus de leurs niches et de leurs verrières, des rois sortis de leur tombeau, et qui iront tour à tour s'incliner devant cette bière qu'a bénie la prière des vivants. Ce sera, surtout, l'inégalable parade des grands morts de la guerre, casqués de fer, bottés de boue, frappant en cadence les dalles sacrées qu'ont foulées les plus grands parmi les grands, les plus beaux parmi les beaux, de Jeanne d'Arc à Louis XIV, de Bayard à Napoléon !

L'hommage des grands morts de la guerre.

Et demain, quand se déroulera sous ses nefs immortelles la grandiose cérémonie des obsèques, l'immense vaisseau de Notre-Dame sera moins rempli de la foule remuante des vivants que de la foule invisible de ces morts. Ils seront là, tous, tous, les anonymes comme les illustres, les soldats inconnus comme les chefs glorieux, ceux de toutes langues et de toutes nations ; les petits qui sont morts sous les ordres du grand chef sans l'avoir jamais vu ; ceux qui dorment dans les grands cimetières du front ou dans les petits cimetières des villages où ils furent ramenés ; ceux qui demeurent mêlés à jamais à notre terre, sur le point même du territoire qu'ils ont défendu. Ils seront là, ceux qui tombèrent du ciel avec l'avion en flammes ; ceux qui creusèrent leur propre tombe en creusant la galerie de mines ; ceux que la mer a enroulés dans le linceul bleu de ses flots, dans le feu rouge de la torpille et dans le blanc de la vague écumante. Ils seront là, nos camarades d'armes, nos pères, nos frères et vos époux et vos fiancés ! Et se dressant, dans l'impalpable et dans l'invisible, ils acclameront, plus haut que l'orgue et plus loin que le clairon, le grand chef, le grand Français, le grand chrétien qui, ayant gagné la plus grande des guerres, vient prendre la juste possession de la seule paix immuable et souveraine : la paix du paradis !

L'hommage des vivants.
Prions pour le grand chef mort.

Pour nous, mes Frères, il nous reste à accomplir un dernier rite envers cet homme auquel nul n'est indifférent. Comme je viens de jeter sa louange par l'univers, par l'univers aussi je veux jeter le chant de ma prière. Plus large que mille et mille, Notre-Dame de Paris est le temple où résonne en ce moment ma voix, c'est sous ce temple, dont la vastitude ne peut être comparée à aucune enceinte bâtie par la main des hommes, que je veux jeter mon *De Profundis*. Chrétiens qui m'entendez, à genoux ! et vous-mêmes qui ne partagez pas notre foi, debout ! pour vous associer, du moins, par un hommage sincère, à une prière que vous ignorez. A genoux ! debout ! anciens combattants qui avez servi sous le fanion du maréchal Foch ! A genoux ! debout ! vous qui, en l'absence des gars, avez gardé la terre ou l'atelier, réserves des forces vitales du pays ! A genoux ! debout ! vous, les veuves et les orphelins ! Et puisque la voix qui vous appelle de la mer du Nord à la Méditerranée est la voix même qui a parlé la dernière, au nom de Dieu, à l'oreille du grand chef que nous pleurons, unissez-vous à cette voix qui va prononcer par le monde la grande prière des morts. A genoux !... *De Profundis.*

P. Lhande.

ÉPHÉMÉRIDES

Mardi 5 février 1929.

France. — Arrêté (min. G.) portant modification à l'arrêté du 13. 8. 25, fixant les conditions d'application de la L. 1. 4. 23 et du D. 20. 10. 23 aux Français et naturalisés Français résidant à l'étranger, hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée (*J. O.*, 13. 3. 29).

Vendredi 1er mars.

France. — *Chambre :* Après un discours de M. Briand, le projet de ratification du pacte plurilatéral de renonciation à la guerre est adopté par 570 contre 12.

— *Nice :* Mort du contre-amiral Sir Sydney (Marow) Eardley-Wilmot, né à Mortlake, 3. 10. 47, 5e fils de Sir John E. Eardley-Wilmot, 2e baronnet, ét. à Stubbington, Fareham, entré dans la marine, juin 1860, sert à l'Amirauté, 1881-84, commande le *Dolphin* dans la Mer Rouge, 1885-86, capit., 30. 6. 86, au bureau de renseignements de l'Amirauté, 1887-1890, retiré en 1893, contre-amiral, 1900, surintendant des arsenaux, 1902-09. Auteur de *Life of vice-admiral Lord Lyons ; Our Navy for a Thousand Years ; Our Fleet To-Day and its Development during the last Half-Century ; Our Flags : their Origin, Use, and Traditions ; An Admiral's Memories, Sixty-five years Afloat and Ashore*, 1927.

— *Pau :* 14e congrès nat. des syndicats agric., réunissant les représentants de 1 000 000 d'agriculteurs groupés en 9 000 syndicats, sous la prés. du marquis Louis de Vogüé (1-3 mars) ; étude des problèmes actuels de l'agric. ; demande que de profondes modificat. soient apportées à la loi sur les assurances soc., étudie le problème de la coopération en agric. et réclame l'exemption des impôts commerciaux pour les coopératives agricoles.

Allemagne. — *Berlin :* Mort de Wilhelm von Bode, né à Calvoerde, 10. 12. 45, dir. du musée royal de sculpture de Berlin, 1880, de la galerie de peinture du même musée, 1890, dir. gén. du musée royal, 1905, dir. de la section de peinture et de sculpture du Kaiser Friedrich Museum, 1912, dir. gén. de ce musée, 1920, anobli en 1914, auteur de *Etudes sur la peinture hollandaise*, 1883 ; *Histoire de la sculpture allemande*, 1887 ; *Sculpteurs italiens de la*

Renaissance, 1887 ; *Catalogue illustré de la sculpture de la Renaissance au musée de Berlin*, 1888 ; *Manuel de sculpture italienne*, 1891 ; *Sculpture toscane du temps de la Renaissance*, 1892-1900 ; *Rembrandt*, en 8 volumes, 1897 ; *L'art moderne et l'art industriel à la fin du* XIX[e] *siècle*, 1901 ; *Les tapis noués d'Asie Mineure* ; 1901 ; *Sculpteurs florentins de la Renaissance*, 1902 ; *Catalogue illustré des bronzes italiens du musée Empereur Frédéric*, 1904 ; *Rembrandt et ses contemporains*, 1906 ; *Les statuettes italiennes en bronze de l'époque Renaissance*, 1908 ; *Les maîtres des Ecoles hollandaise et flamande de peinture*, 1917.

Chine. — *Changhaï :* M. Poullain, Français, est nommé assistant directeur général des Postes chinoises, poste spécialement créé.

Etats-Unis. — *Martinville* (New-Jersey) : Mort du romancier Harvey O'Higgins.

— *Washington :* Signature avec les Pays-Bas d'un accord étendant les effets de la convention d'arbitr. existant entre les 2 pays sur une nouvelle période de 25 ans. — La Chambre des représentants vote le projet de loi Jones contre les infractions à la loi de prohibition prévoyant un maximum de peine de 5 ans de prison ou 10 000 dollars d'amende.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Publicat. de la liste des honneurs, qui comprend 3 nouveaux pairs : Sir Jesse Boot, 1[er] baronnet, créé en 1916, né le 2. 6. 50, libéral, fondateur d'une société de produits pharmaceutiques ; M. Urban Broughton, qui devient Lord à la place de son père (mort le 30. 1. 29, allait être créé Lord pour ses libéralités, avait donné le château Ashridge Park au parti conservateur, pour y fonder un collège à la mémoire de Bonar Law) ; Sir Berkeley George Andrew Moynihan (1[er] baronnet créé en 1922, né à Malte, 2. 10. 65, étud. à l'école navale, sert dans la guerre européenne, 1914-1918, membre du Conseil médical de l'armée, prof. de chirurgie à l'Université de Leeds, membre hon. de l'assoc. chirurgicale américaine, prés. d'hon. du 19[e] congrès français de chirurgie, m. corresp. de la Société chirurgicale de Paris, vice-président du collège royal des chirurgiens d'Angleterre, prés. du collège royal de chirurgie, auteur de *Abdominal Operations ; Gallstones and their Surgical Treatment ; Duodenal Ulcer ; The Pathology of the Living and other Essays ; The Spleen and its Diseases ; Diseases of the Stomach ; Diseases of the Pancreas*, etc.

Italie. — *Naples :* Mort du statuaire Vincenzo Gemito, né à Naples le 16. 7. 52 ; œuvres : *Le Joueur ; Le Pêcheur ; Le Philosophe* ; bustes de la *Zingara* et de *Carmela ; Le porteur d'eau*.

Japon. — Un typhon et un raz de marée ravagent la côte orientale de la péninsule d'Awa Kadsousa.

Tchéco-Slovaquie. — *Prague :* Session du comité directeur de la Confédération internat. des assoc. de mutilés et anciens combattants (C. I. A. M. A. C.) (1-3 mars), 6 Etats européens sont représentés ; action en faveur de la paix : étude des questions touchant la collaborat. de la Ciamac aux divers organismes internat., tels que l'Union internat. pour la S. D. N., le Comité de coordination des forces pacifiques et le Comité, en formation, pour la ratificat. par tous les Etats de l'acte général d'arbitrage ; motion pour la liquidation définitive de la guerre dans les domaines militaire, financier et politique.

Union Sud-Africaine. — *Capetown :* La Chambre des représentants ratifie, par 62 contre 51, le traité de commerce avec l'Allemagne.

Samedi 2 mars.

France. — *Paris :* Mort du vice-amiral Frédéric-Paul Moreau, né à Paris le 14. 2. 58, ét. à l'Ecole navale, commanda le *Kléber*, 1905, le *Desaix*, 1906-07, la *Démocratie*, 1909-10, contre-amiral, 1911, chef de cabinet du min. de la Marine, commandant d'une division de la 2[e] escadre à bord de la *Justice*, vice-amiral, 1915, commandant de la 3[e] escadre aux Dardanelles, dir. central de l'artillerie navale, 1916, préfet maritime de Brest, 1917-19, au cadre de réserve, févr. 1920.

Allemagne. — *Berlin :* Arrestation des Russes Vladimir Orlof et Soumarokof, coupables d'avoir fabriqué de faux documents dont certains accusaient les sénateurs américains Borah et Norris d'avoir touché de l'argent russe pour faire campagne en faveur de la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis.

Belgique. — *Bruxelles :* Arrestation d'Albert Frank, dit Heine, fils d'un juif hollandais et d'une mère allemande, auteur du prétendu traité franco-belge publié par l'*Utrechtsch Dagblad ;* il est remis en liberté le 6 mars.

Etats-Unis. — *Washington :* Le président Coolidge signe la résolution présentée au Sénat par M. H. Edge en vue de la construction éventuelle d'un canal à travers le Nicaragua.

Italie. — *Rome :* Décret royal nommant 29 sénateurs, pris parmi les artistes, les savants, les industriels et les hommes de lettres. — Mort de Mgr Georges Williams, ét. au Séminaire français, entre à l'Œuvre de Montligeon, 1897, chanoine de Sainte-Marie in Monte Santo, prélat de S. S., 1904, anc. procureur gén. à Rome de l'Œuvre de Montligeon.

Dimanche 3 mars.

Saint-Siège. — Lecture du décret approuvant les miracles proposés pour la béatification de la Sœur Thérèse-Marguerite Redi du Sacré-Cœur de Jésus, Carmélite du monastère de Florence.

France. — *Montluçon :* Création de la Confédération générale des paysans travailleurs, sous la prés. de l'ancien député communiste Renaud Jean.

— *Paris :* Fondation d'une Chambre arbitrale maritime, dont le but est de tendre à généraliser le jeu de la clause compromissoire et d'unifier les règles de son application, sous la prés. de M. Hubert Giraud, armateur, anc. député des Bouches-du-Rhône.

Bulgarie. — *Sofia :* Célébrat. du 50[e] anniv. de la libération de la Bulgarie (5. 3. 1879).

Dominicaine (République). — *Saint-Domingue :* Mort du D[r] Baez, recteur de l'Université, anc. prés. de la République.

Italie. — *Rome :* Remise à M. Mussolini du rapport de la commission des recherches sur l'expédition polaire du général Humberto Nobile : la perte de l'*Italia* est due à une faute de manœuvre dont la responsabilité incombe au général Nobile, la conduite des commandants Mariano et Zappi est digne d'éloges, le sauvetage du général Nobile est injustifiable. — M. Settimelli, directeur de l'*A Z*, est exclu du parti fasciste pour avoir publié le 2 mars un article critiquant une personnalité fasciste de province.

Mexique. — Vaste mouvement révolutionnaire contre le prés. Portas Gil, dirigé par les généraux Jesu-Maria Aguirre et Escobar, et s'étendant de Vera-Cruz à toute la partie septentrionale du pays ; le général Plutarco Calles est nommé chef des troupes fédérales ; reprise de Montery le 6 mars, de Vera-Cruz le 7 mars ; les troupes du général Simon Aguirre sont désarmées à Juanica, dans le Vera Cruz, le 11 mars.

Russie. — Dans la dernière quinzaine, 3 000 partisans de Trotsky ont été déportés secrètement en Sibérie.

— *Moscou :* Manifeste du Comité exécutif du Komintern adressé aux travailleurs de tous les pays à l'occasion du 10[e] annivers. de son existence : lutte contre l'impérialisme, contre la préparat. de nouvelles guerres et pour la révolution prolétarienne.

Suisse. — Vote du peuple suisse sur le problème du ravitaillement en blé ; il repousse une initiative prévoyant une sorte de monopole et adopte par 408 274 contre 210 000 un contre-projet de l'assemblée fédérale encourageant la culture du blé en Suisse par divers moyens.

Yougoslavie. — *Serajevo :* Mort du peintre russe Nicolas Kousnezov, membre de l'Acad. impériale des artistes de Petrograd.

Lundi 4 mars.

France. — L. portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte (*J. O.*, 4-5. 3. 29).

— *Paris :* Le grand prix de la Société des gens de lettres de 10 000 fr. est attribué au romancier Albert Erlande, mutilé de la guerre, auteur de l'*Immortelle ; A l'ordre de Dieu*, etc.

Albanie. — *Koritza :* Expulsion de l'archev. grec orthodoxe, qui s'installe à Pissoderi, district de Florina.

Bulgarie. — *Sofia :* Incendie du dépôt des fusées de l'arsenal par suite d'une explosion ; 27 ouvriers sont tués et 50 blessés.

Etats-Unis. — *Washington :* M. Herbert Clark Hoover, du parti républicain, nommé prés. de la République des

Etats-Unis en remplacement de M. Calvin Coolidge, prend possession de ses fonctions et prononce son discours inaugural : le monde entier est en paix, le pacte Briand-Kellogg, les Etats-Unis ne contracteront pas d'engagements polit. permanents et contribueront à la cause du progrès de la paix.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de l'amiral Sir Edward Hobart Seymour, né en 1840, ét. à Radley, entré dans la marine royale, 1852, contre-amiral, 1889, vice-amiral, 1895, amiral, 1901, amiral de la Flotte, 1905-10, sert dans les guerres de Crimée, 1854-55, de Chine, 1857-62, de la Côte africaine, 1870, aide de camp naval de la reine, 1887-89, comm. en second de l'escadre de la Manche, 1892-94, surintendant des réserves navales, 1894-97, command. en chef la base navale de Chine, 1898-1901, commande l'expéd. alliée contre les Chinois, 1900, command. en chef, Devonport, 1903-05, principal aide de camp naval du roi, représente l'Angleterre à New-York pour les fêtes de Fulton, 1909, auteur de *My Naval Career and Travels*, 1911. — Mort de Sir Hector William Gavin Mackenzie, né à Edimbourg, 1856, étud. à l'Univ. d'Edimbourg et à l'Emmanuel College, Cambridge, attaché à l'Hôpital St-Thomas, puis au Royal Free Hospital, au Brompton Hospital, professeur de pharmacologie et de thérapeutique à l'hôpital St-Thomas, m. de la Société royale de médecine, spécialiste de la tuberculose, médecin du sanatorium du roi Edouard VII, à Midhurst, et au pavillon des tuberculeux au Brompton Hospital ; auteur de nombreux articles sur la phtisie.

Suisse. — *Genève :* 54e session du Conseil S. D. N. (4-9 mars) sous la présidence de M. Vittorio Scialoja (*D. C.*, t. 21, 697) ; adopte la proposition présentée par M. Adatci suivant laquelle un comité composé de 3 membres (MM. Chamberlain, Quinones de Leon et Adatci) se réunira à Londres en avril pour présenter un rapport au Conseil S. D. N., à la session de juin, sur le problème des minorités, décide d'adresser aux Etats membres de la S. D. N. un projet de convention sur l'assistance financière aux Etats victimes d'une agression, s'occupe de la question des minorités en Haute-Silésie, de la suppression des capitulations en Irak, de l'adhésion des Etats-Unis à la Cour permanente de justice de La Haye ; la prochaine session se tiendra à Madrid.

Mardi 5 mars.

France. — D. (min. Trav.) modifiant le D. du 4. 12. 13 relatif à l'assistance aux familles nombreuses (apprentis) (*J. O.*, 20. 3. 29).

— *Chambre :* Vote, à l'unanimité, du relèvement à 140 % du taux des pensions aux victimes de la guerre.

Allemagne. — *Berlin :* La Diète de Prusse vote la loi dite « du drapeau », qui règle le pavoisement des édifices publ. aux couleurs nationales.

Espagne. — *Madrid :* Grève des étudiants de l'Université, qui protestent contre le fait que l'Université des Pères Jésuites de Deusto (dioc. de Victoria) et celle des Pères Augustins de l'Escurial aient le pouvoir de conférer des diplômes, et contre l'encombrement possible des carrières universit. par les officiers d'artillerie mis à pied ; violentes bagarres les 11 et 12 mars.

Italie. — *Francavilla al Mare :* Mort du sénateur et peintre Francesco Paolo Michetti, né à Tocco Casauria le 4. 10. 51, ét. à Naples, auteur de *Festa del Corpus Domini à Chieti ; Il voto ; La figlia di Jorio ; Le serpi ; Storpi.*

— *Rome :* Sentence du tribunal spécial contre le premier groupe d'individus accusés d'avoir tenté de reconstituer le parti communiste en Italie ; M. Emile Hoffmayer, Suisse, émissaire de la 3e Internationale de Moscou, est condamné à 15 ans et 9 mois de réclusion et les autres inculpés à des peines variant de 3 à 5 ans de réclusion.

Japon. — *Tokio :* Un réactionnaire, M. Kuroda, poignarde M. Senji Yamamoto, un des chefs du parti travailliste.

Tchéco-Slovaquie. — *Prague :* Le Sénat adopte la convention commerciale franco-tchéco-slovaque.

Mercredi 6 mars.

France. — *Nice :* Mort d'Etienne Richet, âgé de 56 ans, ét. à Paris, voyages d'exploration en Alaska, Afrique, Amérique et Asie, m. du cons. sup. des colonies, délégué au congrès d'Italie, 1920, à la conf. de Vienne pour la S. D. N., 1922, prof. au Collège des sciences morales de Paris.

— *Paris :* « Petit congrès » radical ; définit la tactique du parti aux prochaines élections municipales.

Chine. — *Nankin :* Sir Frederick White est nommé cons. du Gouvernement nationaliste.

Madère (Ile). — *Vargem :* Un éboulement ensevelit tout le village ; 32 victimes.

Tchéco-Slovaquie. — *Prague :* Mort du romancier et journaliste Joseph Holecek, né en 1853.

Turquie. — *Angora :* Signature d'un traité de neutralité, d'arbitr. et de conciliat. avec la Bulgarie, complément au traité de 1925. — La Cour de cassation ratifie la condamnat. à 3 jours de prison de la directrice et d'institutrices du collège américain de Brousse.

Jeudi 7 mars.

France. — *Troyes :* Mort de Célestin Philbois, âgé de 67 ans, anc. député de l'Aube, socialiste, puis communiste.

Bolivie. — *La Paz :* Mgr Carlo Chiarlo (né au dioc. de Lucques en 1881, auditeur à la nonciature de Varsovie, 1922, élu archev. tit. d'Amida, 12. 10. 28, nommé nonce apostol. en Bolivie, 12. 11. 28) présente ses lettres de créance au Dr Hernando Siles, prés. de la République.

Etats-Unis. — *Washington :* Tous les ambassadeurs, ministres et agents diplom. des Etats-Unis à l'étranger adressent, selon l'usage, leur démission au président Hoover.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Sir John Denison Denison-Pender, né le 10. 10. 55, prés. de l'Eastern et autres compagnies de câbles, dir. de la Compagnie d'assurances Atlas, décoré pour services importants dans les guerres sud-africaine, de Chine et européenne.

Italie. — *Rome :* Clôture de l'assemblée du grand Conseil fasciste (25 févr.-7 mars) ; décide que la levée fasciste pour une milice de 80 000 avant-gardes aura lieu le 21. 4. 29, approuve la réforme du conseil national des corporations et la transformation des comités intersyndicaux en corporations provinciales. — Décret (min. Aéronautique) par lequel est acceptée la démission de son grade et de son emploi offerte par le général du génie de l'aéronautique Humberto Nobile.

Vendredi 8 mars.

France. — *Paris :* Congrès de l'Association internat du tourisme (8-13 mars), réunissant les délégués de 20 Puissances ; examen des questions ayant trait aux voyages par terre et par mer, aux offices ou agences de tourisme, à l'hôtellerie, au visa des passeports et au pourboire.

Espagne. — *Madrid :* Mort du comte Jean Del Grove, âgé de 75 ans, précepteur, puis secrét. aide de camp du roi Alphonse XIII, chef des études du prince des Asturies.

Etats-Unis. — *Washington :* L'amiral W. V. Pratt est nommé commandant en chef de la flotte en remplacement de l'amiral Wiley.

Lituanie. — *Kovno :* Conférence polono-lituanienne sur l'échange des prisonniers politiques.

Pologne. — *Varsovie :* M. Grodynski, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, est nommé min. Fin. par intérim, en remplacement de M. G. Czechowicz, démiss. à la suite de divergences au sein du cabinet.

Samedi 9 mars.

Saint-Siège. — Audience solennelle du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège ; adresse de M. Charles Magalhaes de Azeredo, ambass. du Brésil, doyen du corps diplomatique, qui remercie le Souverain Pontife, pour les communications faites aux diplomates le 7 février touchant les accords du Latran ; discours de S. S. Pie XI.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgation de l'accord commercial signé à Paris le 16. 5. 28 entre la France et l'Autriche (*J. O.*, 10. 3. 29). — D. (min. Trav.) relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Office national des assurances sociales (*J. O.*, 16. 3. 29). — D. (min. Trav.) relatif à l'organisation et au fonctionnement de la caisse générale de garantie (*J. O.*, 16. 3. 29 ; — *rectificatif*, *J. O.*, 22. 3. 29).

— *Paris :* Mort du général Emile-Auguste-François Zurlinden, né à Colmar le 3. 11. 37, élève de l'Ecole polytechnique, officier d'artillerie, commandant en second de l'Ecole polytechnique, 1881, général de division, 1890, commandant du 4e corps, min. de la Guerre, janv.-nov.

1895, commandant du 15e corps, gouverneur militaire de Paris, 1898, min. de la Guerre, 5-17 sept. 1898, démiss. par suite de désaccord avec le ministère quant à la revision du procès Dreyfus, gouverneur militaire de Paris, 1898-99, m. du conseil supérieur de la guerre, du cadre de réserve, 3. 11. 1902 ; auteur de *La guerre de 1870-1871*, 1906 ; *Hautes études de guerre*, 1907 ; *Mes souvenirs*, 1914 ; *Napoléon et ses maréchaux*, 1914 ; *Guerre de libération*, 1919.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Congrès antifasciste internat. (9-10 mars) réunissant 300 délégués de 20 pays sous la prés. de M. Henri Barbusse ; le fascisme et les dangers de guerre, la terreur fasciste, la situation de la classe ouvrière, des paysans, des intellectuels et des syndicats dans les pays fascistes, les moyens de lutte internat. contre le fascisme.

CHINE. — *Pékin :* Assassinat du général Chu-Tung-Feng, anc. min. Guerre.

ESTHONIE. — *Reval :* La Chambre ratifie le protocole de Moscou concernant la mise en vigueur anticipée du pacte Kellogg.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de Lord Robert Bannatyne Finlay, 1er vicomte de Nairn, créé en 1919, né le 11. 7. 42, ét. à l'Académie et à l'Univ. d'Edimbourg, doct. en droit des Univ. de Cambridge, Edimbourg et Saint-André, gradué en médecine de l'Univ. d'Edimbourg, appelé au barreau, 1867, membre du Parlement pour Inverness, 1885-92 et 1895-1906, avocat général, 1895-1900, Lord rect. de l'Univ. d'Edimbourg, 1902-1903, proc. général, 1900-1906, m. du Parlement pour les Univ. d'Edimbourg et Saint-André, 1910-1916, unioniste, Lord chancelier, 1916-1918, m. brit. à la Cour de La Haye, 1920, m. de la Cour intern. de Justice de la S. D. N., 1921 ; héritier, son fils, Sir William Finlay, né à Londres, 1875.

POLOGNE. — *Varsovie :* Arrestation de 200 anarchistes.

ROUMANIE. — *Bucarest :* La Chambre ratifie le pacte d'arbitr. et de non-agression entre la Roumanie et la Grèce ; le Sénat le ratifie le 15 mars.

YOUGOSLAVIE. — *Zagreb :* Dissolution des organisat. nationalistes Orjuna.

Dimanche 10 mars.

FRANCE. — *Limoges :* 3e assemblée gén. de l'Union cath. du diocèse ; discours de M. de Marsac, de M. Jean Guiraud, du chan. Jean Desgranges et de Mgr Flocart.

— *Marseille :* 5e assemblée générale du comité diocésain de la Fédération nat. cath., discours du général Monroe, de M. Louis Guibal, de M. l'abbé Bergey et de Mgr Maurice Dubourg.

— *Valence :* Réunion de l'Union catholique ; discours du gén. de Castelnau, de M. Philippe de Las Cases et de Mgr Paget.

BOLIVIE. — *La Paz :* Mort de Jose Guttierrez Guerra, prés. de la République, 1917-21.

BRÉSIL. — Les troupes paraguayennes s'emparent de l'île Margarita, qui est reprise le 11 mars par un détachement brésilien ; excuses du Gouvernement du Paraguay le 12 mars.

CHINE. — *Hong-Kong :* Incendie de l'hôtel King Edward ; 14 morts, 30 blessés.

DANEMARK. — Elections municipales ; succès socialiste.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Installation officielle de M. Franck Christol comme pasteur de l'église française protestante de Londres fondée par charte royale d'Edouard VI en 1550.

ITALIE. — *Rome :* Première assemblée quinquennale du régime fasciste ; discours d'ouverture de M. Mussolini, qui définit l'attitude du régime fasciste à l'égard de l'Italie, de l'étranger et du Saint-Siège.

— *Turin :* L'accord franco-italien sur les relations aériennes en Méditerranée est paraphé par M. Laurent Eynac, min. Air de France, et M. Italo Balbo, sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique d'Italie.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Secousses sismiques à Rangiora et à Arthur's Pass, dans le Canterbury.

Lundi 11 mars.

FRANCE. — *Paris :* Mort du capitaine roumain Stefan Christesco, âgé de 65 ans, auteur de travaux sur la cosmogonie scientifique.

BELGIQUE. — *Bruges :* Congrès de l'Union internat. des wagons, auquel participent 60 congressistes représentant 10 nations ; revision du règlement pour les échanges internat. des wagons.

ESPAGNE. — *El Ferrol :* Mort du contre-amiral Parcell Saavedra, prit part aux combats du Callao (Pérou), 1880-82.

ETATS-UNIS. — *Daytona-Beach :* Le coureur automobiliste anglais major H. O. D. Segrave, pilotant la *Golden Arrow*, de 450 C. V., bat le record mondial de la vitesse en automobile avec 372 km. 335 à l'heure, sur une distance totale de huit milles (aller et retour).

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de Lawrence Dundas, 1er marquis de Zetland, créé en 1892, né le 16. 8. 44, petit-fils du 1er comte, succède à son oncle dans le titre de comte, en 1873, ét. à Harrow et à Trinity College, Cambridge, m. du Parlement pour Richmond, Yorkshire, 1872-73, chambellan, 1880, vice-roi d'Irlande, 1889-92, comte de Ronaldshay, 1892, maire de Richmond, 1895-96, lieut. des Royal Horse Guards, col. hon. de la 1re Western Division depuis 1894, grand maître provincial des francs-maçons de Northand East Ridings du Yorkshire depuis 1874, héritier, son fils Lawrence John Lumley Dundas, comte de Ronaldshay, né le 11. 6. 1876.

GRÈCE. — *Athènes :* Signat. du nouveau traité de commerce, de navigation et d'établissement franco-grec, qui entrera en vigueur le 1er avril.

PERSE. — *Téhéran :* Signat. avec l'U. R. S. S. d'une convention douanière sur la base du traitement réciproque de la nation la plus favorisée, pour une durée de 7 ans.

SUISSE. — *Genève :* Réunion du cons. d'administr. du B. I. T. (11-16 mars) ; se prononce contre la mise en vigueur immédiate de toute procédure de revision de la convention de Washington sur les 8 heures, adopte le rapport de la commission du règlement concernant notamment la procédure de revision des conventions du travail.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — *Prague :* Scission dans les syndicats rouges ; la maison syndicale et le secrétariat passent aux mains des opportunistes et des liquidateurs.

Mardi 12 mars.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provis. de la troisième prorogation de l'accord commercial entre la France et la Grèce (*J. O.*, 16. 3. 29).

— *Toulouse :* Mort de Maurice Hauriou, né à Nonac (Charente) en 1856, prof. à la Faculté de droit de Toulouse depuis 1883, prof. de droit administratif, 1888-1920, prof. de droit constitutionnel, 1920-26, chargé de cours depuis 1926, doyen de la Faculté, 1909-26, doyen honoraire depuis 1926, m. correspondant de l'Institut et de l'Acad. royale de Belgique ; collaborateur au recueil *Sirey ;* auteur de *Précis de droit public ; Précis de droit administratif et de droit public ; Précis de droit constitutionnel ; Etude sur la décentralisation ; La science sociale traditionnelle ; Leçons sur le mouvement social ; La question administrative ; La séparation des Eglises et de l'Etat ; La souveraineté nationale ; L'Institution et le droit statutaire ; La cité moderne et les transformations du droit ; Les idées de M. Duguit.*

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Conférence du Comité central des cath. allem. pour la défense de la moralité publ. (12-13 mars) ; étudie l'applicat. de la loi contre les écrits immoraux.

CHINE. — *Nankin :* Le maréchal Feng-Yu-Hsiang donne sa démission de min. de la Guerre du Gouvernement nationaliste pour raisons de santé.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Sir Sidney Barton (né le 26. 11. 76, ét. à l'Ecole Saint-Paul, avocat Middle Temple, 1910, entré au service consulaire en Chine, 1895, en service spécial à Wei-Hai-Wei, 1899-1901, vice-consul à Pékin, 1901-02, à Tien-Tsin, 1905-06, à Changhaï, 1906-10, secrét. à la légation de Chine, à Pékin, 1911-22, interprète et aide officier polit. du contingent brit. des forces de Chine, juin-août 1900, consul général à Changhaï depuis 1922) est nommé min. plénipot. en Abyssinie.

MONACO. — *Monte-Carlo :* Mort du peintre américain William T. Dannat, âgé de 76 ans.

Mercredi 13 mars.

FRANCE. — D. (min. Fin.) portant exonération de droits de douane au titre des prestations en nature (*J. O.*, 17. 3. 29).

— *Paris :* Mort de Paul Kempf, prés. de la Chambre de commerce de Paris, 1924-28, prés. de l'Union syndicale des tissus, directeur de la fabrique de lingerie fine Kempf frères, maire de Louveciennes.

ALLEMAGNE. — La tribu slave des Wendes, dans la vallée de la Sprée, adresse au chancelier H. Muller une pétition pour demander d'être soumise au régime des minorités nationales.

— *Stettin :* Le tribunal rend son jugement dans le procès des affiliés de la Sainte-Vehme, accusés du meurtre d'un de leurs membres ; le lieutenant Heine est condamné à 5 ans de prison, et les autres accusés à des peines variant entre 6 mois et 2 ans 1/2 de prison.

CYRÉNAIQUE. — Combat entre les troupes italiennes et un groupe de Senoussi, dans les bois d'El Nagher ; les Italiens perdent 1 officier et 26 hommes, l'ennemi laisse sur le terrain 20 morts et 30 blessés.

ESPAGNE. — *Leon :* Mort du critique romancier et philologue Antonio de Valbuena, âgé de 84 ans, journaliste, exilé pour avoir pris part au mouvement carliste.

GRANDE-BRETAGNE. — *Falmouth :* Mort du peintre Henry Scott Tuke, né à York, 12. 6. 58, études particulières à Weston super Mare, et pendant plusieurs années à la Slade School, reste un an en Italie, puis deux ans dans l'atelier de Jean-Paul Laurens à Paris, expose pour la 1re fois en 1879, à la Royal Academy et sans interruption depuis lors, et aussi à Grosvenor, New-Gallery, à Munich, etc. ; a peint des marines, des portraits et des nus, membre de la Royal Academy, 1914.

— *Londres :* Mort de Lord Walter George Frank Phillimore, 2e baronnet Phillimore, créé en 1881, 1er baron créé en 1918, né à Londres le 21. 11. 45, fils unique du 1er baronnet, étud. à Westminster, à Christ Church et All Souls College, Oxford, avocat depuis 1868, candidat libéral pour St George et Sud Oxon, prés. de l'Associat. de droit intern., 1905-08, maire de Kensington, 1909-11, chancelier du dioc. de Lincoln, membre de la Haute-Cour, 1897-1913, de la Cour d'appel, 1913-1916, ancien prés., puis vice-prés. de l'Union de l'Eglise d'Angleterre ; héritier, son fils Godfrey Walter Phillimore, né en 1879 ; auteur de *Book of Church Law ; Phillimore's Ecclesiastical Law ; Phillimore's International Law ; Three Centuries of Treaties of Peace and their Teaching*, 1917.

ITALIE. — *Rome :* Le conseil des ministres adopte le projet de loi concernant l'accord du Latran.

JAPON. — *Tokio :* M. Matada, prés. de la Chambre, donne sa démission, à la suite de désordres provoqués par l'opposition au cours de la discussion du projet de réorganisat. du système électoral.

POLOGNE. — *Varsovie :* La Diète ratifie le protocole Litvinof pour la mise immédiate en vigueur du pacte Kellogg.

RUSSIE. — *Gorlowska* (Donetz) : Le câble d'une benne se rompt dans la mine Maria, 27 morts.

UNION SUD-AFRICAINE. — *Capetown :* Le Sénat vote une résolution déclarant que le traité de comm. avec l'Allemagne, n'ayant pas été approuvé par les deux Chambres, n'a pas été approuvé par l' « autorité législative compétente ».

Jeudi 14 mars.

FRANCE. — *Chambre :* La discussion immédiate des projets relatifs aux Congrégations missionnaires est ordonnée par 323 contre 254 ; la question préalable destinée à faire écarter le débat est repoussée par 321 contre 249.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Réunion trimestrielle de l'Entente internationale de l'acier ; le tonnage programme annuel est augmenté de 2 millions de tonnes.

BULGARIE. — *Tchirpan :* Violentes secousses sismiques dans la région.

ESPAGNE. — *Madrid :* Communiqué annonçant que les paris et jeux de hasard sont interdits dans tous les clubs.

ETATS-UNIS. — *Washington :* M. Mac White, min. de l'Etat libre d'Irlande, présente ses lettres de créance au prés. Hoover.

SUISSE. — *Berne :* Le Conseil national ratifie le traité d'arbitr. et de conciliat. avec l'Allemagne, le traité de conciliat., de règlement judic. et d'arbitr. avec le Portugal, et la convention radiotélégraphique internationale.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Séance inaugurale du Conseil législatif suprême, sous la présidence de M. Milan Srchkitch, min. de la Justice.

Vendredi 15 mars.

FRANCE. — L. tendant à la ratificat. du proj. de convention concernant les droits d'associat. et de coalition des travailleurs agric. adopté par la conférence internat. du travail dans sa 3e session tenue à Genève du 25 oct. au 19 nov. 1921 (*J. O.*, 20. 3. 29).

— *Chambre :* Discussion des interpellations sur la situation sanitaire et les décès causés par l'épidémie de grippe dans l'armée du Rhin ; les déclarations du Gouvernement sont approuvées par 314 contre 246.

— *Dijon :* Congrès de l'Alliance démocrat. (15-17 mars) ; elle n'approuve pas la conception d'un parti central, elle répudie toute collaborat., directe ou indirecte, latente ou déclarée, avec le parti socialiste ou avec les alliés de celui-ci et se prononce pour la politique d'union nationale.

— *Paris :* Signature de l'accord commercial franco-esthonien.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Réunion de l'Entente internationale des rails (Erma) (15-16 mars) ; l'entente des rails est renouvelée pour 6 ans.

CHINE. — *Changhaï :* Congrès catholique ; question de l'unification du catéchisme en Chine.

— *Nankin :* 3e assemblée générale du Kuomintang.

ESPAGNE. — *Madrid :* Mort du comte de Lopez-Munos, anc. min. des Aff. étr. et de l'Instr. publique.

ETATS-UNIS. — Inondations consécutives à la rupture d'une digue de la rivière Pea ; les villes d'Elba et de Geneva, dans l'Alabama, sont très éprouvées. 20 morts.

IRLANDE. — *Dublin* (Nord) : Le Dr Thomas O'Higgins, gouvernemental, frère de Kevin O'Higgins, assassiné le 10. 7. 27, est élu député par 28 445 contre 28 294 à M. Oscar Traynor, du parti sécessionniste de M. de Valera.

ROUMANIE. — *Bucarest :* Le Sénat ratifie le protocole Litvinof pour la mise en vigueur immédiate du pacte Kellogg et le pacte d'arbitrage et de non-agression gréco-roumain.

SUISSE. — *Genève :* 13e session de la commission des communications et du transit (15-23 mars) ; une sous-commission est chargée d'étudier la question des communications et du transit entre la Pologne et la Lituanie.

LIVRES REÇUS

Les Lettres spirituelles en France, par Mgr MOÏSE CAGNAC. — 2 vol. 19 × 12 cm. de XLIII-327 et de IV-415 pages. Prix, 25 francs. J. de Gigord, Paris. 1928.

La tirelire d'Hector, par CH. DODEMAN. — Un vol. 18 × 10 cm. Série Bijou de 205 pages. Prix, 3 francs. Bonne Presse, Paris. 1929.

Mlle de La Rochetière, en religion Mère Marie de Jésus, par le R. P. H. PETITOT, O. P. — Un vol. 19 × 12 cm. de 156 pages. Prix, 5 francs. Bonne Presse, Paris. 1928.

Chez les chrétiens d'Orient, par JEAN MÉLIA. — Un vol. 19 × 12 cm. de 218 pages. Prix, 12 francs. Fasquelle, Paris. 1928.

La Chevauchée de Jeanne d'Arc, 1429, par le P. DONCŒUR. — Un vol. 17 × 11 cm. de 253 pages. Sans indication de prix. Librairie de l'Art catholique, Paris. 1929.

Les méfaits des assurances sociales en Allemagne et les moyens d'y remédier, par le Dr E. LIEK. — Un vol. in-8° de 220 pages. Prix, 18 francs. Payot, Paris. 1929.

La bataille de Verdun, par le maréchal PÉTAIN. — Un vol. in-8°, de 158 pages, avec 8 cartes, 18 gravures et 1 annexe. Prix, 15 francs. Payot, Paris. 1929.

Histoire de Russie, par N. BRIAN-CHANINOV. — Un vol. in-18 de 110 pages. Prix, 11 francs. A. Fayard, Paris. 1929.

Quand je serai bachelière, par EMILE RIPERT. — Un vol. 12 × 19 cm. de 186 pages. Collection « La Liseuse ». Prix, 3 francs. Plon, Paris. 1929.

Mes origines. Mémoires et récits, par FRÉDÉRIC MISTRAL. — Un vol. 12 × 17 cm. de 254 pages. Prix, 3 fr. 50. Plon, Paris. 1929.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard. Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.